ACV

Par atlantic systèmes

2026
2027

EAU CHAUDE SANITAIRE, PASSEZ À L'EXPERTISE SUPÉRIEURE !







Tarifs au 1er février 2026 en euros H.T. Réservé aux professionnels



L'ECS AU CŒUR DE VOS PROJETS TERTIAIRES ET COLLECTIFS !



David WEBER
Directeur des Ventes
Réseau Atlantic Systèmes
Pompes à chaleur,
Chaufferies & Sous-stations

Chers clients, chers partenaires,

La **transition énergétique** transforme durablement nos métiers. Entre exigences réglementaires, décarbonation des usages et complexité croissante des projets, notre mission est claire : vous apporter toute notre **expertise bas-carbone** pour accompagner l'évolution du confort thermique sur le marché du collectif et du tertiaire.

Depuis le **1er janvier 2026**, la **convergence des réseaux commerciaux Atlantic Systèmes et ACV**, associée à notre **organisation par métiers**, **renforce notre proximité** et vous donne accès, via **un interlocuteur unique**, à la **gamme multi-énergie la plus complète du marché**.

Dans cette nouvelle étape, **ACV** conserve son **rôle de référence en eau chaude sanitaire** avec une **expertise dédiée** et des **solutions éprouvées sur des milliers d'installations**.

Les HeatMaster et WaterMaster évoluent : isolation interne renforcée et fonctionnalités d'exploitation enrichies pour une gestion plus simple et plus efficace. Une version 60 kW vient compléter la gamme WaterMaster pour un dimensionnement plus précis selon les besoins. Nos chaudières électriques E-Tech offrent une solution 100 % électrique fiable et simple à intégrer : pertinentes en rénovation ou en association avec des pompes à chaleur (pour sécuriser les pointes et la continuité de service), elles contribuent à réduire l'empreinte carbone des installations.

Nos services montent également en puissance : avant-vente et prescription, dimensionnement, mise en service, après-vente et formation s'articulent pour sécuriser chaque étape de vos projets. Nos outils digitaux restent à votre disposition, notamment Aquatic pour le dimensionnement ECS, où vous retrouvez l'ensemble des produits ACV.

Nos catalogues 2026 reflètent cette dynamique : une **offre élargie**, des **services associés étoffés** et un **engagement constant à vos côtés** pour **réussir ensemble la transition bas-carbone**.

Bien chaleureusement,
David WEBER

Découvrez la technologie
P. 4



Notre concept Tank-in-Tank 04

Avant, pendant et après votre projet
P. 16



Nos services 16

E-Tech
P. 26



Chaudières électriques 26

Comfort, Smart, HR
P. 36



Ballons préparateurs ECS 36

WaterMaster (X) Evo 2
P. 64



Accumulateurs ECS gaz à condensation 64

HeatMaster Evo 2
P. 74



Générateurs ECS & chauffage monobloc 74

Delta Pro S, HeatMaster N
P. 86



Applications industrielles 86

Correspondance des références Atlantic / ACV 92



Eau chaude sanitaire, passez à l'expertise supérieure !

Depuis 1922, ACV place l'ECS au cœur de la performance des bâtiments. Désormais portée par Atlantic Systèmes, ACV met son savoir-faire au service de solutions **fiables, durables et sobres en énergie** pour le tertiaire et le collectif.

Une **expertise ECS à part entière** et des solutions **éprouvées sur des milliers d'installations**, intégrées dans une réponse multi-énergies pilotée par Atlantic Systèmes, avec un **interlocuteur unique** du dimensionnement à l'exploitation.



HÔTEL GRAND MESS
Clermont-Ferrand (63)
HeatMaster 85 Evo



CAMPING
Mesnil-Saint-Père (10)
WaterMaster 45 Evo



STADE JEAN DAUGER
Bayonne (64)
WaterMaster 45 X Evo



HÔTEL CAP WEST
Reims (51)
HeatMaster 85 Evo x 2



CENTRE MÉDICAL DE RÉÉDUCATION
Miribel (01)
WaterMaster 70 Evo

Hôpitaux et établissements de santé

Hôtels et restaurants

Centres de balnéothérapie

Centres de remise en forme et instituts de beauté

Piscines

Centres sportifs, terrains de football, de rugby et de tennis,

Campings,

Exploitations agricoles,

Blanchisseries,

Stations de lavage,

Logements...

Une offre adaptée à chaque marché

Concept Tank-in-Tank

ACV, inventeur du Tank-in-Tank

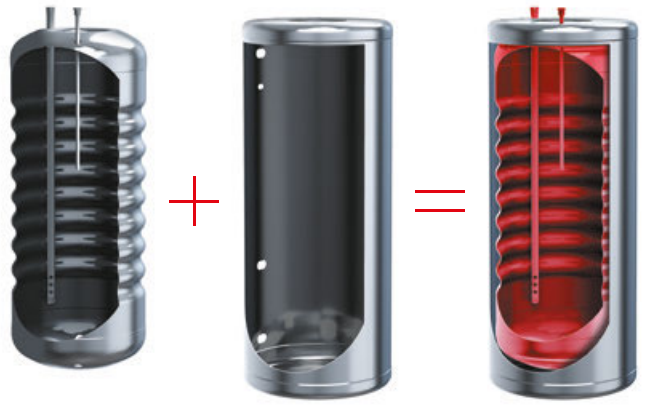
Depuis plus de 50 ans, nous fabriquons des solutions de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage basées sur notre technologie Tank-in-Tank.
Ce concept unique, robuste et éprouvé, équipe aujourd'hui une large gamme d'appareils. Résultat : des produits fiables, durables et performants, qui simplifient l'installation, réduisent la maintenance et garantissent un confort sanitaire optimal.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Tank-in-Tank est un ballon d'eau chaude sanitaire dont la cuve en acier inoxydable est immergée dans un réservoir contenant l'eau de chauffage (primaire).
La paroi ondulée du réservoir sanitaire joue le rôle d'un échangeur de chaleur à grande surface : l'eau chaude du primaire chauffe directement l'ECS, de façon rapide et homogène.

Pour des besoins exigeants en ECS, la conception Tank-in-Tank apporte :

- une puissance d'échange élevée,
- un risque d'entartrage fortement réduit,
- une eau chaude plus abondante,
- une maintenance simplifiée (pas de serpentin, pas d'anode à remplacer).



Réservoir en acier inoxydable contenant l'ECS

Réservoir en acier contenant le primaire

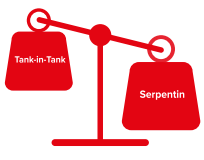
Réservoir ECS immergé dans le réservoir primaire

Bénéfices clients d'une solution Tank-in-Tank

Acier inoxydable
Résistance à la corrosion et aux eaux agressives

Performance
optimisée

Aucune anode
Maintenance simplifiée



Manutention
Poids réduit

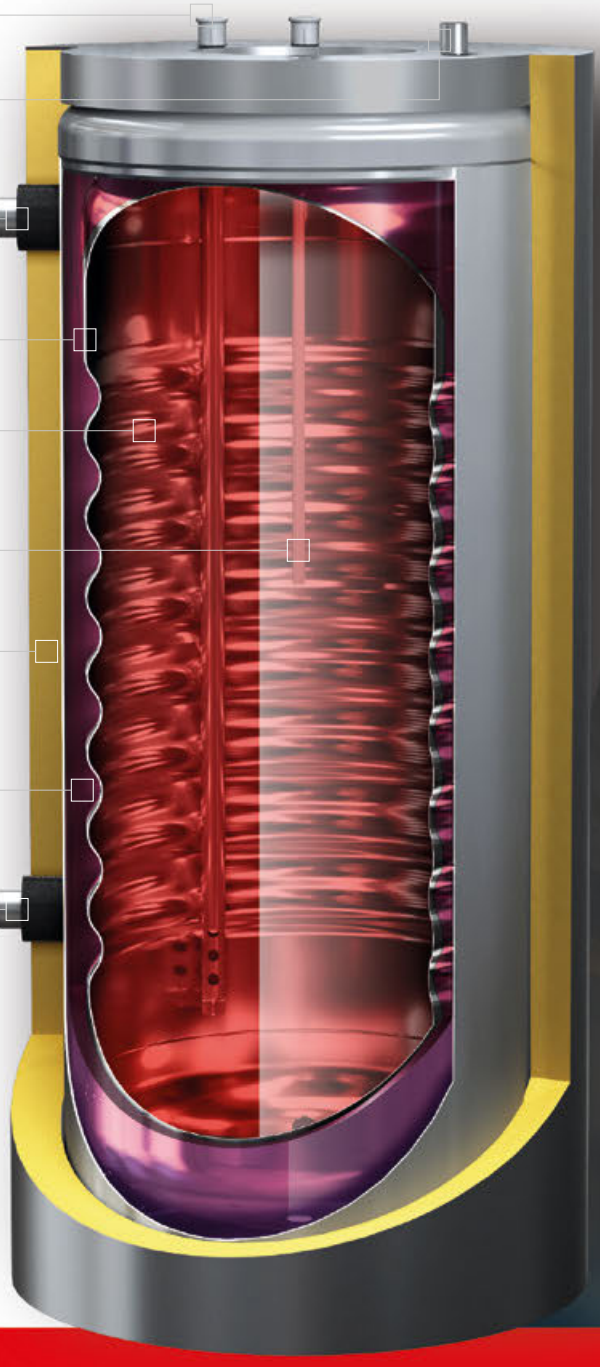


Garantie 10 ans



Encombrement minimum
Faible surface au sol et passage de porte facilité

COMMENT CELA FONCTIONNE ?



Une plus grande surface d'échange qu'un ballon classique

Les applications

Logement, restaurant, salle de sport, hôtel, stade, santé, ...





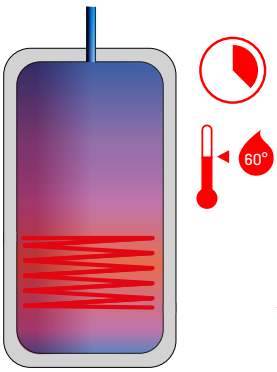


Tank-in-Tank : plus rapide, plus sûr !

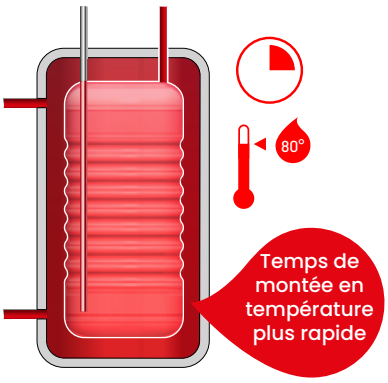


1

Une plus grande surface d'échange qu'un ballon classique



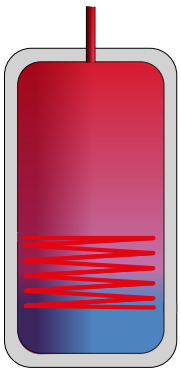
Préparateur à serpentin



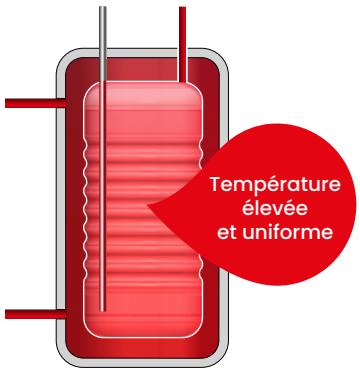
Tank-in-Tank

2

Un produit empêchant le développement de légionnelle



Préparateur à serpentin



Tank-in-Tank





3

Aucune anode à remplacer



Le ballon en acier inoxydable ne nécessite pas de protection par anode.

4

Moins de formation de tartre !



Résistance placée dans le primaire : faible renouvellement d'eau au contact, donc entartrage limité et risques de pannes réduits.

De plus, la conception ondulée de la cuve ECS génère, à chaque cycle de chauffe/refroidissement des mouvements de dilatation qui réduisent l'adhérence du calcaire et limitent l'entartrage.

5

Acier inoxydable



Longue durée de vie.

Résiste à de hautes températures.

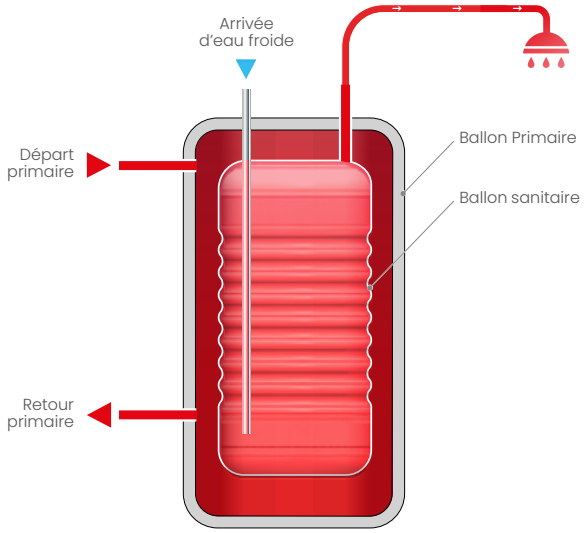
Excellentes propriétés de transfert de chaleur.

Une gamme complète, un seul principe : le Tank-in-Tank

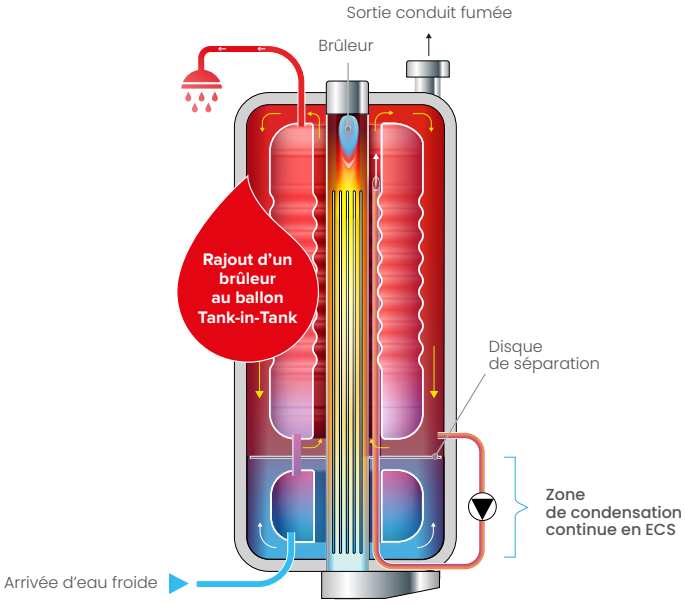
Nos préparateurs et générateurs s'appuient tous sur la même technologie Tank-in-Tank en acier inoxydable, robuste et éprouvée.
Quelle que soit la configuration, rénovation ou neuf, collectif ou tertiaire, gaz ou électrique, ACV apporte une réponse adaptée, compacte et performante.

Un concept, plusieurs déclinaisons :

1 Ballon Tank-in-Tank seul : Préparateur ECS



2 Accumulateur Tank-in-Tank pour l'ECS : WaterMaster



Préparateurs ECS p. 36

Ballons en acier inoxydable pour délivrer de gros volumes d'eau chaude sanitaire, avec rapidité de chauffe, hygiène renforcée et entretien minimal.

Accumulateurs ECS p. 64

Producteurs gaz à condensation continue avec ballon intégré, compacts et performants, pour répondre aux besoins ECS les plus exigeants.



Comfort
100 → 240 L
10 modèles

Smart
100 → 420 L
24 modèles

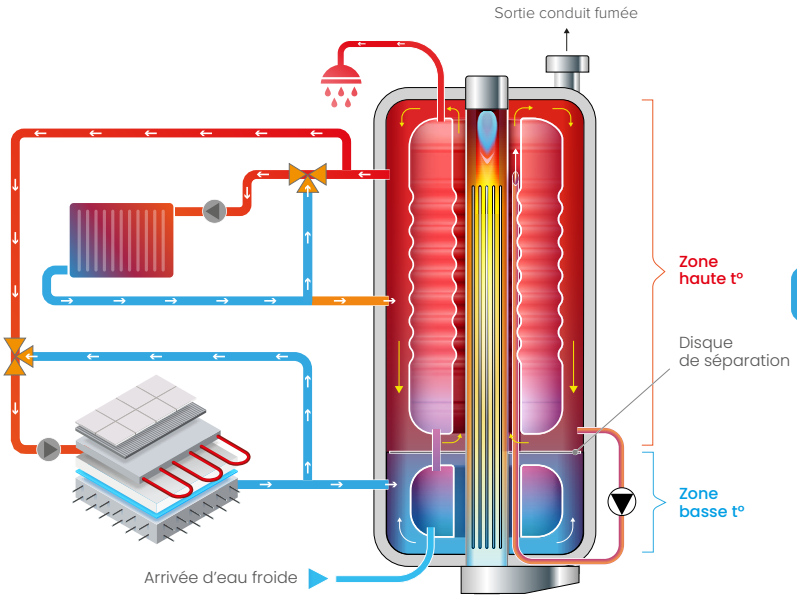
HR s
320 → 1000 L
4 modèles

HR i
320 → 800 L
3 modèles

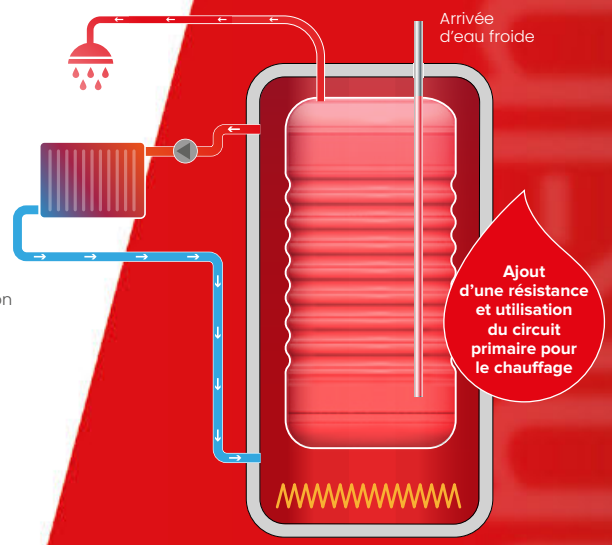
WaterMaster (X) Evo 2
de 25 à 115 kW
10 modèles

tank IN tank

3 Génétareur Tank-in-Tank double service : HeatMaster



4 Générateur Tank-in-Tank double service électrique : E-Tech S



Générateurs double service p. 74

Un seul appareil pour le chauffage et l'ECS : gain de place, simplicité d'installation et performances durables.

Chaudières électriques double service p. 26



Solution tout-électrique, compacte et décarbonée, idéale en zone sans gaz.



HeatMaster Evo 2
de 25 à 115 kW
6 modèles

E-Tech S
de 14,4 à 28,8 kW
4 modèles

Le Tank-in-Tank pour répondre aux exigences techniques et environnementales d'aujourd'hui et de demain

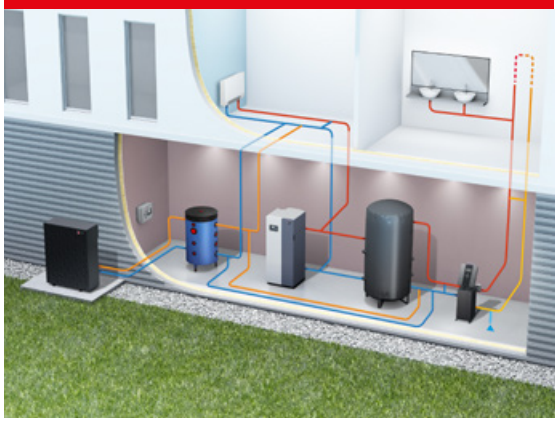
Rénovation & gain de place

HeatMaster : l'hybridation idéale en rénovation

Chauffage (en association PAC) + ECS intégrés dans un seul appareil. Remplace chaudière, échangeur et ballon :

Un seul équipement compact, largeur passe-porte.
Moins d'appareil, moins de main-d'œuvre, installation simplifiée.

SYSTÈME TRADITIONNEL



AVEC HEATMASTER



Performance & condensation continue

Rendement jusqu'à 108,7%

Rendement optimal toute l'année, même en forte sollicitation

HeatMaster = double condensation (ECS en continu + chauffage).
WaterMaster = condensation continue dédiée ECS.

La grande surface d'échange du Tank-in-Tank accélère la montée en température : moins de cycles, plus de temps en condensation et une consommation de gaz réduite[1].

Réglementations

La gamme Tank-in-Tank répond aux principales réglementations en vigueur. Retrouvez-les page 14.

DÉCRET TERTIAIRE · DPE · RE2020 · DÉCRET BACS[2]

[1] Rendement et consommation également liés aux conditions d'exploitation : profil de puisage, consignes, réglages hydraulique/bouclage, qualité de l'eau et maintenance.
[2] Régulation ACV Max

Empreinte carbone réduite

Un seul produit, moins d'impact environnemental

HeatMaster : un appareil = deux usages.

En remplaçant plusieurs équipements par un seul, on évite des composants et des transports, ce qui contribue à diminuer l'empreinte carbone. Fiche PEP disponible pour mesurer l'impact.

10 ANS DE GARANTIE !

Et parce qu'un matériel qui dure se remplace moins, toute la gamme Tank-in-Tank est garantie 10 ans sur la cuve en acier inoxydable, sans surcoût.

Décarbonation & solutions électriques

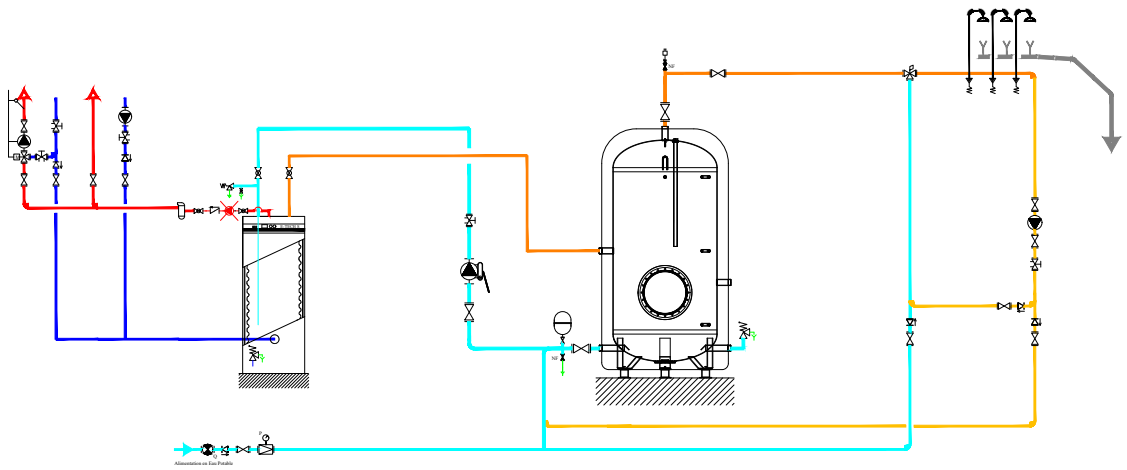
E-Tech S : le HeatMaster version électrique

0% gaz

La solution tout-électrique

ECS + chauffage 100 % électrique.

Production ECS et chauffage avec E-Tech S et ballon de stockage



Gaz vert et H_2 compatible

Les générateurs ACV Tank-in-Tank sont compatibles avec le gaz vert et l'hydrogène.

Les générateurs HeatMaster et WaterMaster sont conçus pour accepter le gaz vert, déjà injecté dans les réseaux, sans adaptation mécanique. En outre, leur conception anticipe l'intégration de brûleurs compatibles hydrogène (20%), pour garantir une transition fluide vers des réseaux plus propres. Cette compatibilité assure aux professionnels des installations évolutives, alignées avec les enjeux de décarbonation à venir.

Retrouvez nos solutions Tank-in-Tank dans notre logiciel de dimensionnement ECS

ARCHIMEDES.2 devient Aquatic



AVEC AQUATIC, DIMENSIONNEZ VOS PROJETS ET TROUVEZ LES MEILLEURES SOLUTIONS EN ECS

Notre outil en ligne gratuit et performant vous accompagne dans le dimensionnement et l'estimation de vos besoins en ECS collective.

Découvrez les fonctionnalités de notre logiciel.

RAPIDE
- **Saisie des données** en quelques clics
- **Valeurs par défaut** pour vous guider

COMPLET
- **Nombreuses applications** marché et **solutions** produits
- **Accès à l'historique** des études précédentes

EXPERT
- **Nombreux paramétrages** disponibles
- **Feuille de calcul** détaillée

PRÉCIS
- **Nombreuses variables possibles** (eau froide, eau primaire, bouclage, type de générateur)
- **Dimensionnement optimisé**

LES ÉTAPES DU DIMENSIONNEMENT

1 Besoins du bâtiment

- Nombreuses applications marché : logements, hôtels, établissements de santé, établissements sportifs…
- Typologies détaillées : logements privés, résidences étudiantes, résidences seniors…
- Valeurs par défaut modifiables, possibilité d'ajuster les valeurs de consommation journalières

→ **Calcul des besoins ECS du bâtiment (volume 10', etc.)**

2 Sélection du système

- Possibilité de dimensionner en instantané, semi-instantané/semi-accumulé ou accumulé
- Présence des produits ACV et Atlantic


Gamme Tank-in-Tank


Rubis Evo


Sanigaz Evo


Neoflow


Hygiatherm

3 Prise en compte des données spécifiques

- Prise en compte du bouclage, de la température d'eau froide et de la température primaire
- Optimisation de la performance selon le type de générateur et la température primaire

→ **Calcul du couple Puissance / Volume**

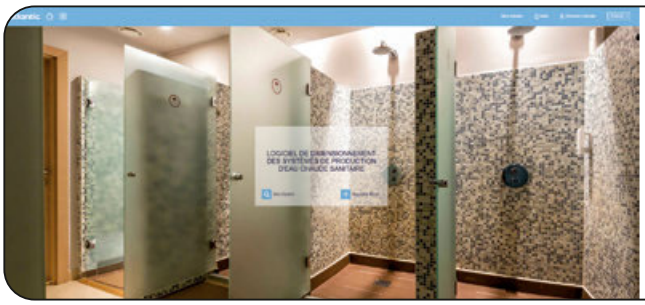
4 Filtrage des solutions

- Filtres applicables selon les spécificités de la chaufferie : encombrement, hauteur disponible
- Filtres applicables selon les spécificités produit

5 Note de calcul détaillée

- Synthèse de calcul avec toutes les hypothèses utilisées
- Personnalisable, téléchargeable en PDF et/ou enregistrable dans votre espace personnel dédié

Espace personnalisé avec sauvegarde des études réalisées



À RETROUVER
SUR LES SITES
atlantic-pros.fr
acv.com

LES RÉGLEMENTATIONS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONSTRUIRE DURABLEMENT, RÉNOVER INTELLIGEMMENT

La **transition énergétique** dans les secteurs des bâtiments tertiaires, qu'ils soient neufs ou rénovés, constitue un **enjeu majeur en France**. Avec la loi Climat et Résilience, l'objectif de l'État est clair : **réduire les émissions de gaz à effet de serre**, **diminuer la consommation énergétique** et **améliorer le confort thermique** des occupants. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs réglementations ont été instaurées, encadrant la construction, la rénovation et l'exploitation des bâtiments. **Atlantic Systèmes vous présente un aperçu des principales réglementations en vigueur.**



LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020 (RE2020)

LOGEMENT TERTIAIRE NEUF

Succédant à la Réglementation Thermique 2012 (RT2012), la RE2020 est la première réglementation française, et l'une des premières mondiales, à introduire **la performance environnementale dans la construction neuve via l'analyse du cycle de vie du bâtiment.**

Elle est entrée en vigueur le **1er janvier 2022** pour **les bâtiments collectifs d'habitation**.

Depuis le 1er juillet 2022, sont également concernés **les bureaux et les bâtiments d'enseignement primaire ou secondaire.**

Depuis le 1er janvier 2023, sont concernés **les extensions des bâtiments** (habitation, bureaux, locaux d'enseignement primaire et secondaire) ainsi que les **constructions provisoires.**

Depuis le **1er juillet 2023**, la réglementation s'applique aussi aux **habitations temporaires légères de loisirs de moins de 35 m²** implantées dans les lieux de loisirs. Puis, la RE2020 devrait être étendue d'ici mi-2026 à d'autres segments du tertiaire : hôtels, restaurants, commerces, crèches, bâtiments universitaires, médiathèques et bibliothèques, établissements de santé et EHPAD, gymnases, etc.

La **RE2020** vise :

- La **sobriété énergétique** des bâtiments avec la performance de l'enveloppe du bâti
- La **décarbonation de l'énergie** avec le recours aux énergies renouvelables et peu carbonées
- La diminution de l'**impact carbone** avec le recours aux matériaux et équipements ayant une faible empreinte carbone
- Une **garantie de confort** des occupants en cas de forte chaleur

LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS EXISTANTS (RT EXISTANT)

LOGEMENT TERTIAIRE RÉNO

L'arrêté du 13 juin 2008 fixe les exigences de performance énergétique pour les bâtiments résidentiels et tertiaires de plus de 1000 m², construits après le 1er janvier 1948, qui font l'objet de travaux de rénovation thermique importants dépassant 25 % de la valeur du bâtiment hors foncier.

Avant le dépôt du permis de construire, une étude de faisabilité technique et économique des solutions d'approvisionnement en énergie doit être réalisée, évaluant notamment les systèmes de chauffage, de refroidissement et de ventilation. Les travaux doivent réduire la consommation énergétique globale du bâtiment par rapport à la consommation énergétique initiale du bâtiment.

Pour les logements, une consommation maximale est imposée pour le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude sanitaire, variant entre 80 et 165 kWh d'énergie primaire/m²/an selon le type de chauffage et le climat.

Pour les bâtiments non résidentiels, les travaux doivent conduire à un gain de 30 % sur la consommation d'énergie, par rapport à l'étant antérieur.

Des performances minimales sont requises pour plusieurs composants, dont les systèmes de chauffage et de ventilation lorsqu'ils sont modifiés, suite aux travaux de rénovation.

Enfin, le confort d'été doit être assuré, limitant l'utilisation de la climatisation.

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)



LOGEMENT TERTIAIRE

Le DPE collectif sensibilise propriétaires et occupants à la consommation énergétique et aux émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. Obligatoire pour la vente ou la location de biens, il classe les bâtiments de A à G et recommande des travaux de rénovation. Depuis le 1er janvier 2024, il est obligatoire, à l'échelle du bâtiment, pour les immeubles en monopropriété et les copropriétés de plus de 200 lots. Depuis le 1er janvier 2025, il a été étendu aux copropriétés de 50 à 200 lots. Au 1er janvier 2026, il concernera les copropriétés de moins de 50 lots. Le DPE tertiaire est également obligatoire en cas de vente pour la construction d'un bâtiment neuf, et pour les bâtiments publics de plus de 250 m².

Les étiquettes énergie et climat varient selon l'usage du bâtiment (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux). Depuis 2008, le DPE doit être affiché dans les bâtiments publics pour informer sur leur performance énergétique et leurs émissions de GES. Les annonces immobilières doivent indiquer la performance énergétique et climatique. Ce dispositif vise à améliorer la transparence et l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires. Au 1er janvier 2026, la méthode de calcul du DPE évoluera avec un coefficient de conversion de l'électricité, actuellement fixé à 2,3, qui sera abaissé à 1,9.

LE DÉCRET TERTIAIRE



TERTIAIRE

Représentant environ un tiers de la consommation énergétique du bâtiment en France, le parc immobilier est soumis depuis octobre 2019 au Décret Tertiaire, ou dispositif Éco Énergie Tertiaire (EET). Cette réglementation impose une réduction progressive de la consommation d'énergie finale : **–40 % d'ici 2030, –50 % d'ici 2040, –60 % d'ici 2050 (par rapport à une année de référence ≥ à 2010).**

Ce décret concerne :

- les bâtiments de plus de 1000 m² abritant des activités tertiaires
- les bâtiments à usage mixte lorsque la surface tertiaire cumulée atteint au moins 1000 m²
- les ensembles de bâtiments sur une même unité foncière, dès lors que la surface tertiaire est ≥ 1000 m²

Sont exclus les constructions provisoires / lieux de culte / activités opérationnelles liées à la défense, sécurité civile ou sûreté intérieure.

Les propriétaires et preneurs à bail doivent mettre en place des plans d'actions incluant l'amélioration de l'enveloppe, l'installation d'équipements performants (chauffage, ECS) et la mise en œuvre d'une GTB (Gestion Technique de Bâtiments). La déclaration annuelle des consommations est obligatoire sur la plateforme OPERAT pilotée par l'ADEME, pour mesurer la bonne tenue des objectifs.

LE DÉCRET BACS



TERTIAIRE

Le décret BACS, en français « Systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments », vise à généraliser l'usage des outils de pilotage et de supervision (chauffage, ventilation, ECS…) dans les bâtiments tertiaires afin de réduire la consommation d'énergie tout en garantissant confort, santé et productivité. Seul le propriétaire des équipements est assujetti.

Depuis le 8 avril 2024, sont concernés les bâtiments neufs équipés d'un système* de puissance nominale utile > 70kW.

Les bâtiments existants doivent se mettre en conformité :

- avant le 1er janvier 2025 pour les puissances > à 290 kW,
- avant le 1er janvier 2027 pour les puissances > à 70 kW,
- depuis 2023 pour les puissances > à 70 kW lors du renouvellement de ce système.

Une exemption est prévue si une étude démontre un temps de retour sur investissement > à 10 ans.

Les BACS classés C sont réputés conformes aux exigences réglementaires.

CONCLUSION

Ces réglementations transforment durablement le parc des bâtiments français, le rendant plus économe en énergie et plus respectueux de l'environnement.

Atlantic Systèmes vous accompagne pour répondre aux obligations réglementaires et atteindre les objectifs de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

*Système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec un système de ventilation.

atlantic PRO Services

ON EST LÀ

Un accompagnement à chaque étape de votre projet



Chaque jour à vos côtés pour plus de simplicité et de satisfaction client.

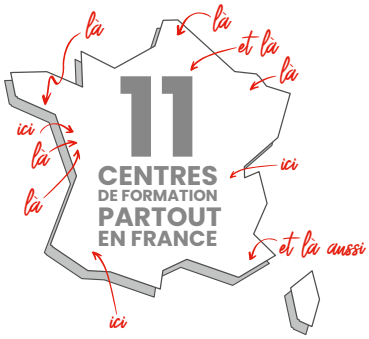
C'est avec la même exigence et le même professionnalisme que nous avons développé notre gamme de services pour vous accompagner et vous simplifier la vie au quotidien.

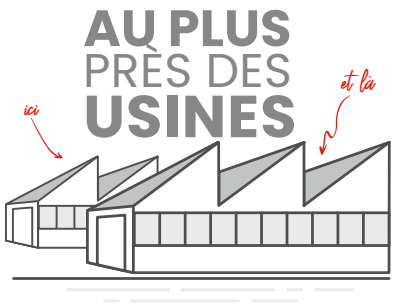
Une offre globale pour répondre toujours plus efficacement à vos attentes en toute sérénité.

AFRC RELATION 100% CLIENT — SERVICE FRANCE® GARANTI

BUREAU VERITAS Cert. : 24517169









Avec **Atlantic PRO Services,**
bénéficiez de l'offre multi-énergie
la plus complète et la plus
performante du marché.

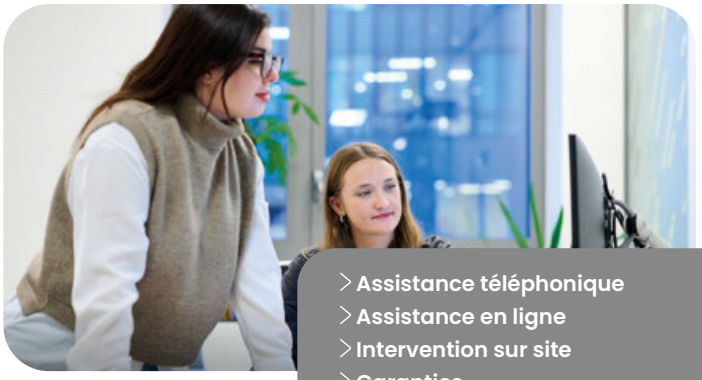
atlantic PRO Business

Vous proposer toutes les solutions pour développer efficacement votre chiffre d'affaires.

- Service Technique avant-vente
- Aide au dimensionnement et devis
- Commandes et livraisons

atlantic PRO Assistance

Vous accompagner tout au long de la durée de vie de votre installation, grâce à nos techniciens au téléphone, à l'espace SAV ou encore directement sur votre chantier.



- Assistance téléphonique
- Assistance en ligne
- Intervention sur site
- Garanties

atlantic PRO Campus

Vous permettre de monter en compétence grâce à des formations techniques, commerciales et qualifiantes adaptées à vos besoins. Dans nos centres de formation ou en digital.

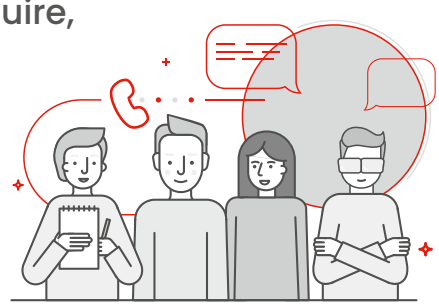


- Formations sur site
- Formations en ligne
- Formations qualifiantes

atlantic PRO Business

Service technique Avant-Vente

Une équipe technique et commerciale est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous aider à construire, dimensionner et chiffrer vos projets.



DES TECHNICIENS À VOTRE SERVICE

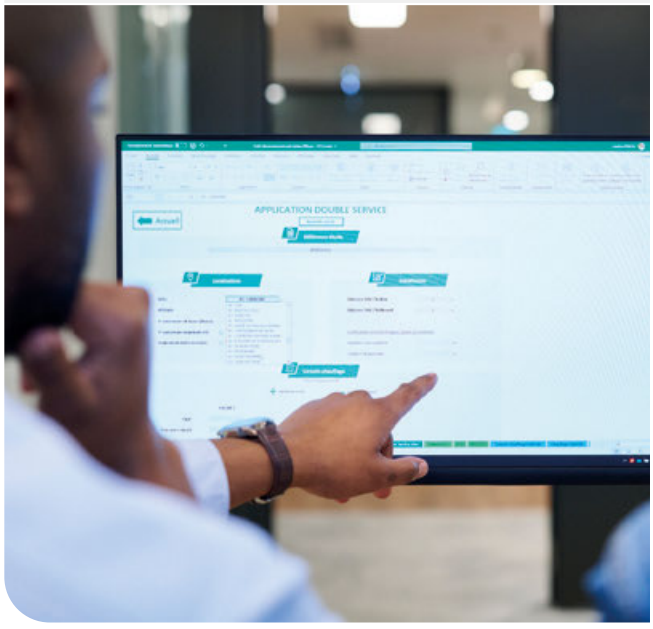
Contactez votre service technique.

01 41 98 30 00

(prix d'un appel local)

Du lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

devis.systemes@groupe-atlantic.com



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET AIDE AU CHOIX DE SOLUTIONS

- Renseignements sur les caractéristiques, le fonctionnement des produits et sur la réglementation
- Conseil sur le choix des solutions pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire pour les marchés collectifs et tertiaires

AIDE AU DIMENSIONNEMENT DES SOLUTIONS ET PRÉCONISATIONS D'INSTALLATION

- Évaluation des besoins
- Dimensionnement des solutions (systèmes thermodynamiques, pompes à chaleur collectives, modules thermiques d'alimentation, échangeurs, ballons, chaudières, accumulateurs gaz, groupes de maintien de pression…)
- Schémas hydrauliques des installations
- Schémas d'implantation de modules de chaufferie préfabriqués
- Exécutions spéciales pour des besoins particuliers

CHIFFRAGE DES SOLUTIONS

ATLANTIC S'ENGAGE À TRAVERS SA CHARTE ÉTUDES ET AVANT-VENTE À :

- Mettre à disposition des logiciels pour vous aider à réaliser vos dimensionnements et devis,
- Plus de proximité grâce à un interlocuteur dédié.
- Proposer une étude de qualité réalisée « sur mesure » et en conformité avec les réglementations en vigueur,
- Un suivi personnalisé et une confidentialité de vos études,
- Un cursus de formations produits et logiciels pour vous permettre de monter en compétence.

Les outils avant-vente

Les outils et logiciels pour vous aider à construire, dimensionner et chiffrer vos projets.

Logiciels d'aide à la conception

Réalisez vous-mêmes vos études en ligne :

www.atlantic-pros.fr

Aquatic

Dimensionnez votre système collectif de production d'eau chaude sanitaire

- Sélectionnez les équipements Atlantic ou ACV adaptés
- Déterminez une enveloppe de prix pour votre projet

Découvrez les nombreuses fonctionnalités d'Aquatic en p. 12

Optimax Design

Estimez le rendement global annuel de Varmax 2 en 2, 3 ou 4 piquages selon l'installation

- Renseignez la nature des circuits de chauffage de votre installation
- Obtenez rapidement la différence de rendement global annuel théorique selon le type de raccordement des chaudières Varmax 2 (2, 3 ou 4 piquages)

Thermodim

NOUVEAU

Dimensionnez vos systèmes de chauffage et production d'eau chaude par pompes à chaleur collectives

- Profitez d'une prise en main simple et fluide
- Obtenez un dimensionnement sur mesure
- Accédez à une étude complète en quelques clics

Customheat

Réalisez, câblez et paramétrez votre installation de chauffage et ECS collective

Configurez votre installation :

- Choisissez vos chaudières, circuits et ECS, prévoyez vos accessoires
- Ajustez la loi d'eau selon vos besoins

Rendez-vous sur www.acv.com

RETROUVEZ TOUS LES OUTILS ACV AVANT-VENTE :

- Fiches de demande d'étude
- Fichiers BIM
- CCTP et guides de saisie RE2020
- Documentation
- Accès au logiciel de dimensionnement Aquatic



Commandes et livraisons

Un traitement efficace pour vous faire gagner du temps.

DE SÉRÉNITÉ

Un suivi personnalisé de vos demandes à l'aide d'une identification spécifique

D'EFFICACITÉ

Un service dédié et organisé en régions

DE SIMPLICITÉ

Un assistant commercial à votre service, du traitement de votre commande jusqu'à la livraison finale

Offre de services supply chain

Commande

Accompagnement chantier À LA DEMANDE

Ce service est applicable pour toute livraison à horizon lointain et incertain. Nous enregistrons votre commande et vous aidons à la cadencer en fonction des besoins et contraintes de votre chantier. Nous nous engageons à tenir compte de l'évolution du chantier dans le process de mise à disposition des produits.

Stockage temporaire

Décalage de livraison imprévu. Conditions de tarification selon le cas de figure pour le stockage de vos produits.

Livraison À LA DEMANDE

- Prise de RDV
- Livraisons hors plateforme.
- Livraison chantier par lot
- Enlèvement sur site

Frais de livraison

- **Chaudière/ECS + Accessoires :**

Livraison franco de port non déchargé. Les frais de déchargement sont à la charge de votre client.

- **Accessoire seul :**

Livraison franco de port à partir de **1 000 € H.T.**

Frais de port pour accessoires seuls	<30 kg	>30 kg
	35 €	Nous consulter

- **Mise à terre avec hayon.**

DÉSIGNATION	Référence	Prix en net en euros
Mise à terre avec hayon	080 013	119

Contactez le service commandes clients via un numéro unique

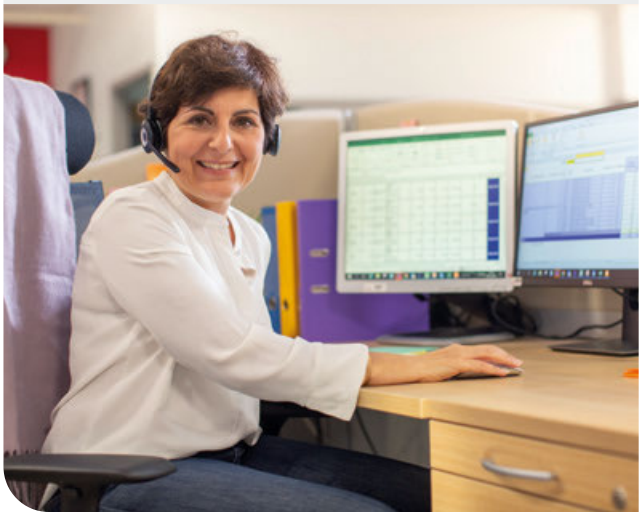
03 85 35 21 21

(prix d'un appel local)

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h00 à 12h15 et 13h30 à 17h00

Enregistrement et suivi des commandes

Par mail :
commande.systemes@groupe-atlantic.com



Notre vocation : vous accompagner tout au long de la durée de vie de votre installation en vous apportant une aide adaptée à vos besoins.

EN LIGNE SUR WWW.ACV.COM	AU TÉLÉPHONE ET EN VISIO-ASSISTANCE	SUR SITE

Assistance en ligne Espace SAV

Pour vous permettre de travailler en toute sérénité.
Accédez à tout le contenu dont vous avez besoin, où que vous soyez et à tout instant.

RAPIDE

Commandez vos pièces de rechange en 3 clics
Réalisez votre devis à l'entête Atlantic

SIMPLE

Gérez vos garanties directement en ligne
Recherchez votre produit à l'aide de son numéro de série et assurez vous de sélectionner la bonne pièce

PRATIQUE

Tutoriels vidéo, documentations techniques, vues éclatées, livrets techniques, fiches de dépannage... Tout en un clic

www.acv.com
rubrique « Espace Pro »

Pour accéder à votre espace SAV, munissez-vous :
› De votre identifiant (N° de SIRET)
› De votre mot de passe

ASSISTANCE TECHNIQUE EN LIGNE !

- Tutos Vidéo
- Fiches Assistance
- Notices Produits
- Pièces de rechange

atlantic PRO Assistance

Au téléphone et en visio-assistance

Une question technique sur nos produits ?
Obtenez des réponses concernant :

- MISE EN SERVICE
- DIAGNOSTIC
- DÉPANNAGE
- GESTION DES GARANTIES ET DES RETOURS
- SÉLECTION DE PIÈCES DE RECHANGE
 (Les pièces sont expédiées en 24h si en stock, si commandées avant 15h et hors pièces chaudronnées.)
- BESOIN DE FAIRE INTERVENIR UN TECHNICIEN EXPERT SUR VOS CHANTIERS
- CONTRAT DE SERVICE

Contactez notre assistance technique, devant le produit, en vous munissant de la référence et du n° de série de l'appareil.

Vous pourrez partager vos questionnements avec nos experts basés en France sur notre site industriel de Pont-de-Vaux.

Contactez nous au

03 51 42 70 03

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h



Demandez un dépannage en visio-assistance et laissez vous guider, les yeux fermés, par nos techniciens !

RAPIDE

Un diagnostic efficace avec nos experts.

Temps moyen de résolution : 7 min.

ÉCONOMIQUE

En évitant les déplacements inutiles et en gagnant du temps dans la gestion des problématiques SAV.

PRATIQUE

Avec des conseils personnalisés en direct.

+ de 10 000 visio-assistances réalisées en 2025.

Intervention sur site

Faire appel à nos techniciens sur vos chantiers c'est l'assurance d'une installation conforme, optimisée et fiable. Ainsi qu'un confort optimal des occupants.
Un rapport complet vous est remis à l'issue de l'intervention.

EXPERTISE
Des techniciens experts sur nos produits pour vous aider et vous conseiller

EFFICACITÉ
Des interventions se soldant par une réussite du premier coup

FIABILITÉ
Une augmentation de la durée de vie

DISPONIBILITÉ
Nous nous déplaçons partout en France

Planifier une intervention

Télécharger le formulaire de demande de mise en service pour les produits ACV sur le site **www.acv.com** rubrique « Espace Pro ».
Remplissez-le et renvoyez-le à **intervention.collectif@groupe-atlantic.com**

Ou nous contacter au numéro unique

03 51 42 70 03

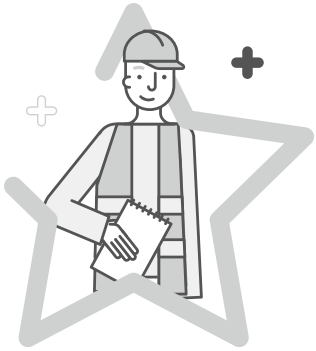
(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h

Mise en service

Quel que soit le type de votre installation,
nous vous proposons une prestation de mise en service complète :

- Contrôle de la conformité de l'installation avec les préconisations (raccordements hydraulique, vérification des alimentations, ...).
- Paramétrage de la régulation.
- Mise en marche, test de bon fonctionnement et explication.
- Remise d'un rapport d'intervention précisant les réglages effectués.



	PAC collectives	Chaudières gaz	Chaudières électriques	Chaudières pressurisées	Modules Thermiques d'Alimentation	Équipements de chaufferie	ECS(1) Préparateurs Échangeurs	ECS(1) Accumulateurs
Assistance à l'installation	✓				✓			
Pré-visite	✓							
Mise en service	✓	✓	✓	✓(2)	✓(3)	✓	✓	✓
Paramétrage régulation	✓	✓	✓	✓			✓	✓
Assistance démontage remontage		✓						

(1) Eau chaude sanitaire
(2) Uniquement pour Varmega Evo
(3) Assistance à la mise en service pour les MTA

atlantic PRO Campus

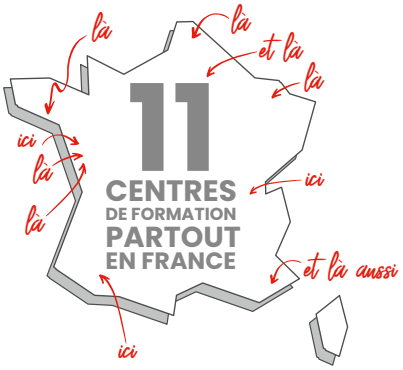
Les formations pratiques

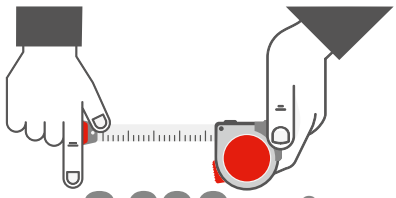
Des formations au plus proche de votre quotidien pour gagner en efficacité.

Pourquoi se former ?

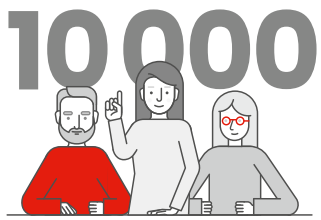
- POUR GAGNER DU TEMPS
- POUR OPTIMISER VOTRE INSTALLATION
- POUR GAGNER EN EFFICACITÉ







8 200 m²
DE SALLES PRATIQUES



10 000
STAGIAIRES
CHAQUE ANNÉE

PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION
Les formations dispensées par notre organisme peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge totale ou partielle auprès de votre OPCO (Opérateur de Compétences).

Les + Atlantic

- Produits en fonctionnement
- Manipulation par petits groupes
- Bancs de test et simulation de pannes
- Formateurs experts issus du terrain

COMMENT S'INSCRIRE ET PLANIFIER VOTRE FORMATION ?

- **En ligne : www.atlantic-pros.fr**
 Rubrique Formation
- **Par téléphone : 04 72 10 27 69**
 (prix d'un appel local)
- **Par courrier :** Bulletin d'inscription rempli accompagné du règlement à envoyer à :
 CESC Service Formation
 13 boulevard Monge - 69330 Meyzieu

Des formations adaptées à votre besoin

FORMATIONS SUR LA POMPE À CHALEUR COLLECTIVE ADAPTÉES À VOTRE MÉTIER

Sélectionner une pompe à chaleur collective

BUREAUX D'ÉTUDES

PAC 2-00

Concevoir et dimensionner une installation de pompe à chaleur collective

1 jour / 350 € HT

TRV 2-01

Optimiser l'hydraulique des chaufferies en rénovation, à partir de solutions gaz, pompes à chaleur ou hybrides

1 jour / 350 € HT

DISTRIBUTEURS

PAC 2-05

Sélectionner et chiffrer une pompe à chaleur collective

1 jour / 350 € HT

TRV 2-02

Sélectionner et chiffrer les matériels collectifs (générateur et équipements) à partir d'un CCTP

2 jours / 700 € HT

FORMATIONS SUR L'INSTALLATION DE VOTRE CHOIX

Optimiser son installation et gagner en autonomie

POMPES À CHALEUR COLLECTIVES

PAC 2-03

Pompes à chaleur collectives : trucs et astuces en chaufferie

½ journée / 1 020 € HT

CHAUDIÈRES COLLECTIVES

CHD 2-03

Chaudières collectives : trucs et astuces en chaufferie

½ journée / 1 020 € HT

HYDRAULIQUE

CHD 2-04

Hydraulique et régulation : trucs et astuces en chaufferie

½ journée / 1 020 € HT

MODULES THERMIQUES D'ALIMENTATION

MTA 2-03

Modules thermiques d'alimentation : trucs et astuces

½ journée / 1 020 € HT

Le Atlantic

Grâce aux formations "Trucs et astuces", vous pouvez vous former sur votre propre chantier et ainsi, optimiser votre installation grâce à l'expertise de nos formateurs.

FORMEZ-VOUS DANS VOTRE CHAUFFERIE

Nous disposons d'une large offre de formation pour monter en compétences sur l'ensemble de nos produits

FORMATIONS SUR LES PRODUITS TANK-IN-TANK ACV BIENTÔT DISPONIBLES !
NOUS CONSULTER

ENVIE D'EN SAVOIR UN PEU PLUS SUR NOS CENTRES ?

Découvrez en images les coulisses d'une formation sur les chaudières collectives !

Nos assistant(e)s formation sont là pour vous accompagner et vous orienter dans votre choix de formation

N'hésitez pas à leur demander conseil :

04 72 10 27 69

(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h

Par mail :
formation@groupe-atlantic.com

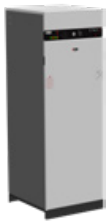
3.

CHAUDIÈRES ÉLECTRIQUES



P.28

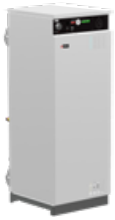
E-Tech S



- Générateur électrique ECS et chauffage monobloc au sol
- Système Tank-in-Tank
- Réservoir interne en acier inoxydable
- Stockage ECS intégré
- Notre HeatMaster électrique !
- 4 modèles de 14,4 à 28,8 kW

P.32

E-Tech P



- Chaudière électrique sol grosse puissance à faible encombrement
- Chaudière robuste et facile à installer
- 4 modèles de 57,6 à 259,2 kW



P.34

E-Tech W



- Chaudière murale électrique
- Chaudière robuste et facile à installer
- 7 modèles de 8,4 à 36 kW

E-Tech S

Le HeatMaster en version électrique !



Caractéristiques techniques

- **Puissances :** 4 modèles de 14,4 à 28,8 kW
- **Capacité ECS intégrée**

Exemples concrets

- **Une E-Tech S 160** pourrait assurer la production d'ECS (cuisine et sanitaires) et le chauffage pour **un restaurant d'altitude de 70 couverts.**
- **Une E-Tech S 380** pourrait répondre aux besoins d'**une station de lavage automobile de trois pistes** (production d'ECS et dégivrage des dalles).

C'est quoi ?

L'E-Tech S est un générateur électrique, équipé de la technologie Tank-in-Tank.
Elle produit l'**eau chaude sanitaire** et assure le **chauffage**, sans émission directe de CO_2.

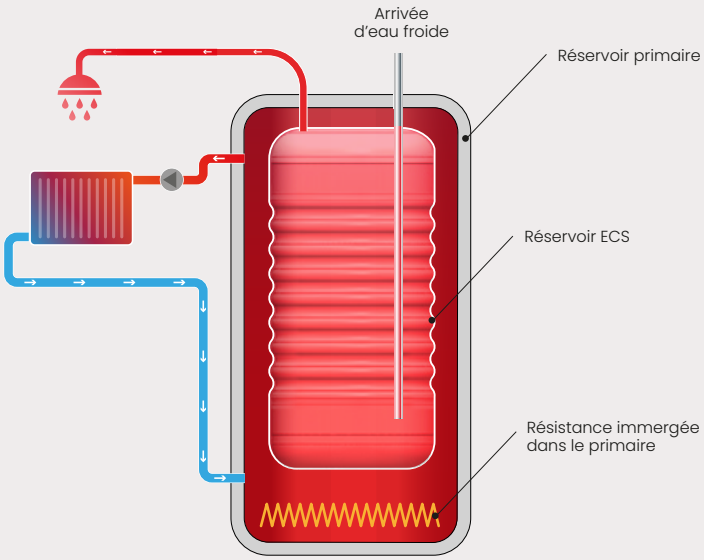
Pourquoi les choisir ?

- **Zéro gaz, zéro fumées :** idéale dans les zones sans réseau gaz.
- **Tank-in-Tank :** pas d'anode, entretien réduit, hygiène et durabilité maximales.
- **Compacité :** encombrement au sol réduit, largeur passe-porte.

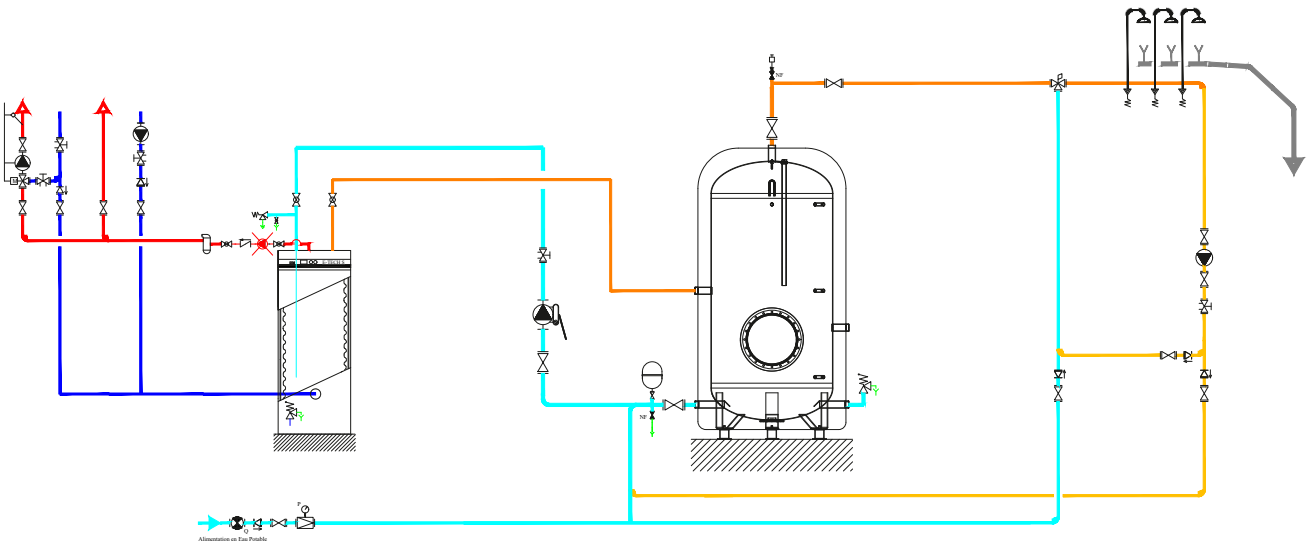
Applications types

- **Petits collectifs ou tertiaire sans gaz.**
- **Hôtellerie / résidences :** production ECS fiable.
- **Bâtiments en zones contraintes :** sans conduit, sans stockage externe.
- **Stations de lavage.**

Générateurs Tank-in-Tank double service électrique : E-Tech S

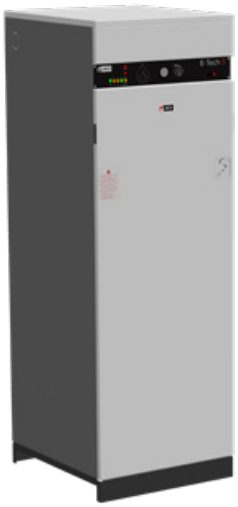


Exemple d'intégration d'une production ECS et chauffage avec E-Tech S et ballon de stockage



E-TECH S

Générateurs électriques ECS et chauffage monobloc sol avec ballon ECS intégré



LES + PRODUIT

- Chaudière robuste, facile à installer
- Réservoir interne en acier inoxydable
- Double service, ECS et chauffage en simultané
- **Zéro gaz, zéro fumées** : idéale dans les zones sans réseau gaz
- Anti-légionnelle : température de stockage > 60°C

4 modèles
de 14,4 à 28,8 kW



Fournitures

Corps de chauffe
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Réservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression de service maximum ECS 8,6 bar**
- Corps isolé de mousse de polyuréthane rigide
- Le primaire de la chaudière est équipé de vases d'expansion, d'une soupape de sécurité, d'un mano-thermomètre, d'une sécurité de manque d'eau (pressostat), d'une pompe de circulation HEP, d'une sécurité surchauffe
- Thermo-plongeurs amovibles en acier inoxydable

Régulation
- Thermostat de température à deux étages permettant une adaptation de la puissance
- Délestage de puissance possible

Spécificités

- Sécurité électrique double sur le circuit de commande et le circuit de puissance
- Les connexions chauffage dans 3 directions possibles pour installation contre un mur ou dans un coin

Colisage

- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie

- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

Services en option :
- Mise en service E-Tech S 160 - 240 - 380 : **Ref. 788 671 - 215 € HT**
- Appareil supplémentaire : **Ref. 788 667 - 72 € HT**

TARIFS

DÉSIGNATION					
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
E-Tech S 160 Mono	7,2 / 14,4	99	68	786 823	**6 994**
E-Tech S 160 Tri	7,2 / 14,4	99	68	786 822	**6 994**
E-Tech S 240 Tri	14,5 / 28,8	164	86	786 824	**7 446**
E-Tech S 380 Tri (1)	7,2 / 28,8	263	131	786 825	**9 629**

(1) Uniquement pour application industrielle
Montant éco-participation à ajouter : 29,00 € HT

PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

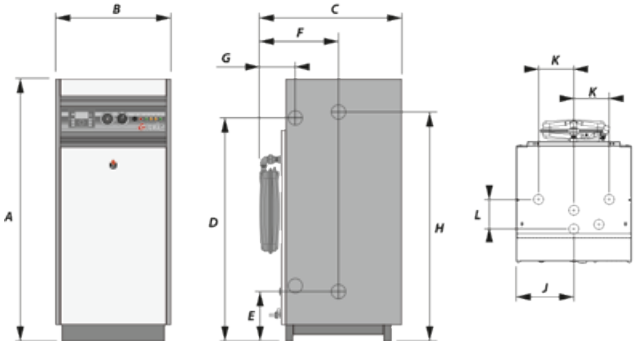
	UNITÉS	MODÈLES			
		160 MONO	160 TRI	240 TRI	380 TRI
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT À 80°C, EAU FROIDE À 10 °C, PUISAGE À 60°C					
Débit continu à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	413	413	827	827
Débit de pointe à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	356	356	545	875
Débit de pointe 1ère heure à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	700	700	1234	1564

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

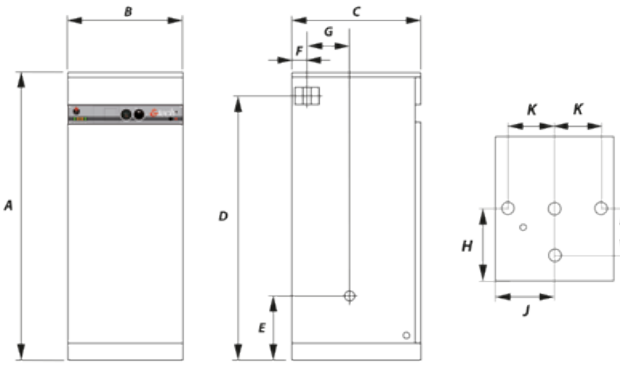
	UNITÉS	MODÈLES			
		160 MONO	160 TRI	240 TRI	380 TRI
Tension	V	1x230 + N	3x400 + N	3x400 + N	3x400 + N
Puissance électrique	kW	7,2/14,4	7,2/14,4	14,5/28,8	7,2/28,8
Nombre d'éléments chauffants		6 x 2	6 x 2	6 x 2	7 x 2
Capacité totale	L	167	167	250	394
Capacité primaire	L	68	68	86	131
Capacité sanitaire	L	99	99	164	263
Surface de chauffe ballon ECS	m²	1,26	1,26	1,94	2,65
Raccordement chauffage	Ø"	1 F	1 F	1 M	1 M
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 F	1 1/2 F
Température maximale de fonctionnement	°C	85	85	85	85
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6
Dimension A	mm	1342	1342	1818	2134
Dimension B	mm	590	590	590	720
Dimension C	mm	728	728	728	800
Dimension D	mm	928	928	1403	1985
Dimension E	mm	249	249	249	300
Dimension F	mm	402	402	402	92
Dimension G	mm	181	181	181	265
Dimension H	mm	958	958	1433	435
Dimension J	mm	295	295	295	360
Dimension K	mm	180	180	180	135
Dimension L	mm	150	150	150	135
Poids à vide	kg	115	115	155	230
Profil de soutirage déclaré		L	L	XL	XXL
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux (A+++ ➔ D)		D	D	D	D
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (A+ ➔ F)		C	C	C	E

DIMENSIONS (mm)

E-Tech S 160 à 240

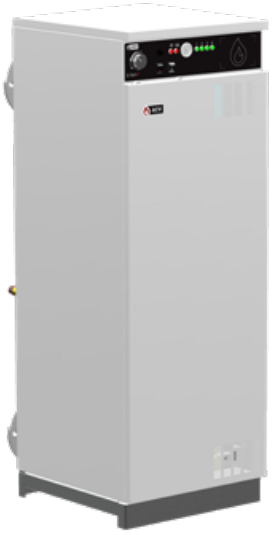


E-Tech S 380



E-TECH P

Chaudières électriques sol



LES + PRODUIT

- **Grosse puissance et faible encombrement**
- **Facilité d'installation et d'entretien**
- **Chaudière durable avec confort acoustique**
- **Contrôleur électronique qui adapte la puissance de la chaudière par enclenchement successif de 4 étages de puissance**
- **Idéale en appoint d'une production thermodynamique**

5 modèles
de 57,6 à 259,2 kW

Uniquement modèle 57

Fournitures

Corps de chauffe

- Habillage en acier soumis à un procédé de dégraissage et de phosphatation avant d'être peint par projection de peinture et cuit au four à 220°C
- Corps de chauffe en acier STW 22 de forte épaisseur
- Éléments chauffants construits en acier inoxydable incoloy 800 immergés dans le corps de chauffe à l'avant de la chaudière
- Circuit de puissance en 400 V triphasé sans neutre
- Circuit de commande en 230 V monophasé (+N)

Régulation

- Contrôleur électronique qui adapte la puissance de la chaudière par enclenchement successif de 4 étages de puissance (25%, 50%, 75%, 100%)
- Possibilité de pilotage par contact sec

Spécificités

- Circuit de commande protégé par un disjoncteur interne à réarmement de 3 ampères.
- Circuit de puissance protégé à l'entrée de chacune des 3 phases par un fusible de puissance
- Chaque contacteur qui alimente 2 ensembles de résistances de 3 x 2,4 kW (soit 14,4 kW en tout) est protégé par un disjoncteur magnéto-thermique
- L'automate intègre un temps de post-circulation de 5 minutes dès que la consigne du réseau de chauffage et/ou du ballon d'eau chaude sanitaire est atteinte

Colisage

- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie

- Corps de chauffe : 5 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

Services en option :

- Mise en service E-Tech P 57 - 115 - 144 - 201 - 259 : **Ref. 788 671 - 215 € HT**
- Appareil supplémentaire : **Ref. 788 667 - 72 € HT**

TARIFS

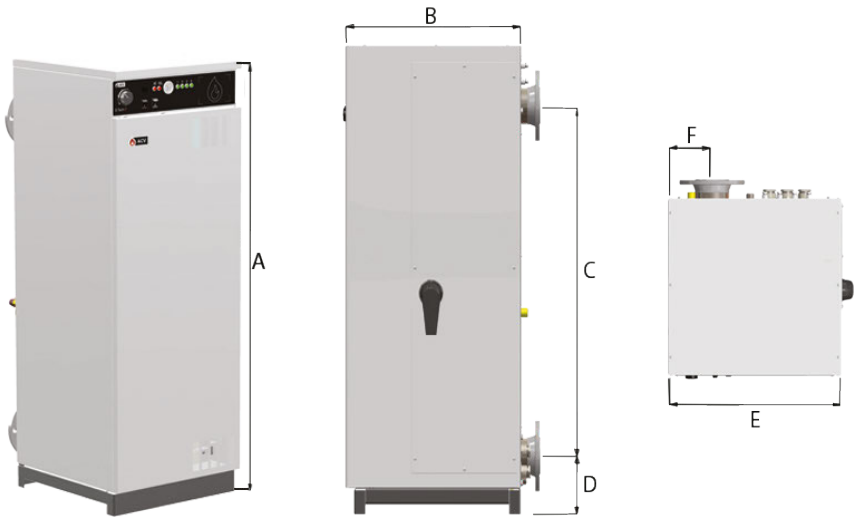
DÉSIGNATION			
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
E-Tech P 57	14,4 / 57,6	784 137	9 629
E-Tech P 115	28,8 / 115,2	784 138	14 247
E-Tech P 144	36,0 / 144,0	784 139	15 689
E-Tech P 201	50,4 / 201,6	784 141	20 233
E-Tech P 259	64,8 / 259,2	784 140	23 113

Montant éco-participation à ajouter : 29,00 € HT

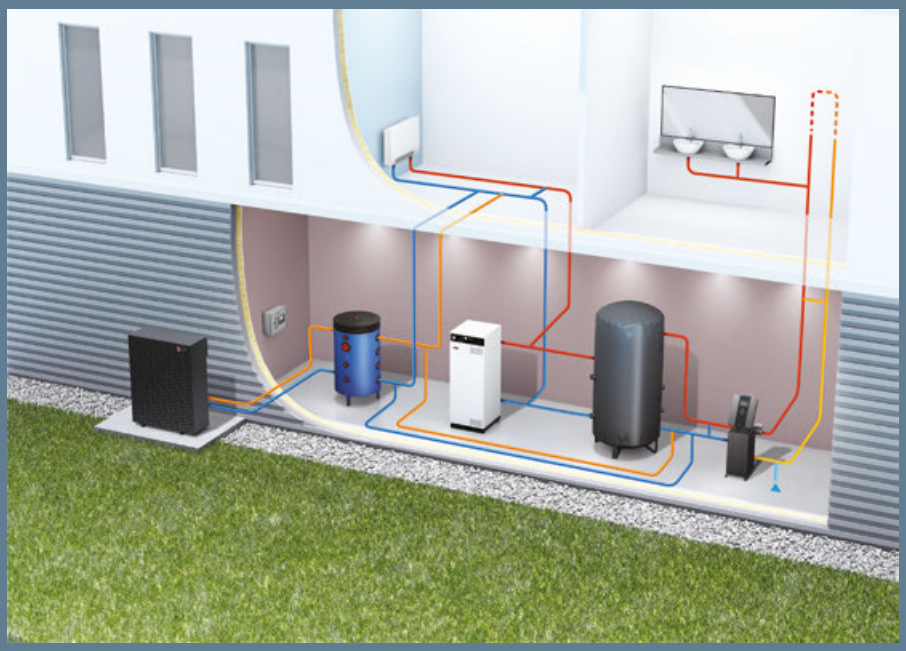
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	UNITÉS	MODÈLES				
		57	115	144	201	259
Tension	V	3x400+N	3x400+N	3x400+N	3x400+N	3x400+N
Puissance électrique	kW	14,4 / 57,6	28,8 / 115,2	36,0 / 144,0	50,4 / 201,6	64,8 / 259,2
Nombre d'éléments chauffants		2	4	5	7	9
Volume en eau	L	60	60	60	102	102
Débit minimum d'irrigation	m^3/h	4,960	9,920	12,390	17,340	22,320
Raccordement chauffage	Ø"	2 F	2 F	2 F	DN100	DN100
Température maximale de fonctionnement	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (primaire)	bar	4	4	4	4	4
Dimensions A	mm	1495	1495	1495	1495	1495
Dimensions B	mm	567	567	567	567	567
Dimensions C	mm	550	550	550	1100	1100
Dimensions D	mm	183	183	183	183	183
Dimensions E	mm	593	593	593	593	593
Dimensions F	mm	150	150	150	150	150
Poids à vide	kg	110	123	131	187	200
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux (A+ → F)		D	N/A	N/A	N/A	N/A

E-Tech P



Exemple d'intégration avec pompe à chaleur double service et appoint électrique via E-Tech P



E-TECH W

Chaudières murales électriques



LES + PRODUIT

- **Facilité d'installation et d'entretien**
- **Chaudière durable**
- **Adapté au décret tertiaire et DPE**

7 modèles
de 5,6 à 36 kW

Fournitures

Corps de chauffe
- Modèles 9 et 15 kW disponibles en version monophasé ou triphasé.
- Modèles 22, 28 et 36 kW disponibles en triphasé
- Habillage en acier
- Le corps de chauffe contenant le fluide primaire est construit en acier STW 22 de forte épaisseur
- Ces éléments chauffants, en acier inoxydable Incoloy 800
- Circulateur haute performance intégré

Régulation
- Régulation de température en départ constant à deux étages de puissance.
- Aquastat de régulation de température
- Possibilité de pilotage par contact sec
- Sécurité manque d'eau et surchauffe intégrées

Spécificités

- Tableau électrique relevable : connexions hydrauliques accessibles par le bas

Colisage

- Emballage carton

Garantie

- Corps de chauffe : 5 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION			
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
E-Tech W 09 Mono	5,6 / 8,4	786 831	**2 242**
E-Tech W 09 Tri	5,6 / 8,4	786 828	**2 242**
E-Tech W 15 Mono	9,6 / 14,4	786 832	**2 450**
E-Tech W 15 Tri	9,6 / 14,4	786 826	**2 450**
E-Tech W 22 Tri	14,4 / 21,6	786 827	**2 492**
E-Tech W 28 Tri	14,4 / 28,8	786 829	**2 933**
E-Tech W 36 Tri	18,0 / 36,0	786 830	**4 013**

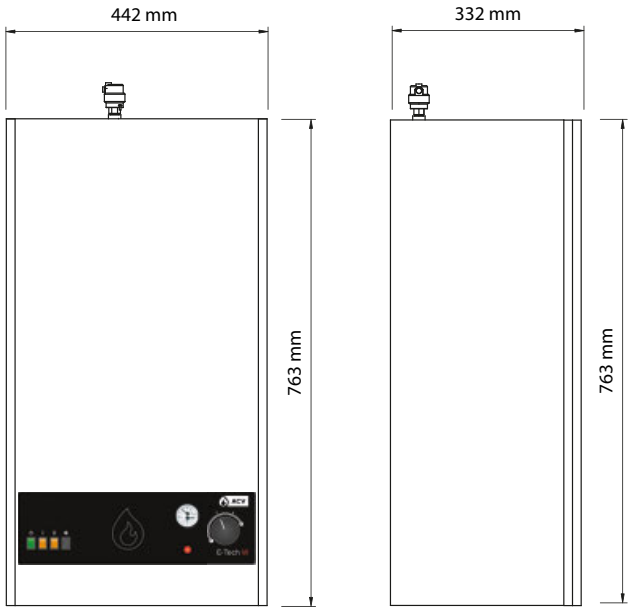
Montant éco-participation à ajouter : 1,75 € HT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

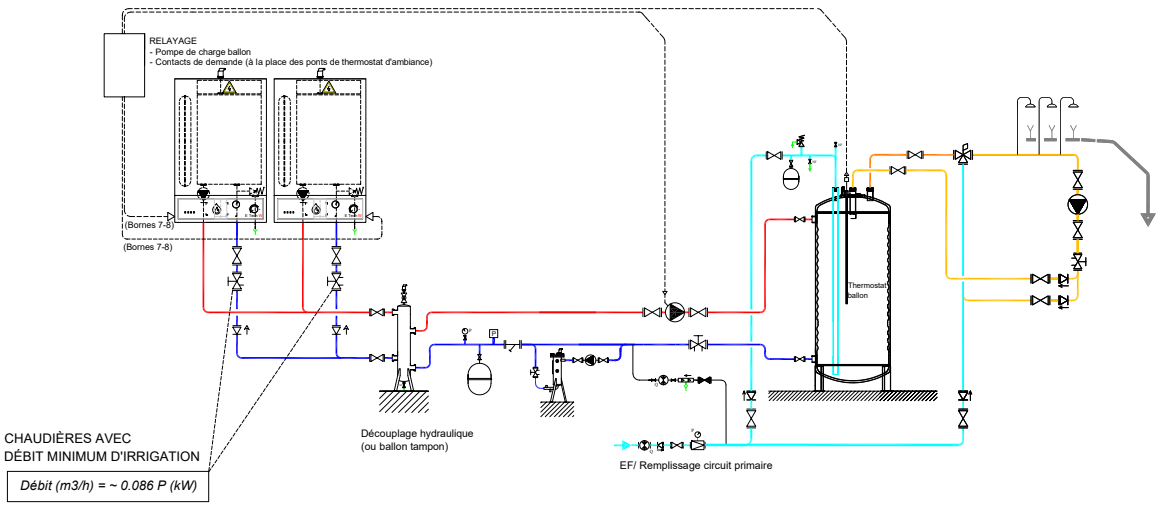
	UNITÉS	MODÈLES						
		09 MONO	09 TRI	15 MONO	15 TRI	22 TRI	28 TRI	36 TRI
Tension	V	1x230	3x400(+N)	1x230	3x400(+N)	3x400(+N)	3x400(+N)	3x400(+N)
Puissance électrique	kW	5,6 / 8,4	5,6 / 8,4	9,6 / 14,4	9,6 / 14,4	14,4 / 21,6	14,4 / 28,8	18,0 / 36,0
Nombre d'éléments chauffants		3	3	3	3	5	6	6
Puissance résistance	kW	2 x 1,4	2 x 1,4	2 x 2,4	2 x 2,4	2 x 2,4	2 x 2,4	2 x 3,0
Raccordement chauffage	Ø"	3/4	3/4	3/4	3/4	3/4	3/4	3/4
Protection IP		43	43	43	43	43	43	43
Température maximale de fonctionnement	°C	85	85	85	85	85	85	85
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3	3	3	3
Débit minimum d'irrigation	m³/h	0,950	0,950	1,240	1,240	1,860	2,480	3,100
Volume en eau	L	13	13	13	13	13	13	13
Capacité vase(s) d'expansion	L	10	10	10	10	10	10	10
Poids à vide	kg	45	45	45	45	45	45	45
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux (A+ → F)		D	D	D	D	D	D	D

DIMENSIONS (mm)

E-Tech W



Exemple d'intégration de deux chaudières E-Tech W pour une production ECS avec ballon préparateur



4.

BALLONS PRÉPARATEURS ECS



TANK-IN-TANK INOX - DOMESTIQUE

P.40 | **Comfort**
- Sol ou mural
- Gamme économique
- De 100 à 240L

P.46 | **Smart EW**
- Mural
- Capacité ECS supérieure
- Bi-énergie / ENR
- De 100 à 240L

P.52 | **Smart ME**
- Sol
- Multi-énergies / ENR
- De 200 à 800L

P.42 | **Smart**
- Sol ou mural
- Capacité ECS supérieure
- De 100 à 240L

P.48 | **Smart E**
- Sol
- Bi-énergie / ENR
- De 130 à 240L

P.38 **Choisir son préparateur ECS TANK-IN-TANK DOMESTIQUE**

P.44 | **Comfort E**
- Mural
- Gamme économique
- Bi-énergie / ENR
- De 100 à 240L

P.50 | **Smart E Plus**
- Sol
- Bi-énergie / ENR
- De 210 à 300L

CLASSIQUE

ÉLECTRIQUE

HYBRIDE

MULTI ÉNERGIE



TANK-IN-TANK INOX - TERTIAIRE ET COLLECTIF

P.58



Smart

- Tertiaire et Collectif
- Jaquette rigide
- Jusqu'à 5m³ en 2 heures
- De 320 à 420L

P.60



HR s

- Tertiaire et Collectif
- Résistance au feu M1
- Jusqu'à 8m³ en 2 heures
- De 320 à 1000L

P.62



HR i

- Tertiaire et Collectif
- Résistance au feu M1
- Vidange totale possible via trappe
- Jusqu'à 7m³ en 2 heures
- De 320 à 800L

TECHNOLOGIE TANK-IN-TANK

plus rapide,
plus sûre !

Un concept **unique**, **robuste** et **éprouvé**

Retrouvez tous ses avantages page 4

tank IN tank

CHOISIR SON BALLON PRÉPARATEUR ECS
TANK-IN-TANK DOMESTIQUE

Découvrez notre large gamme de préparateurs ACV !
Conçus pour toutes les applications, tant pour les nouvelles constructions que pour les rénovations.
Une technologie fiable et robuste **GARANTIE 10 ANS.**

CLASSIQUE

UTILISATION AVEC CHAUDIÈRES GAZ, FIOUL, BOIS, ÉLEC



Comfort



Smart

ÉLECTRIQUE

MÊME UTILISATION QUE CLASSIQUE
+ RÉSISTANCE ÉLECTRIQUE
+ PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Comfort E



Smart EW



Smart E











CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	COMFORT	SMART	COMFORT E	SMART EW	SMART E
Performance ECS	★★★☆	★★★★	★★★☆	★★★★	★★★★
Capacité ECS (L)	75 - 164	75 - 200	75 - 164	75 - 200	75 - 164
Capacité totale (L)	105 - 242	105 - 242	105 - 242	105 - 242	130 - 242
Position	Sol et murale	Sol et murale	Murale	Murale	Sol
Support mural	Option	Inclus	Inclus	Inclus	-
Connections primaires	2	2	2	2	2 (130 - 160) 5 (210-240)
Résistance électrique	-	-	Inclus 2,2 kW	Inclus 2,2 kW	En option 3 - 6 kW
Thermostat	Option	Intégré et câblé	Intégré et câblé Avec interrupteur été / hiver	Intégré et câblé Avec interrupteur été / hiver	Inclus
Thermomètre	-	Inclus	-	Inclus	Inclus
Sonde température	Doigt de gant dans l'ECS				
Boucle sanitaire	-	Inclus	-	Inclus	Inclus
Classe énergétique (A⁺ → F)	C	B	C	B	B
Température fluide primaire	Jusqu'à 90°C		Jusqu'à 90°C	Jusqu'à 90°C	Jusqu'à 90°C
Page produit	p.40	p.42	p.44	p.46	p.48

HYBRIDE

MÊME UTILISATION QUE
CLASSIQUE ET ÉLECTRIQUE
+ POMPES À CHALEUR



Smart E 210-240



Smart E Plus

MULTI ÉNERGIE

UTILISATION AVEC DE MULTIPLES
SOURCES D'ÉNERGIE



Smart ME







SMART E 210-240	SMART E PLUS	SMART ME
★★★★	★★★★	★★★★
126 - 164	126 - 200	99 - 263
203 - 242	203 - 293	203 - 800
Sol	Sol	Sol
-	-	-
5	7	9
En option 3 - 6 kW	En option 3 - 6 kW	En option 3 - 6 kW (sauf 800)
Inclus	Inclus	Inclus (en option pour 600 & 800)
Inclus	Inclus	Inclus (sauf pour 600 & 800)
Doigt de gant dans ECS (et primaire pour Smart E Plus)		
Inclus	Inclus	Inclus
B	B	B (200) et C (300 & 400)
Jusqu'à 90°C	Jusqu'à 90°C	Jusqu'à 90°C
p.48	p.50	p.52

COMFORT

Préparateurs d'eau chaude sanitaire
pour installation au sol ou murale verticale
avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Grande surface d'échange avec système Tank-in-Tank

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières
- Installation au sol ou au mur avec sorties ECS vers le haut ou vers le bas

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 525 mm pour le passage de portes

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

5 modèles
de 105 à 242 L

voir tableau de sélection p.38

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Doigt de gant inox pour thermostat ou sonde
- Isolation en mousse de polyuréthane rigide
- Jaquette extérieure en polypropylène

Options & accessoires
- Kit de montage mural
- Kit thermostat d'eau Comfort
- Soupape

Spécificités
- Position uniquement verticale
- Position au sol : piquages sanitaires vers le haut
- Position murale : piquages sanitaires vers le haut ou le bas
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Emballage carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Comfort 100	75	30	784 226	**1 323**
Comfort 130	75	55	784 227	**1 323**
Comfort 160	99	62	784 228	**1 438**
Comfort 210	126	77	784 229	**1 717**
Comfort 240	164	78	784 230	**1 866**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Kit de montage mural	240 102	**173**
Kit thermostat d'eau	786 921	**55**
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**

Montant éco-participation à ajouter : 0,07 € HT

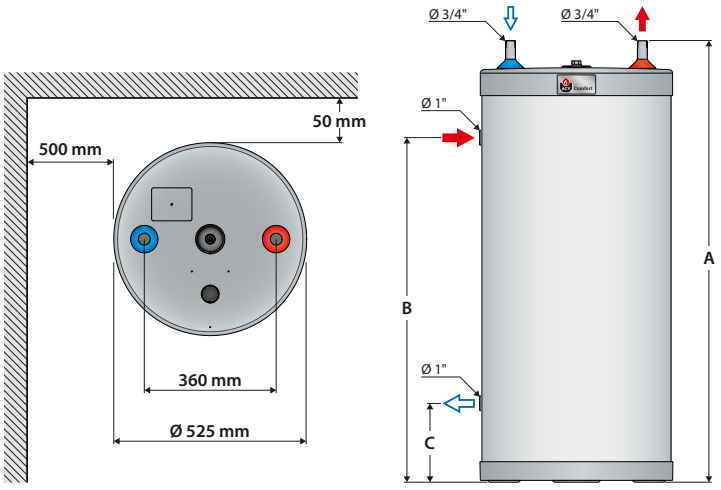
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES COMFORT				
			100	130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C							
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	0,70	0,70	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	592	658	890	1132	1527
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	507	564	763	970	1309
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	288	320	465	576	769
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	212	236	321	406	547
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	182	202	275	348	469
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	105	117	161	209	272
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	705	784	1063	1349	1820
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	604	672	911	1156	1560
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	345	384	549	689	913
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	9	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	18,4	18,4	24,7	32,2	39,2
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	23	23	31	39	53

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES COMFORT				
		100	130	160	210	240
Capacité totale	L	105	130	161	203	242
Capacité eau chaude sanitaire	L	75	75	99	126	164
Surface d'échange ECS	m²	1,03	1,03	1,26	1,54	1,94
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3	3
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	19,6	22,4	23,5	40,6	46,5
Dimension A	mm	845	1005	1205	1475	1720
Dimension B	mm	580	740	940	1210	1455
Dimension C	mm	215	215	215	215	210
Poids à vide	kg	37	40	47	58	65
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,244	1,378	1,533	1,667	1,733
Classe d'efficacité énergétique (A⁺ ➔ F)		C	C	C	C	C

Comfort



SMART

Préparateurs d'eau chaude sanitaire pour une installation au sol ou murale avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Plus grande capacité de stockage ECS

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières
- Installation au sol ou au mur avec sorties ECS vers le haut ou vers le bas

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 565 mm pour le passage de portes

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

5 modèles de 105 à 242 L

voir tableau de sélection p.38

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette extérieure en polypropylène épais avec finition élégante et résistante aux chocs
- Isolation haute qualité en mousse de polyuréthane rigide
- Thermostat de commande (substitution possible par une sonde ECS)
- Thermomètre

Options & accessoires
- Soupape

Spécificités
- Position uniquement verticale
- Position au sol : piquages sanitaires vers le haut
- Position murale : piquages sanitaires vers le haut ou le bas
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Emballage carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart 100	75	30	784 198	**1 534**
Smart 130	99	31	784 199	**1 670**
Smart 160	126	35	784 200	**1 822**
Smart 210	164	39	784 201	**2 032**
Smart 240	200	42	784 202	**2 186**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**

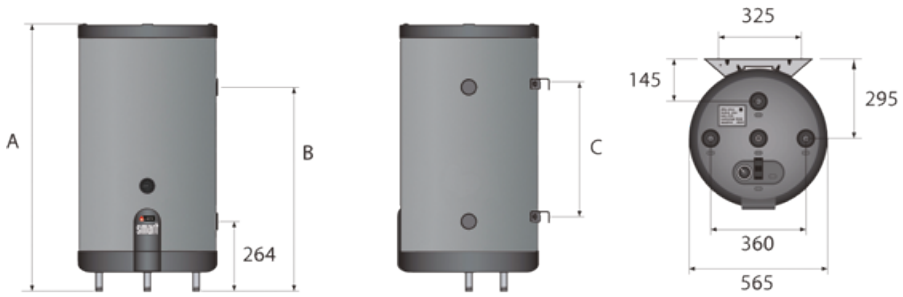
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART				
			100	130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C							
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	0,70	0,70	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	658	890	1132	1527	1943
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	564	763	970	1309	1665
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	320	465	576	769	994
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	236	321	406	547	700
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	202	275	348	469	600
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	117	161	209	272	337
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	784	1063	1349	1820	2319
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	672	911	1156	1560	1988
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	384	549	689	913	1165
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	9	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	18,4	24,7	32,2	39,2	44,6
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	23	31	39	53	68

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART				
		100	130	160	210	240
Capacité totale	L	105	130	161	203	242
Capacité eau chaude sanitaire	L	75	99	126	164	200
Surface d'échange ECS	m²	1,03	1,26	1,54	1,94	2,29
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	22,6	26,8	26,8	41,6	47,3
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3	3
Poids à vide	kg	49	55	65	75	87
Dimension A	mm	865	1025	1225	1497	1744
Dimension B	mm	629	789	989	1261	1508
Dimension C	mm	365	525	725	997	1244
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	0,800	0,889	1,044	1,178	1,267
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		B	B	B	B	B

Smart de 105 à 242 L



COMFORT E

Préparateurs d'eau chaude sanitaire bi-énergie
pour une installation murale
avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Grande surface d'échange avec système Tank-in-Tank

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières et de panneaux photovoltaïques

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 530 mm
- Thermostat, résistance et interrupteur été/hiver précablés

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer
- Résistance dans primaire

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

5 modèles
de 105 à 242 L

voir tableau de sélection p.38

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Isolation en mousse de polyuréthane à haut pouvoir isolant
- Revêtement en polypropylène de forte épaisseur
- Thermostat de commande intégré et câblé
- BI-ENERGIE : doté d'une résistance électrique de 2,2 kW placée dans le primaire pour éviter son entartrage
- Supports muraux et brise-jet livrés en standard

Options & accessoires
- Soupape

Spécificités
- Installation murale : verticale
- Raccordement sanitaire : uniquement vers le bas
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Emballage carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Comfort E 100	75	30	784 290	**1 579**
Comfort E 130	75	55	784 291	**1 579**
Comfort E 160	99	62	784 292	**1 697**
Comfort E 210	126	77	784 293	**1 992**
Comfort E 240	164	78	784 294	**2 152**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**

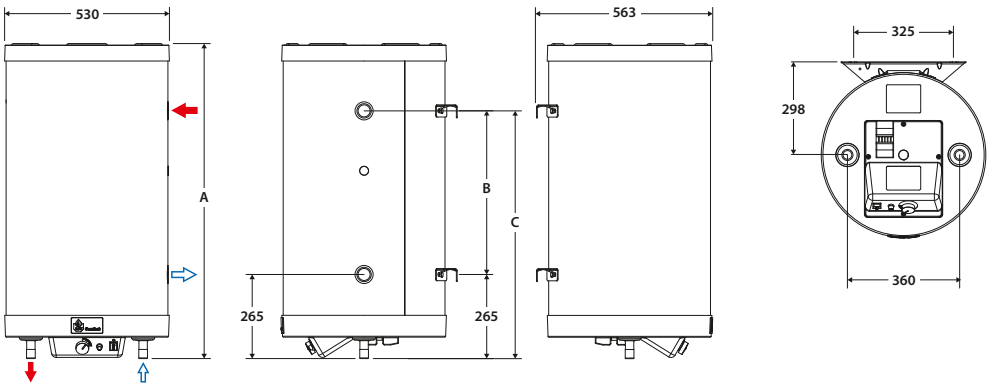
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES COMFORT E				
			100	130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C							
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	0,70	0,70	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	592	658	890	1132	1527
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	507	564	763	970	1309
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	288	320	465	576	769
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	212	236	321	406	547
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	182	202	275	348	469
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	105	117	161	209	272
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	705	784	1063	1349	1820
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	604	672	911	1156	1560
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	345	384	549	689	913
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	9	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	18,4	18,4	24,7	32,2	39,2
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	23	23	31	39	53

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES COMFORT E				
		100	130	160	210	240
Résistance électrique	W	2200	2200	2200	2200	2200
Capacité totale	L	105	130	161	203	242
Capacité eau chaude sanitaire	L	75	75	99	126	164
Surface d'échange ECS	m²	1,03	1,03	1,26	1,54	1,94
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3	3
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	19,6	22,4	23,5	40,6	46,5
Dimension A	mm	845	1005	1205	1480	1725
Dimension B	mm	365	525	725	1000	1245
Dimension C	mm	630	790	990	1260	1510
Poids à vide	kg	37	40	47	58	65
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,289	1,422	1,578	1,711	1,800
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		C	C	C	C	C

Comfort E



SMART EW

Préparateurs d'eau chaude sanitaire bi-énergie pour une installation murale avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Plus grande capacité de stockage ECS

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières et de panneaux photovoltaïques

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 565 mm
- Thermostat, résistance et interrupteur été/hiver précablés

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer
- Résistance dans primaire

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

voir tableau de sélection p.38

5 modèles de 105 à 242 L

Fournitures

- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette extérieure en polypropylène épais avec finition élégante et résistante aux chocs
- Isolation de haute qualité : 50 mm de polyuréthane rigide
- Thermostat de commande intégré et câblé + interrupteur été/hiver
- Thermomètre
- BI-ENERGIE : doté d'une résistance électrique de 2,2 kW placée dans le primaire pour éviter son entartrage
- Support mural prémonté

Options & accessoires

- Soupape

Spécificités

- Installation murale verticale uniquement avec le raccordement sanitaire vers le bas
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage

- Emballage carton

Garantie

- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart EW 100	75	30	784 213	**1 752**
Smart EW 130	99	31	784 214	**1 811**
Smart EW 160	126	35	784 215	**1 995**
Smart EW 210	164	39	784 216	**2 240**
Smart EW 240	200	42	784 217	**2 424**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**

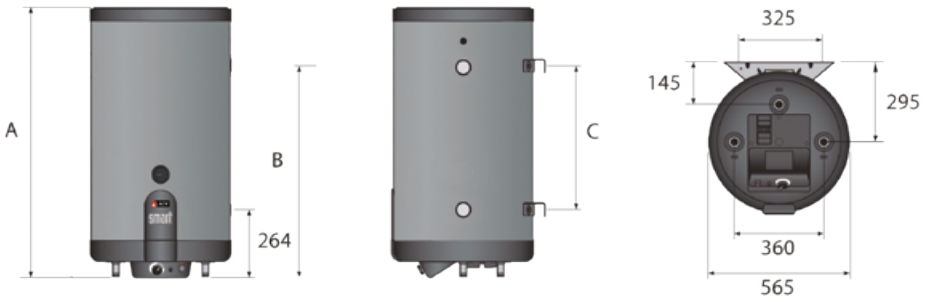
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART EW				
			100	130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C							
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	0,70	0,70	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	658	890	1132	1527	1943
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	564	763	970	1309	1665
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	320	465	576	769	994
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	236	321	406	547	700
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	202	275	348	469	600
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	117	161	209	272	337
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	784	1063	1349	1820	2319
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	672	911	1156	1560	1988
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	384	549	689	913	1165
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	9	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	18,4	24,7	32,2	39,2	44,6
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	23	31	39	53	68

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART EW				
		100	130	160	210	240
Résistance électrique	W	2200	2200	2200	2200	2200
Capacité totale	L	105	130	161	203	242
Capacité eau chaude sanitaire	L	75	99	126	164	200
Surface d'échange ECS	m²	1,03	1,26	1,54	1,94	2,29
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	22,6	26,8	26,8	41,6	47,3
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3	3
Poids à vide	kg	49	55	65	75	87
Dimension A	mm	965	1025	1225	1497	1744
Dimension B	mm	629	789	989	1261	1508
Dimension C	mm	365	525	725	997	1244
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	0,844	0,933	1,089	1,200	1,311
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		B	B	B	B	B

Smart EW



SMART E

Préparateurs d'eau chaude sanitaire au sol
bi-énergie avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Grande surface d'échange avec système Tank-in-Tank

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières, de panneaux photovoltaïques (et pompes à chaleur pour les modèles 210 et 240)
- 3 piquages primaires supplémentaires pour Smart E 210 et 240

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 565 mm

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer
- Résistance dans primaire

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

4 modèles de 130 à 242 L

voir tableau de sélection p.38

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- 2 modèles, 130 et 160 avec 2 piquages
- 2 modèles, 210 et 240 avec 5 piquages
- Isolation de haute qualité en mousse de polyuréthane rigide
- Thermostat de commande (substitution possible par une sonde pour utilisation avec la chaudière à régulation électronique)

Options & accessoires
- Thermostats de réglage et de sécurité indépendants intégrés dans la résistance chauffante
- Soupape
- A équiper d'une résistance électrique de 3 ou 6 kW

Spécificités
- Installation au sol
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Emballage carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart E 130	75	55	784 208	**1 744**
Smart E 160	99	62	784 209	**1 900**
Smart E 210	126	77	784 210	**2 060**
Smart E 240	164	78	784 211	**2 245**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**
Résistance* 3 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 369	**425**
Résistance* 3 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 370	**470**
Résistance* 6 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 371	**431**
Résistance* 6 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 372	**498**

* Ce modèle de résistance électrique ne doit être installé que dans un réservoir d'eau de chauffage (fluide primaire).
Montant éco-participation à ajouter : 1,80 € HT

PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART E			
			130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C						
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	0,70	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	658	890	1132	1527
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	564	763	970	1309
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	320	465	576	769
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	236	321	406	547
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	202	275	348	469
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	117	161	209	272
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	784	1063	1349	1820
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	672	911	1156	1560
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	384	549	689	913
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	18,4	24,7	32,2	39,2
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	23	31	39	53

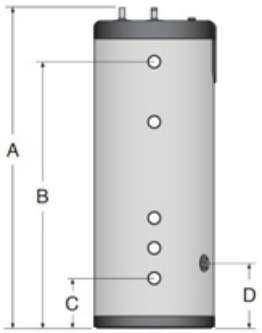
PERFORMANCES SANITAIRES AVEC ASSOCIATION PAC

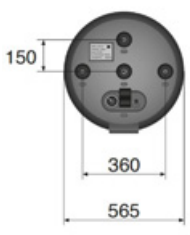
	UNITÉS	MODÈLES SMART E			
		130	160	210	240
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 55°C, EAU FROIDE À 10 °C - RETOUR DE BOUCLE NON CONSEILLÉ DANS CETTE CONFIGURATION					
Débit de pointe 1ère 10 minutes à 40°C (ΔT = 30°C)	L/10'	100	132	168	219
Débit de pointe 1ère heure à 40°C (ΔT = 30°C)	L/60'	192	270	374	494
Débit continu à 40°C (ΔT = 30°C)	L/h	115	172	258	344
Débit primaire (ΔT = 5°C)	m³/h	0,690	1,040	1,550	2,070
Perte de charge (ΔT = 5°C)	mbar	2,0	4,6	4,9	10,0
Puissance absorbée maximum	kW	6	8	12	15

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART E			
		130	160	210	240
Capacité totale	L	130	161	203	242
Capacité eau chaude sanitaire	L	75	99	126	164
Surface d'échange ECS	m²	1,03	1,26	1,54	1,94
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	26,8	26,8	41,6	47,3
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3
Poids à vide	kg	45	54	66	76
Dimension A	mm	1025	1225	1495	1740
Dimension B	mm	765	960	1235	1480
Dimension C	mm	240	240	240	235
Dimension D	mm	240	240	260	260
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	0,889	1,044	1,200	1,311
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		B	B	B	B

Smart E





SMART E PLUS

Préparateurs d'eau chaude sanitaire au sol
bi-énergie avec réservoir en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Plus grande capacité de stockage ECS

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières et pompes à chaleur
- Le Smart E Plus possède 2 connexions complémentaires au primaire permettant de nouvelles possibilités de montage hydraulique
- 7 piquages primaires

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Poids réduit et diamètre de 565mm

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer
- Résistance dans primaire

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

3 modèles
de 203 à 293 L

voir tableau de sélection p.38

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Isolation de haute qualité en mousse de polyuréthane rigide
- Thermostat de commande (substitution possible par une sonde pour utilisation avec la chaudière à régulation électronique)

Options & accessoires
- Thermostats de réglage et de sécurité indépendants intégrés dans la résistance chauffante
- A équiper d'une résistance électrique de 3 ou 6 kW
- Soupapes

Spécificités
- Installation au sol
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Emballage carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart E Plus 210	126	77	784 223	**2 892**
Smart E Plus 240	164	78	784 224	**3 092**
Smart E Plus 300	200	93	784 225	**3 745**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**
Résistance* 3 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 369	**425**
Résistance* 3 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 370	**470**
Résistance* 6 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 371	**431**
Résistance* 6 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 372	**498**

* Ce modèle de résistance électrique ne doit être installé que dans un réservoir d'eau de chauffage (fluide primaire).
Montant éco-participation à ajouter : 1,80 € HT

PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART E PLUS		
			210	240	300
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C					
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	1,25	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	1132	1527	2100
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	970	1309	1710
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	576	769	970
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	406	547	800
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	348	469	640
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	209	272	370
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	1349	1820	2360
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	1156	1560	1920
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	689	913	1100
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	9	9
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	32,2	39,2	44,6
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	39	53	68

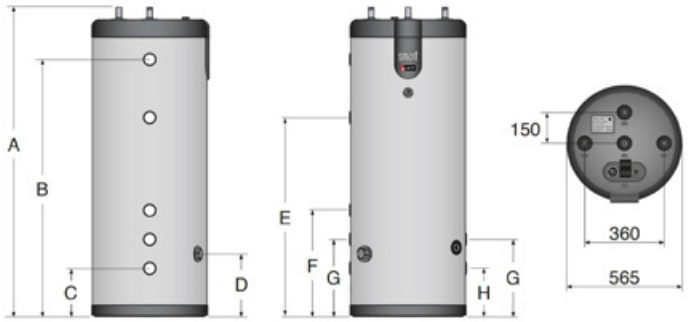
PERFORMANCES SANITAIRES AVEC ASSOCIATION PAC

	UNITÉS	MODÈLES SMART E PLUS		
		210	240	300
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 55°C, EAU FROIDE À 10 °C - RETOUR DE BOUCLE NON CONSEILLÉ DANS CETTE CONFIGURATION				
Débit de pointe 1ère 10 minutes à 40°C (ΔT = 30°C)	L/10'	168	219	267
Débit de pointe 1ère heure à 40°C (ΔT = 30°C)	L/60'	374	494	588
Débit continu à 40°C (ΔT = 30°C)	L/h	258	344	401
Débit primaire (ΔT = 5°C)	m³/h	1,550	2,070	2,410
Perte de charge (ΔT = 5°C)	mbar	4,9	10,0	15,0
Puissance absorbée maximum	kW	12	15	18

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

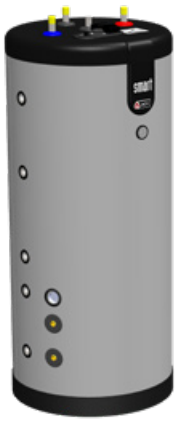
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART E PLUS		
		130	160	210
Capacité totale	L	203	242	293
Capacité eau chaude sanitaire	L	126	164	200
Surface d'échange ECS	m²	1,54	1,94	2,29
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	41,6	47,3	52,4
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3
Poids à vide	kg	66	76	87
Dimension A	mm	1495	1740	2050
Dimension B	mm	1235	1480	1785
Dimension C	mm	240	235	235
Dimension D	mm	260	260	340
Dimension E	mm	935	920	1280
Dimension F	mm	430	430	525
Dimension G	mm	320	320	380
Dimension H	mm	240	240	235
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,200	1,311	1,533
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		B	B	B

Smart E PLUS



SMART ME

Préparateurs d'eau chaude sanitaire
multi-énergies à applications multiples
pour une installation au sol
avec réservoir interne en acier inoxydable



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Plus grande capacité de stockage ECS

ADAPTATION
- Compatible avec plusieurs sources d'énergie en simultané
- Possibilité de chauffage par serpentin solaire, par fluide primaire ou par résistance électrique (sauf sur Smart ME 800)
- Raccordement chauffage haute et basse température
- 9 piquages primaires et serpentin intégré dans le circuit primaire

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Diamètre avec isolation de 565 ou 673mm pour les versions avec mousse PU rigide.
- Diamètre du ballon nu de 700mm (600L) ou 780mm (800L) pour passage de portes

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

voir tableau de sélection p.38

5 modèles de 203 à 800 L



Modèle 200 L



Modèles 300 et 400 L

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette extérieure en polypropylène épais avec finition élégante et résistante aux chocs (jaquette souple pour le Smart ME 600 et 800)
- Serpentin en acier placé dans le primaire : large surface d'échange et pertes de charges réduites
- Doigt de gant pour sonde de température au niveau du serpentin
- Raccordement 1"1/2 pour résistance électrique de 3 ou 6 kW dans le circuit primaire (sauf Smart ME 800).
- Isolation de haute qualité en mousse de polyuréthane rigide (matelas de polyuréthane souple de 100 mm pour le Smart ME 800)

Options & accessoires
- Vanne de mélange thermostatique recommandée
- Soupapes
- A équiper d'une résistance électrique de 3 ou 6 kW

Spécificités
- Placement au sol uniquement
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
Smart ME 200, 300 et 400 en 1 colis :
- Emballé dans un carton fixé sur palette

Smart ME 600 et 800 en 2 colis :
- Produit fixé sur palette sous film thermorétractable
- Isolation dans un carton

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart ME 200	99	104	784 220	**2 647**
Smart ME 300	126	177	784 221	**4 361**
Smart ME 400	164	231	784 218	**4 874**
Smart ME 600	225	381	784 304	**6 385**
Smart ME 800	263	537	784 222	**8 039**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION EXCEPTÉ RÉSISTANCE SUR SMART ME 800	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 3/4" - Jusqu'à 200 litres	788 594	**53**
Soupape 7 bars 1" - Jusqu'à 1000 litres	788 595	**124**
Résistance* 3 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 369	**425**
Résistance* 3 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 370	**470**
Résistance* 6 kW 230V Mono exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 371	**431**
Résistance* 6 kW 400V Tri exclusivement pour Smart E, Smart E Plus, Smart ME	784 372	**498**

* Ce modèle de résistance électrique ne doit être installé que dans un réservoir d'eau de chauffage (fluide primaire).
Montant éco-participation à ajouter : 1,80 € HT

PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART ME				
			200	300	400	600	800
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C							
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	0,70	1,25	1,25	1,25	1,25
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	890	967	1289	1423	2093
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	763	786	1048	1172	1794
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	450	461	614	693	1037
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	321	418	558	686	922
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	275	348	464	582	790
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	161	206	274	358	504
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	1063	1225	1633	1872	2666
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	911	1003	1338	1559	2285
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	536	590	786	935	1368
Temps de remise en régime (EN 12897)		min	10	10	10	10	10
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	24,7	29,7	45,6	50,2	54
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	31	32	43	48	73

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART ME				
		200	300	400	600	800
Capacité totale	L	203	303	395	606	800
Capacité eau chaude sanitaire	L	99	126	164	225	263
Surface d'échange ECS	m²	1,26	1,46	1,94	1,9	2,65
Surface de chauffe serpentin	m²	1,4	1,8	1,8	2,5	3
Capacité du serpentin	L	8,3	12	12	16	20
Raccordement primaire	Ø"	1 F	1 F	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	1 1/2 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	1 1/2 M
Raccordement résistance chauffante	Ø"	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F	-
Raccordement serpentin	Ø"	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	41,6	51,2	53,5	55,6	58,5
Débit correspondant dans le serpentin	L/h	3000	3000	3000	3000	3000
Pertes de charge serpentin	mbar	460	533	533	186	216
Puissance absorbée (Source: serpentin)	kW	16,3	19	25	29	35
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	3	4	4	4	4
Pression max de service (Serpentin)	bar	10	10	10	10	10
Dim. - Largeur ou Ø (sans isol. et sans conn.)	mm	565	675	675	703	780
Poids à vide	kg	68	99	120	180	220
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,267	1,711	1,933	2,667	2,978
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		B	C	C	-	-

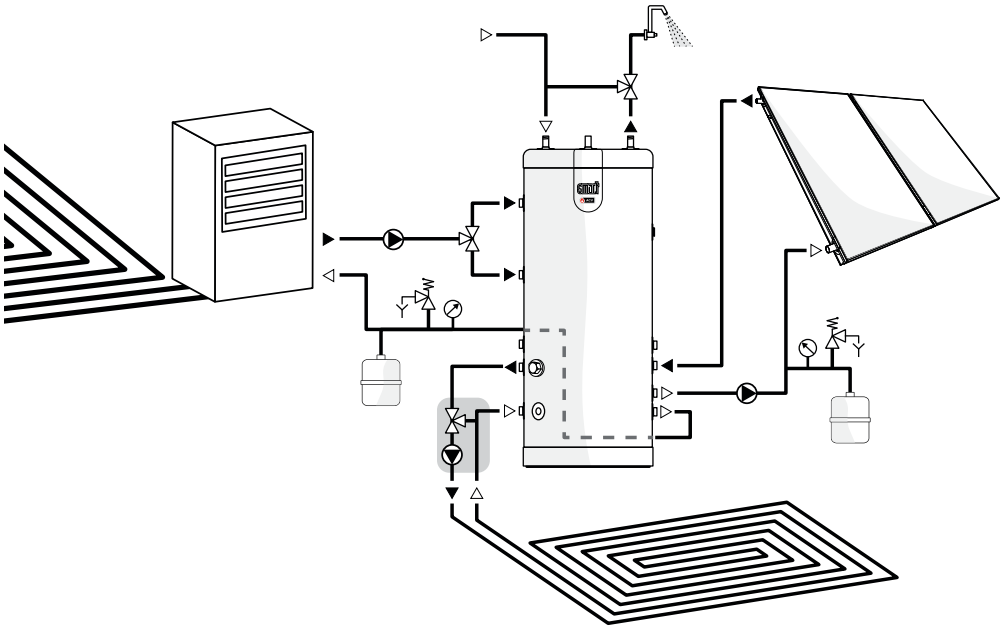
SMART ME

Préparateurs d'eau chaude sanitaire multi-énergies à applications multiples pour une installation au sol avec réservoir interne en acier inoxydable.

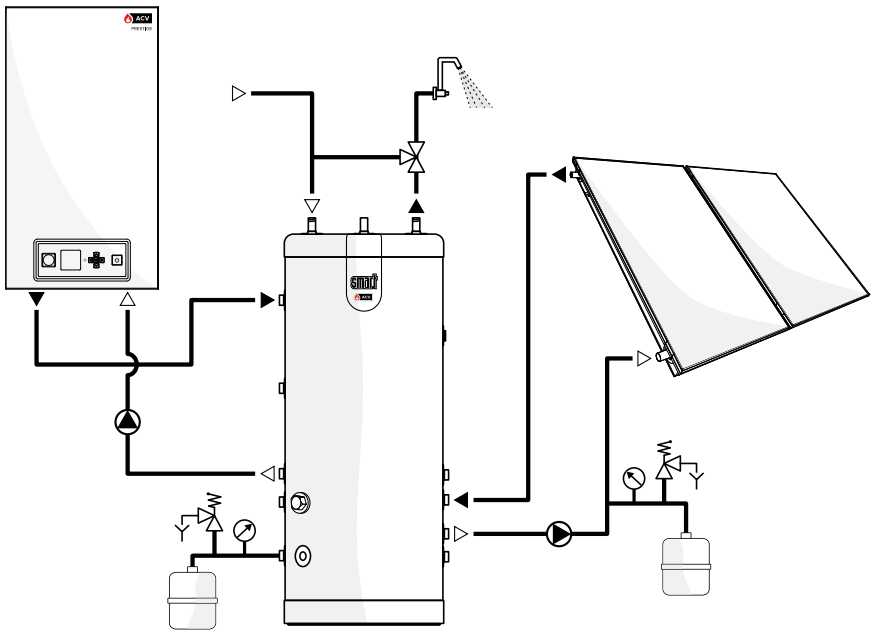
PRÉPARATEURS ECS

EXEMPLES DE COMBINAISONS POSSIBLES DU SMART ME

SMART MULTI-ÉNERGIES
COMBINÉ À UNE POMPE À CHALEUR, DES CAPTEURS SOLAIRES ET UN PLANCHER CHAUFFANT

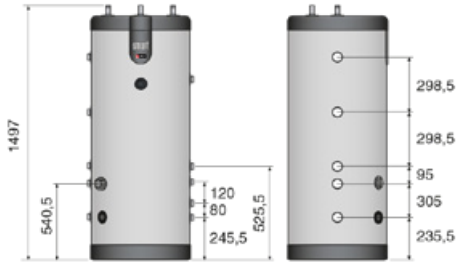


SMART MULTI-ÉNERGIES
COMBINÉ À UNE CHAUDIÈRE ET DES CAPTEURS SOLAIRES

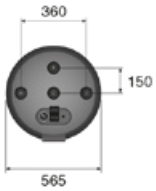


Smart Multi-Energies 200

Hauteur de basculement : 1577 mm



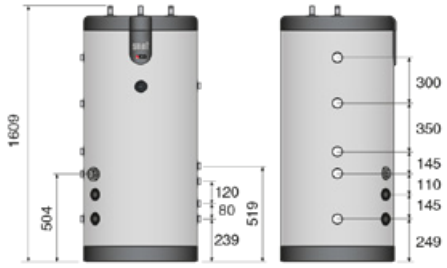
SMART ME 200



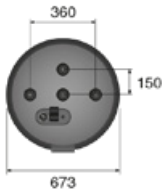


Smart Multi-Energies 300

Hauteur de basculement : 1702 mm



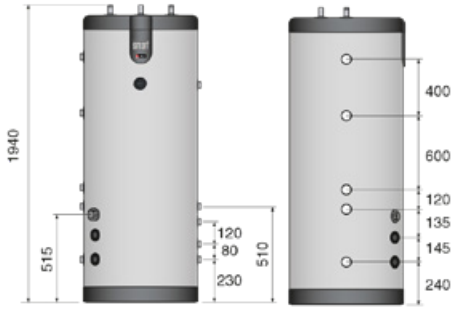
SMART ME 300



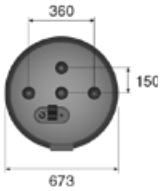


Smart Multi-Energies 400

Hauteur de basculement : 2010 mm



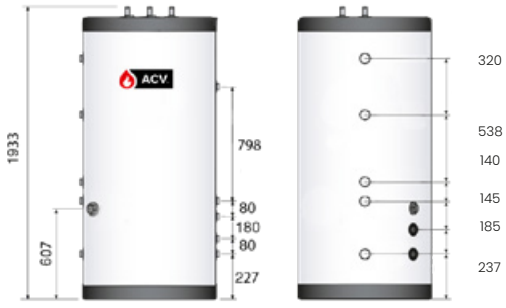
SMART ME 400



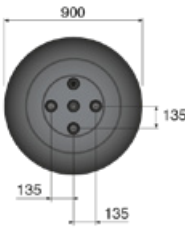


Smart Multi-Energies 600

Hauteur de basculement : 2040 mm



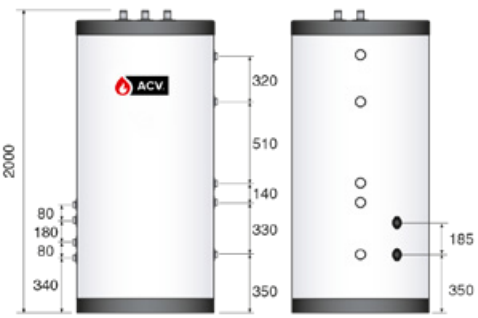
SMART ME 600



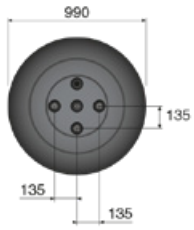


Smart Multi-Energies 800

Hauteur de basculement : 2190 mm



SMART ME 800





*sauf Smart

Smart, HR s, HR i

Une gamme complète pour toutes les configurations



Une seule technologie éprouvée, trois versions adaptées à chaque projet.

C'est quoi ?

Les préparateurs Tank-in-Tank sont des ballons en acier inoxydable conçus pour garantir une eau chaude abondante, durable et hygiénique, même dans les usages les plus intensifs.

Pourquoi les choisir ?

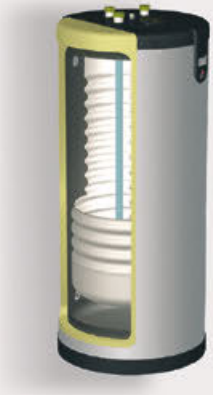
- **Pas d'anode, pas de serpentin :** moins d'entretien, moins de coûts d'exploitation.
- **Une gamme complète :** du logement collectif aux applications intensives.
- **Température homogène :** hygiène renforcée, gestion efficace de la légionelle.
- **Acier inoxydable :** robustesse éprouvée et garantie longue durée.
- **Compacité :** passage de portes pour tous les modèles.

Applications types

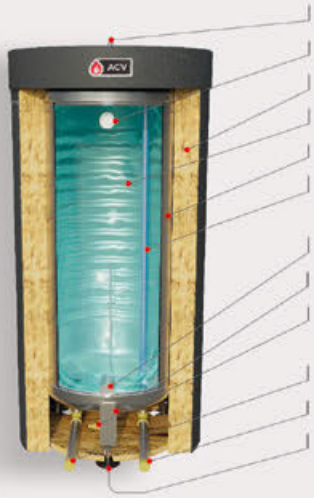
- **Logements collectifs et résidences**
- **Écoles et bâtiments publics**
- **Installations sportives** (vestiaires, piscines)
- **Hôpitaux, cliniques, EHPAD, établissements de bien-être**

tank IN tank

3 versions pour répondre à chaque besoin







VIDANGE TOTALE
EN POINT BAS

Smart

Capacités disponibles
318 > 413 L

Classement feu
Sans classement

Applications
Petits collectifs, petits tertiaires (sauf ERP)

HR s

Capacités disponibles
318 > 1000 L

Classement feu
Isolation M1

Particularités
Trappe de visite en partie haute (sauf 320 et 600)

Applications
Tertiaires (écoles, hôtels, centres sportifs, etc.)

HR i

Capacités disponibles
318 > 800 L

Classement feu
Isolation M1

Particularités
Trappe de visite en point bas, vidange totale possible

Applications
Tertiaires (écoles, hôtels, centres sportifs, établissements de santé, etc.)

Exemples d'application

RÉSIDENCE de 15 logements

(ECS uniquement)

Exemple de solution adaptée :
Smart 320

Puissance générateur à prévoir :
≈ 43 kW

HÔTEL*** de 60 chambres

(ECS + restauration)

Exemple de solution adaptée :
HR s 1 000

Puissance générateur à prévoir :
≈ 90 kW

CLINIQUE de 50 lits

(ECS + restauration)

Exemple de solution adaptée :
HR i 800

Puissance générateur à prévoir :
≈ 48 kW



SMART

Préparateurs d'eau chaude sanitaire pour installation au sol avec réservoir interne en acier inoxydable.



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Jusqu'à 5m³ en 2 heures

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Diamètre avec isolation de 660mm pour le passage de portes

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C

2 modèles de 318 à 413 L

Modèles de 100 à 240 L

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette extérieure en polypropylène épais, élégante et résistante aux chocs
- Isolation haute qualité en mousse de polyuréthane rigide
- Thermostat de commande (substitution possible par une sonde ECS)
- Thermomètre

Options & accessoires
- Soupape

Spécificités
- Placement au sol uniquement
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
- Produit emballé dans un carton fixé sur palette

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Smart 320	263	55	784 204	**3 825**
Smart 420	358	55	784 206	**4 849**

Montant éco-participation à ajouter : 32,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Soupape 7 bars 1" - Jusqu'à 1000 litres	788 595	**124**

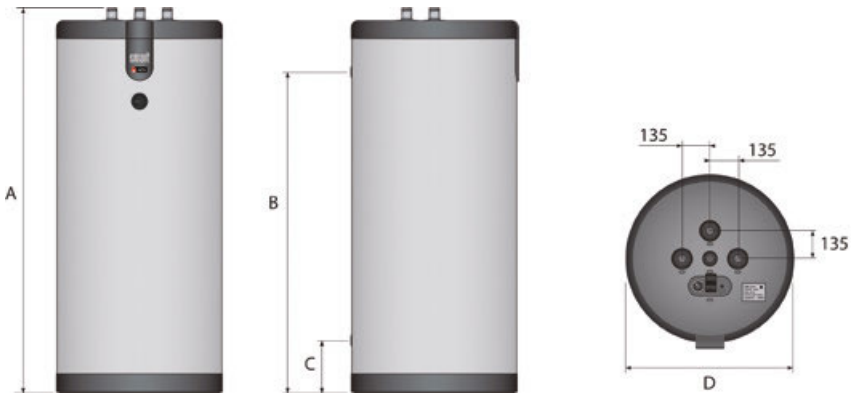
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES SMART	
			320	420
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C				
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	1,81	1,81
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	2093	2536
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	1794	2058
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	1037	1153
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	922	1195
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	790	1012
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	504	620
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	2666	3151
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	2285	2608
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	1368	1513
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	60	65
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	73	88

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES SMART	
		320	420
Capacité totale	L	318	413
Capacité eau chaude sanitaire	L	263	358
Capacité primaire	L	55	55
Surface d'échange ECS	m²	2,65	3,24
Raccordement primaire	Ø"	1 1/2 F	1 1/2 F
Raccordement sanitaire	Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	4	4
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	90	95
Poids à vide	kg	141	167
Dimension A	mm	1602	2024
Dimension B	mm	1280	1705
Dimension C	mm	250	250
Dimension D Ø	mm	660	660
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,689	1,867
Classe d'efficacité énergétique (A+ ➔ F)		C	C

Smart de 318 à 413 L



HR s

Préparateurs d'eau chaude sanitaire
en acier inoxydable pour une installation au sol



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Jusqu'à 8m³ en 2 heures

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières
- Possibilité d'installation en cascade

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Diamètre <800mm pour passage de portes

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C
- Modèles 800 et 1000 disposent d'une trappe de visite, accessible par le haut

4 modèles
de 318 à 1000 L



Modèle HR s 320

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette souple M1 et isolation en laine de roche de 100 mm
- Les modèles 800 et 1000 disposent d'une trappe de visite (par le haut)

Options & accessoires
- Soupape
- Kit thermostat

Spécificités
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
En 2 colis :
- Produit fixé sur palette sous film thermorétractable
- Isolation sous film

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
HR s 320 + Kit isolation M1	263	55	427 774	**4 077**
HR s 600 + Kit isolation M1	445	161	427 775	**6 030**
HR s 800 + Kit isolation M1	675	125	427 776	**7 962**
HR s 1000 + Kit isolation M1	840	160	427 777	**8 911**

Montant éco-participation à ajouter : 32,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Kit Thermostat composé d'un thermostat et d'un thermomètre	271 116	**246**
Soupape 7 bars 1" - Jusqu'à 1000 litres	788 595	**124**

Montant éco-participation à ajouter : 0,12 € HT

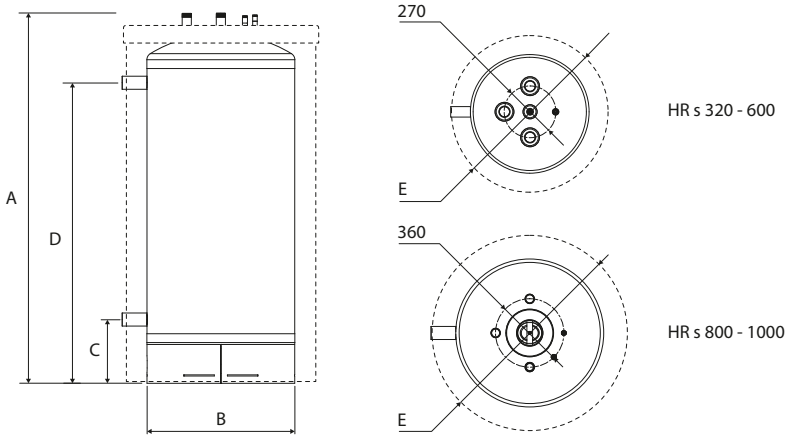
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES HR S			
			320	600	800	1000
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C						
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	1,81	2,08	2,08	2,08
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	2172	2511	2868	3210
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	1862	2152	2458	2751
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	1077	1232	1395	1562
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	922	1345	1881	2265
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	790	1153	1612	1941
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	504	706	961	1145
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	2732	3437	4270	4940
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	2342	2946	3660	4234
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	1402	1733	2124	2438
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	60	71	82	97
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	76	88	100	112

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES HR S			
		320	600	800	1000
Capacité totale	L	318	606	800	1000
Capacité primaire	L	55	161	125	160
Capacité eau chaude sanitaire	**L**	263	445	675	840
Surface d'échange ECS	m²	2,65	3,58	4,56	5,50
Raccordement primaire	Ø"	2 F	2 F	2 F	2 F
Raccordement sanitaire	Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	4	4	4	4
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	81	92	96	101
Dimension A	mm	1600	1905	1955	2355
Dimension B Ø ballon	mm	555	700	780	780
Dimension C	mm	255	255	345	345
Dimension D	mm	1285	1585	1595	1995
Dimension E Ø avec isolant	mm	765	905	980	980
Poids à vide	kg	106	201	261	308
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	2,156	2,733	3,044	3,244
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		C	N/A	N/A	N/A

HR s



HR i

Préparateurs d'eau chaude sanitaire
en acier inoxydable avec vidange totale
pour une installation au sol



LES + PRODUIT

CONFORT
- Surface d'échange maximisée avec système Tank-in-Tank
- Jusqu'à 7m³ en 2 heures

ADAPTATION
- Compatible avec tous les types de chaudières
- Possibilité d'installation en cascade

FACILITÉ D'INSTALLATION
- Diamètre <800mm pour passage de portes

ENTRETIEN RÉDUIT
- Pas d'anode à remplacer

SÉCURITÉ SANITAIRE
- Anti-légionelle : température de stockage > 60°C
- Trappe de visite du reservoir ECS
- Vidange totale en point bas via trappe de visite

3 modèles
de 318 à 800 L

Modèle HR i 320

Fournitures
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Reservoir ECS en acier inoxydable
- **Pression max de service ECS : 8,6 bar**
- Jaquette souple M1 et isolation en laine de roche de 100 mm
- Trappe de visite du réservoir ECS
- Vidange totale en point bas via trappe de visite

Options & accessoires
- Soupape
- Kit thermostat

Spécificités
- L'enveloppe primaire doit toujours être remplie

Colisage
En 2 colis :
- Produit fixé sur palette sous film thermorétractable
- Isolation sous film

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Pièces amovibles : 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
HR i 320 + Kit isolation M1	263	55	410 193	**5 120**
HR i 600 + Kit isolation M1	445	161	410 194	**7 205**
HR i 800 + Kit isolation M1	675	125	410 195	**9 738**

Montant éco-participation à ajouter : 22,00 € HT

ACCESSOIRES EN OPTION	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Kit Thermostat composé d'un thermostat et d'un thermomètre	271 116	**246**
Soupape 7 bars 1" - Jusqu'à 1000 litres	788 595	**124**

Montant éco-participation à ajouter : 0,12 € HT

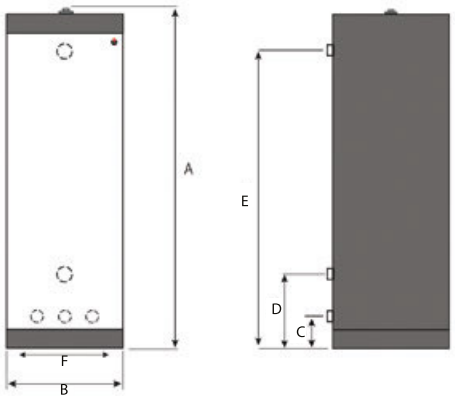
PERFORMANCES SANITAIRES

		UNITÉS	MODÈLES HR I		
			320	600	800
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT AVEC UN FLUIDE PRIMAIRE À 85°C, EAU FROIDE À 10 °C					
Débit primaire (EN 12897:2006)		L/s	1,81	2,08	2,08
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	2172	2511	2868
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	1862	2152	2458
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	1077	1232	1395
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	922	1345	1881
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	790	1153	1612
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	504	706	961
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	2732	3437	4270
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	2342	2946	3660
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	1402	1733	2124
Puissance de remise en régime (EN 12897)		kW	60	71	82
Puissance absorbée (Source : circuit de chauffage)		kW	76	88	100

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONNELLES (en mm)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	UNITÉS	MODÈLES HR I		
		320	600	800
Capacité totale	L	318	606	800
Capacité primaire	L	55	161	125
Capacité eau chaude sanitaire	**L**	263	445	675
Surface d'échange ECS	**m²**	2,65	3,58	4,56
Raccordement primaire	Ø"	2 F	2 F	2 F
Raccordement sanitaire	Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M
Raccordement recirculation / soupape de sécurité	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Température maximale de fonctionnement (fluide primaire)	°C	90	90	90
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6
Pression max de service (primaire)	bar	4	4	4
Pertes de charge côté primaire (EN12897:2006)	mbar	81	92	96
Dimension A	mm	1800	2095	2122
Dimension B	mm	760	904	982
Dimension C	mm	142	144	132
Dimension D	mm	468	458	509
Dimension E	mm	1498	1786	1759
Dimension F (passage de porte)	mm	559	703	781
Poids à vide	kg	127	220	265
Pertes thermiques Ua_S (EN15332:2007)	W/K	1,787	2,489	2,767
Classe d'efficacité énergétique (A+ → F)		C	N/A	N/A

HR i



5.

ACCUMULATEURS ECS



P.68

WaterMaster Evo 2

- Certifié EN89
- Accumulateurs ECS gaz à condensation continue
- Rendement jusqu'à 108,7 %
- Débit jusqu'à 3400 L/h à 40°C (avec WaterMaster Evo 120) sur 1m² au sol !
- Échangeur et ballon sanitaire Tank-in-Tank en acier inoxydable
- Modulation 20-100%
- Hydraulique simplifiée
- Adapté au décret tertiaire, décret BACS et DPE
- 7 modèles de 25 à 115 kW





P.70

WaterMaster X Evo 2

- Certifié EN89
- Accumulateurs ECS gaz à condensation continue grande capacité
- Rendement jusqu'à 108,7 %
- Débit 10' record ! Jusqu'à 951 L/10min à 40°C (avec WaterMaster X Evo 70)
- Échangeur et ballon sanitaire Tank-in-Tank en acier inoxydable
- Modulation 20-100%
- Hydraulique simplifié
- Adapté au décret tertiaire, décret BACS et DPE
- 3 modèles de 25 à 69,9 kW



WaterMaster (X) Evo 2

Le champion de la production d'ECS



Caractéristiques techniques

- **Puissances :** 10 modèles de **25 à 115 kW**
- **Rendement ECS (EN89) :** jusqu'à 108,7 %
- **Capacité ECS intégrée**

Exemples concrets

- **3 WaterMaster 120** pourraient alimenter le besoin ECS d'un hôtel de 150 chambres, avec seulement ~2,7 m² de surface au sol.
- **2 WaterMaster 35** pourraient alimenter le besoin en ECS d'une salle de sport pour plus de 100 sportifs sur une pointe de 2h.

WaterMaster Evo 2, c'est la solution idéale quand le besoin en eau chaude sanitaire est prioritaire, intensif et régulier.

C'est quoi ?

Le **WaterMaster EVO 2** est un générateur gaz à condensation compact, dédié exclusivement à l'eau chaude sanitaire. Grâce à la technologie Tank-in-Tank avec stockage intégré, il assure à la fois un rendement élevé et une puissance de pointe, même lors de fortes sollicitations.

Pourquoi les choisir ?

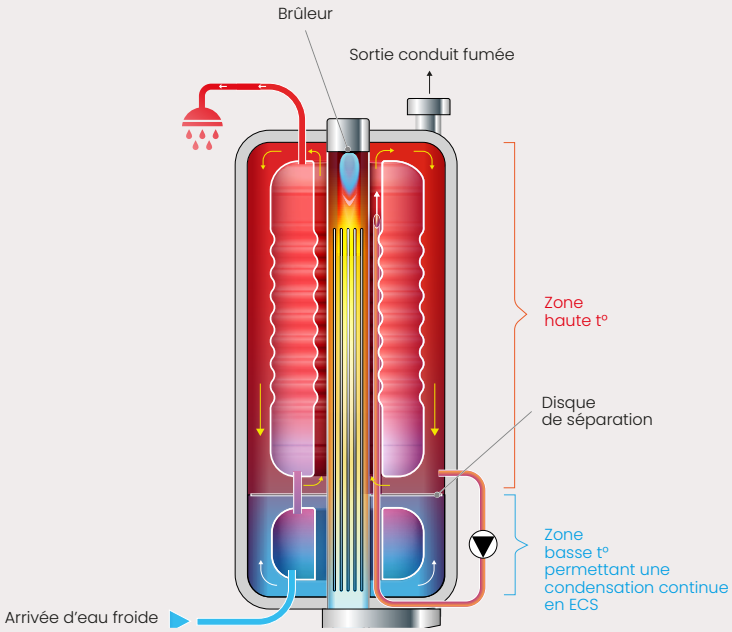
- **Condensation continue :** haut rendement en ECS toute l'année, sans ballon externe.
- **Compacité maximale :** encombrement réduit, largeur passe-porte, faible surface au sol.
- **Hygiène & durabilité :** ballon interne en acier inoxydable, sans anode et garantie 10 ans.
- **Polyvalence éprouvée :** du petit tertiaire aux établissements de santé et hôteliers.
- **WaterMaster ou WaterMaster X :** Optez pour la version X lorsque les pics de soutirage sont très élevés, son stockage intégré plus important assure un débit de pointe 10 minutes supérieur.

Applications types

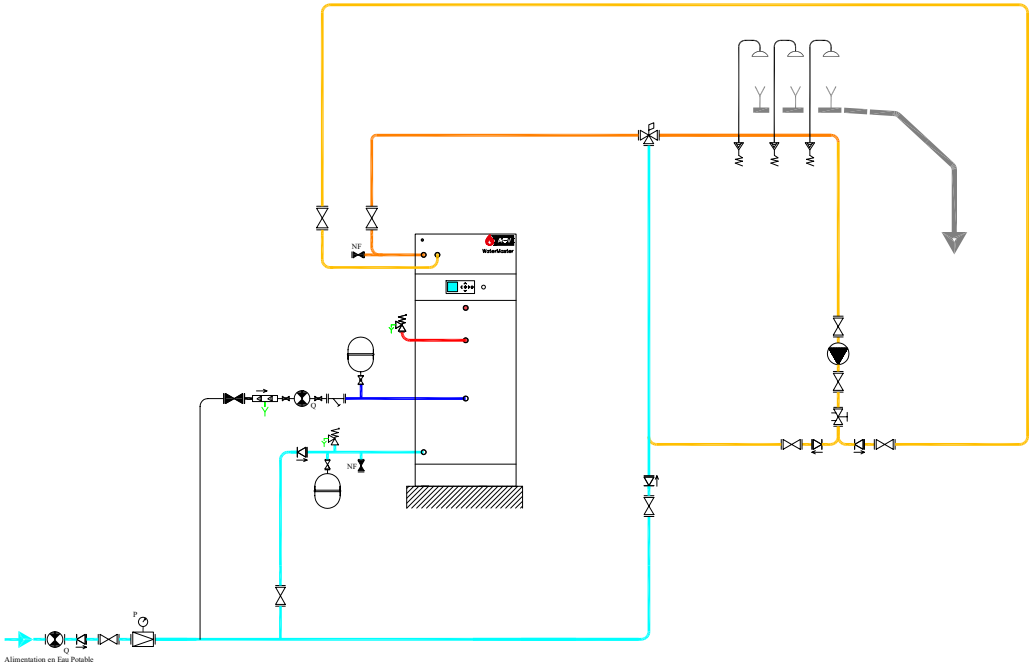
- **Hôtels & résidences**
- **Sports & bien-être**
- **Santé & établissements sensibles**
- **Collectifs**

tank IN tank

Tank-in-Tank pour l'ECS : WaterMaster



Exemple d'intégration d'une production ECS avec WaterMaster X Evo 2



WATERMASTER EVO 2

Accumulateurs d'ECS gaz à condensation



LES + PRODUIT

PERFORMANCE
- Rendement hautement performant jusqu'à 108,7% sur PCI
- Condensation continue

DURABILITÉ
- Cuve et échangeur en acier inoxydable
- Garantie 10 ans

INSTALLATION ET MAINTENANCE SIMPLIFIÉES
- Ultra-compact, manipulation au diable et passage de portes 80 cm pour tous les modèles
- Compatible Modbus
- Pas d'anode

7 modèles de 25 à 115 kW

Applicables sur les modèles de 25 à 70

Fournitures

Cuve sanitaire en acier inoxydable
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Socle métallique permettant la manipulation au transpalette
- **Pression de service maximum ECS : 8,6 bar**

Brûleur et échangeur
- Convertible en propane
- Echangeur en inox
- Taux de modulation de 20 à 100%

Régulation ACV Max
- Tableau de commande comprenant une interface avec écran digital rétro-éclairé
- Compatible Modbus
- Horloge intégré

Accessoires

- Élément de mesure (obligatoire)
- Kit hydraulique de remplissage à prévoir
- Soupape primaire 3 bar (fournie)
- Soupape sanitaire 7 bar à prévoir
- Accessoires de fumisterie - page 72

Spécificités

- Vase d'expansion primaire et sanitaire à prévoir
- Raccordement cheminée B23 et B23p, raccordement ventouse C13, C33, C53.
- Livré réglé au gaz naturel G20/G25 et compatible propane G31 avec accessoire fourni
- Indice de protection électrique IP 20

Colisage

- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie

- Cuve : 10 ans
- Brûleur et équipement électrique : 2 ans

Services en option :
- Mise en service WM 25 - 35 - 45 - 60 Evo 2 : **Ref. 788 668 - 286 € HT**
- Mise en service WM 70 - 85 - 120 Evo 2 : **Ref. 788 669 - 439 € HT**
- Appareil supplémentaire : **Ref. 788 670 - 143 € HT**

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	CAPACITÉ ECS (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
WaterMaster 25 Evo 2	25	96	554 245	8 448
WaterMaster 35 Evo 2	35	96	554 246	9 399
WaterMaster 45 Evo 2	45	96	554 247	11 018
WaterMaster 60 Evo 2	60	190	554 248	13 248
WaterMaster 70 Evo 2	69,9	190	554 249	17 201
WaterMaster 85 Evo 2	85,9	190	554 250	18 993
WaterMaster 120 Evo 2	115	190	554 251	22 278

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
OBLIGATOIRES		
Élément de mesure (pour 25 > 45 Evo)	786 203	157
Élément de mesure (pour 60 > 120 Evo)	786 265	154
EN OPTION		
Kit hydraulique de remplissage WM	nous consulter	
Neutraliseur de condensat gaz sol 25/35 kW	788 570	431
Neutraliseur de condensat gaz sol 45/60/70 kW	788 571	502
Neutraliseur de condensat gaz sol 85/120 kW	788 569	832
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 20 - 3/4" - 1/2"	786 662	1 019
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 25 - 1" - 3/4"	786 663	1 425
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 32 - 1" 1/4 - 3/4"	786 664	1 491

PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

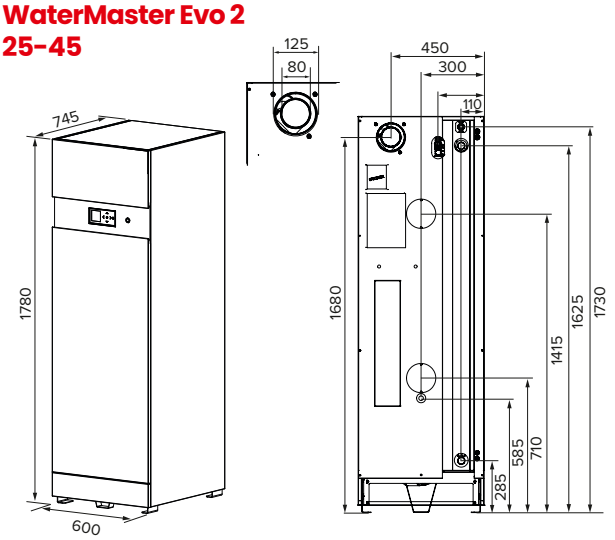
		UNITÉS	MODÈLES						
			25	35	45	60	70	85	120
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT À 80°C, EAU FROIDE À 10 °C									
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	788	1104	1390	1841	2087	2534	3402
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	676	946	1192	1579	1789	2172	2928
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	473	662	820	1105	1252	1520	1754
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10′	361	408	451	689	716	783	900
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10′	301	339	373	570	592	646	676
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10′	183	197	224	335	348	371	440
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60′	1018	1328	1610	2226	2455	2895	3620
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60′	865	1127	1366	1889	2083	2456	3098
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60′	577	749	894	1261	1391	1638	1847
Temps de recharge de 10°C à 80°C		min	35	26	23	20	27	24	23
Rendement sanitaire à ΔT = 30 K		%	105,4	105,4	103,1	103,9	103,9	103,9	102,2

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

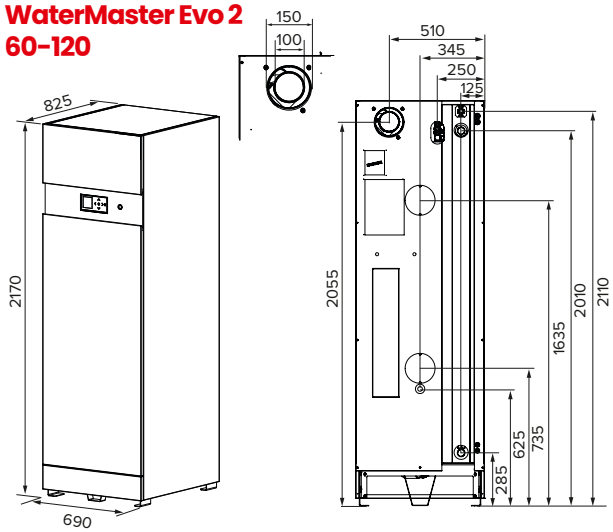
		UNITÉS	MODÈLES						
			25	35	45	60	70	85	120
Puissance calorifique G20/G25 (entrée- PCI)	max	kW	25	35	45	60	69,9	85,9	115
	min	kW	5	7	9	21,5	21,5	21	23,2
Puissance calorifique G31 (entrée- PCI)	max	kW	25	35	45	60	69,9	85,9	115
	min	kW	5	7	9	21,5	23	23	23,2
Rendement sanitaire G20/G25 (EN89)		%	108,7	108,5	108,5	107,7	107,7	107,7	107,7
Rendement sanitaire G31 (EN89)		%	108,7	108,5	108,5	107,7	107,7	107,7	107,7
Capacité eau chaude sanitaire		L	96	96	96	190	190	190	190
Raccordement primaire		Ø"	1 F	1 F	1 F	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F
Raccordement sanitaire		Ø"	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
Raccordement gaz		Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Pertes de charge max du conduit de fumée		Pa	95	130	130	82	110	160	170
Débit de gaz G20/G25 (puissance max)	20 mbar	m^3/h	2,66	3,64	4,67	6,2	7,4	9,0	12,2
	25 mbar	m^3/h	2,96	4,23	5,6	7,2	8,6	10,5	14
Débit de gaz G31 (puissance max)	30/37/50 mbar	m^3/h	0,98	1,4	1,77	2,4	2,77	3,37	4,6
		Kg/h	1,9	2,7	3,5	4,6	4,2	6,4	8,7
Raccordement à la cheminée		Ømm	80/125	80/125	80/125	100/150	100/150	100/150	100/150
Poids à vide		kg	177	177	177	298	298	298	298
Limite de fonctionnement Température maximale (primaire)		°C	87	87	87	87	87	87	87
Limite de fonctionnement Température maximale (sanitaire)		°C	75	75	75	75	75	75	75
Pression de service maximale Circuit primaire		bar	3	3	3	3	3	3	3
Pression de service maximale Circuit ECS		bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Tension nominale		V	230	230	230	230	230	230	230
Protection IP			20	20	20	20	20	20	20
Puissance électrique consommée max.		W	101	111	126	200	225	266	352
Profil de soutirage			XXL	XXL	XXL	XXL	XXL	XXL	XXL
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (A⁺ ➡ F)			A	A	A	A	A	N/A	N/A

DIMENSIONS (mm)

WaterMaster Evo 2 25-45



WaterMaster Evo 2 60-120



WATERMASTER X EVO 2

Accumulateurs d'ECS à gaz à condensation grande capacité



LES + PRODUIT

PERFORMANCE
- Débit sur pointe 10 min important
- Rendement hautement performant jusqu'à 108,7% sur PCI
- Condensation continue
- Bouclage sanitaire spécifique afin d'optimiser le rendement

DURABILITÉ
- Cuve et échangeur en acier inoxydable
- Garantie 10 ans

INSTALLATION ET MAINTENANCE SIMPLIFIÉES
- Ultra-compact, manipulation au diable et passage de portes 80 cm pour tous les modèles
- Compatible Modbus
- Pas d'anode

3 modèles de 25 à 69,9 kW

GAZ VERT COMPATIBLE

H_2 20%

Fournitures

Cuve sanitaire en acier inoxydable
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Bouclage sanitaire spécifique afin d'optimiser le rendement
- Socle métallique permettant la manipulation au transpalette
- **Pression de service maximum ECS : 8,6 bar**

Brûleur et échangeur
- Echangeur en inox
- Taux de modulation de 20 à 100%
- Convertible en propane

Régulation ACV Max
- Tableau de commande comprenant une interface avec écran digital rétro-éclairé
- Compatible Modbus

Accessoires
- Élément de mesure (obligatoire)
- Kit hydraulique de remplissage à prévoir
- Soupape primaire 3 bar (fournie)
- Soupape sanitaire 7 bar à prévoir
- Accessoires de fumisterie - page 72

Spécificités
- Raccordement cheminée B23 et B23p, raccordement ventouse C13, C33, C53.
- Livré réglé au gaz naturel G20/G25 et compatible propane G31 avec accessoire fourni
- Indice de protection électrique IP 20

Colisage
- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Brûleur et équipement électrique : 2 ans

Services en option :
- Mise en service WM 25 - 45 X Evo 2 : **Ref. 788 668 - 286 € HT**
- Mise en service WM 70 X Evo 2 : **Ref. 788 669 - 439 € HT**
- Appareil supplémentaire : **Ref. 788 670 - 143 € HT**

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	CAPACITÉ ECS (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
WaterMaster 25 X Evo 2	25	220	554 258	**10 946**
WaterMaster 45 X Evo 2	45	220	554 259	**12 705**
WaterMaster 70 X Evo 2	69,9	300	554 260	**17 488**

Montant éco-participation à ajouter : 24,00 € HT

ACCESSOIRES	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
OBLIGATOIRES		
Élément de mesure (pour 25 et 45 X Evo)	786 203	**157**
Élément de mesure (pour 70 X Evo)	786 265	**154**
EN OPTION		
Kit hydraulique de remplissage WM	**nous consulter**	
Neutraliseur de condensat gaz sol 25 kW	788 570	**431**
Neutraliseur de condensat gaz sol 45/70 kW	788 571	**502**
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 20 - 3/4" - 1/2"	786 662	**1 019**
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 25 - 1" - 3/4"	786 663	**1 425**
Mitigeur thermostatique avec boucle de circulation - Compact Mix 32 - 1" 1/4 - 3/4"	786 664	**1 491**

PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

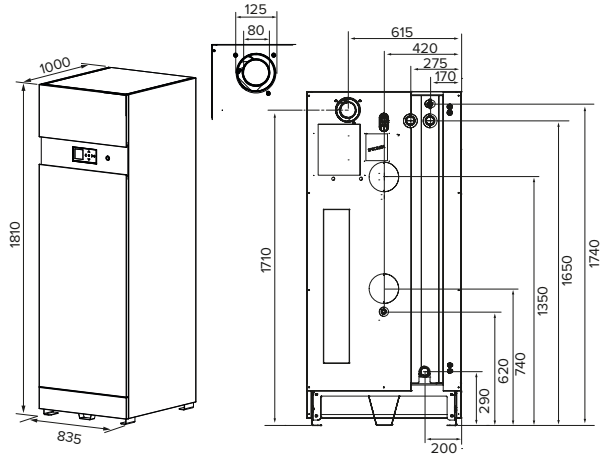
		UNITÉS	MODÈLES		
			25	45	70
POINT DE CONSIGNE À 75 °C, TEMPÉRATURE MAX. DE FONCTIONNEMENT À 87°, EAU FROIDE À 10 °C					
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	788	1390	2087
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	676	1192	1789
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	473	820	1252
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	568	617	951
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	477	501	816
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	327	332	610
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	1207	1793	2578
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	1035	1537	2210
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	724	1076	1547
Temps de recharge de 10°C à 80°C		min	61	40	43
Rendement sanitaire à ΔT = 30 K		%	105,4	103,1	103,9

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

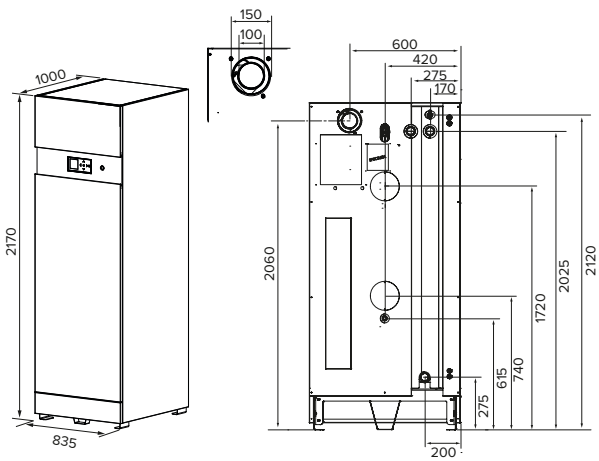
		UNITÉS	MODÈLES		
			25	45	70
Puissance calorifique G20/G25 (entrée- PCI)	max	kW	25	45	69,9
	min	kW	5	9	21,5
Puissance calorifique G31 (entrée- PCI)	max	kW	25	45	69,9
	min	kW	5	9	23
Rendement sanitaire G20/G25 (EN89)		%	108,7	108,5	107,7
Rendement sanitaire G31 (EN89)		%	108,7	108,5	107,7
Capacité eau chaude sanitaire		L	220	220	300
Raccordement primaire		Ø"	1 F	1 F	1 1/2 F
Raccordement sanitaire		Ø"	1 1/2 M	1 1/2 M	1 1/2 M
Raccordement gaz		Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Perte de charge max du conduit de fumée		Pa	95	130	110
Débit de gaz G20/G25 (puissance max)	20 mbar	m^3/h	2,66	4,67	7,4
	25 mbar	m^3/h	2,96	5,6	8,6
Débit de gaz G31 (puissance max)	30/37/50 mbar	m^3/h	0,98	1,77	2,77
		Kg/h	1,9	3,5	4,2
Raccordement à la cheminée		Ømm	80/125	80/125	100/150
Poids à vide		kg	270	270	380
Limite de fonctionnement Température maximale (primaire)		°C	87	87	87
Limite de fonctionnement Température maximale (sanitaire)		°C	75	75	75
Pression de service maximale Circuit primaire		bar	3	3	3
Pression de service maximale Circuit ECS		bar	8,6	8,6	8,6
Tension nominale		V	230	230	230
Protection IP			20	20	20
Puissance électrique consommée max.		W	101	126	225
Profil de soutirage			XXL	XXL	XXL
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (A+ ➡ F)			A	A	A

DIMENSIONS (mm)

WaterMaster X Evo 2 25-45



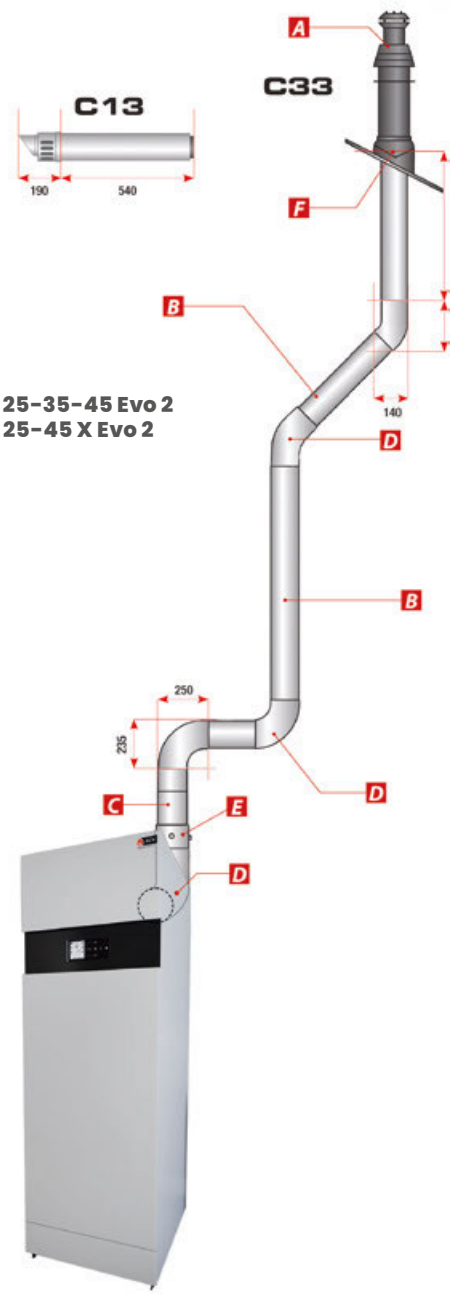
WaterMaster X Evo 2 70



WATERMASTER (X) EVO 2

ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT VENTOUSE

PP - GALVA Ø 80/125 MM



- **WaterMaster 25-35-45 Evo 2**
- **WaterMaster 25-45 X Evo 2**

PERTES DE CHARGE EN Pa	MODÈLES		
	25 (X)	35	45 (X)
CONDUIT VENTOUSE CONCENTRIQUE Ø 80/125 mm			
Perte de charge maximale (Pa)	95	130	130
Elément de mesure	1.5	3	4.6
Conduite droite de 250 à 1000 mm	1.5	3	4.6
Conduit coulissant	1.5	3	4.6
Coude 90°	2.5	5.1	7.8
Coude 45°	1.3	2.6	4
Terminal vertical	6.6	13.5	20.8
Terminal horizontal	4.5	9.1	14

A Terminaux

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Terminal vertical	1300	786 195	197
Terminal horizontal avec plaques murales	730	786 196	197

B Conduits

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Longueur 250 mm	210	786 197	78
Longueur 500 mm	460	786 198	95
Longueur 1000 mm	960	786 199	100

C Conduit coulissant

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Conduit coulissant. Rallonge une longueur droite de 50 à 160 mm		786 200	91

D Coudes

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Coude 43° - 45°		786 201	80
Coude 87° - 90°		786 202	81

E Mesure (obligatoire)

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Elément de mesure	110	786 203	157

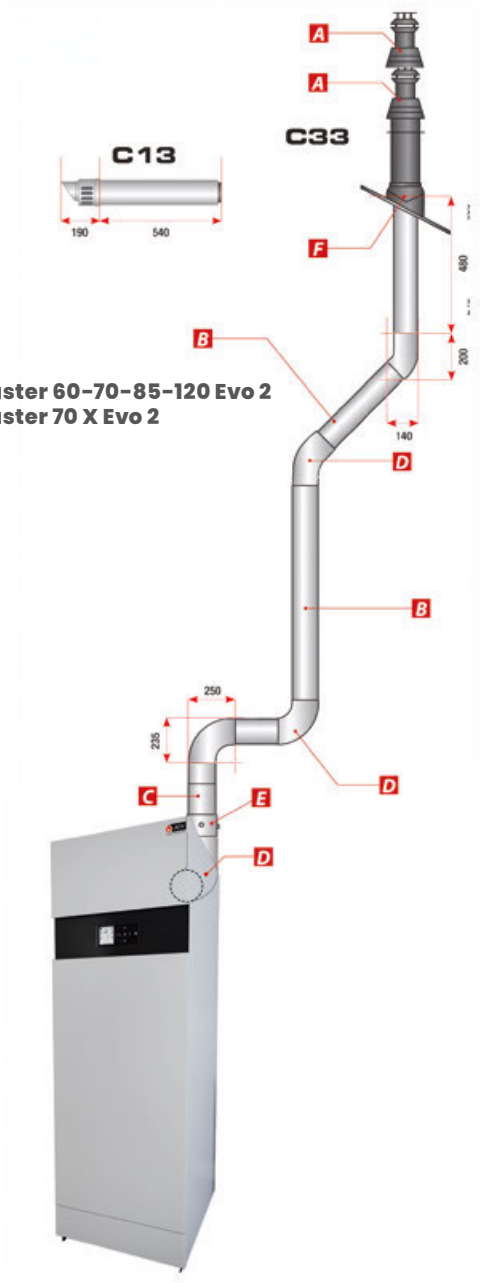
F Accessoires

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Solin toit plat (Ø 390 mm)		786 204	59
Solin réglable		786 193	99
Fixation Ø 125 mm		786 194	13

Ne pas oublier de prévoir l'élément de mesure.

Le fournisseur pouvant adapter sans préavis les caractéristiques de son matériel, les dimensions des éléments de cheminée sont données à titre purement indicatif. Les cotes représentent l'encombrement de la pièce lorsque celle-ci est placée dans le montage. Consultez toujours le manuel technique de la chaudière et respectez les normes en vigueur. Les dessins sont illustratifs. Exécution à réaliser dans les règles de l'art.

PP - GALVA Ø 100/150 MM



- **WaterMaster 60-70-85-120 Evo 2**
- **WaterMaster 70 X Evo 2**

A Terminaux

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Terminal vertical	1515	786 257	384
Terminal horizontal avec plaques murales	795	786 258	270

B Conduits

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Longueur 250 mm	210	786 259	98
Longueur 500 mm	460	786 260	131
Longueur 1000 mm	960	786 261	163

C Conduit coulissant

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Conduit coulissant. Rallonge une longueur droite de 50 à 160 mm		786 262	123

D Coudes

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Coude 43° - 45°		786 263	133
Coude 87° - 90°		786 264	123

E Mesure (obligatoire)

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Elément de mesure	120	786 265	154

F Accessoires

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Solin toit plat (Ø 430 mm)		786 214	61
Solin réglable 25°-45°		786 215	104
Fixation Ø 150 mm		786 216	15

PERTES DE CHARGE EN Pa	MODÈLES			
	60	70 (X)	85	120
CONDUIT VENTOUSE CONCENTRIQUE Ø 100/150 mm				
Perte de charge maximale (Pa)	82	110	160	170
Elément de mesure	4.6	4.6	7.4	14.8
Conduite droite de 250 à 1000 mm	4.6	4.6	7.4	14.8
Conduit coulissant	4.6	4.6	7.4	14.8
Coude 90°	nous consulter	13.1	20.9	41.6
Coude 45°	nous consulter	6.2	9.8	19.6
Terminal vertical	nous consulter	23.4	37.4	74.5
Terminal horizontal	nous consulter	23.4	37.4	74.5

Ne pas oublier de prévoir l'élément de mesure.

Le fournisseur pouvant adapter sans préavis les caractéristiques de son matériel, les dimensions des éléments de cheminée sont données à titre purement indicatif. Les cotes représentent l'encombrement de la pièce lorsque celle-ci est placée dans le montage. Consultez toujours le manuel technique de la chaudière et respectez les normes en vigueur. Les dessins sont illustratifs. Exécution à réaliser dans les règles de l'art.

6.
GÉNÉRATEURS ECS & CHAUFFAGE MONOBLOC



P.76

HeatMaster Evo 2

- Générateur gaz condensation double service et monobloc avec ballon ECS intégré
- Double fonction : chauffage et eau chaude sanitaire
- Optimisation de la condensation via raccordement en 2 ou 3 piquages
- Condensation totale en mode chauffage et ECS
- Modulation de 20 à 100 %
- Installation facilitée : accessibilité en chaufferie aisée, faible encombrement au sol
- Simplicité d'installation grâce à l'absence du découplage hydraulique
- Échangeur et ballon sanitaire Tank-in-Tank en acier inoxydable
- Adapté au décret tertiaire, décret BACS et DPE
- Idéal en hybridation chauffage avec pompe à chaleur
- 6 modèles 25 à 115 kW





TECHNOLOGIE TANK-IN-TANK

plus rapide,
plus sûre !

Un concept **unique**, **robuste** et **éprouvé**

Retrouvez tous ses avantages page 4

tank IN tank

HeatMaster Evo 2

Le générateur double service compact et performant



Caractéristiques techniques

- **Puissances :** 6 modèles de **25 à 115 kW**
- **Capacité ECS intégrée**

Exemples concrets

- **2 HeatMaster 70 TC** pourraient couvrir les besoins ECS et chauffage d'un **hôtel de 54 chambres**, sans ballon additionnel.
- **Une PAC 23 kW,** en hybridation chauffage avec **un HeatMaster 45**, associé à un **Smart 320 pour l'ECS**, pourraient couvrir les besoins d'un **gîte de montagne de 500 m² pour 20 personnes.**

Le HeatMaster Evo 2, c'est la solution idéale quand il faut couvrir à la fois le chauffage et une production d'ECS continue et performante, dans un seul appareil compact.

C'est quoi ?

Le HeatMaster Evo 2 est une chaudière gaz à condensation monobloc **intégrant la technologie Tank-in-Tank.** Compacte et tout-en-un, elle produit l'ECS et assure le chauffage dans un seul appareil : simple, fiable et performant.

Pourquoi les choisir ?

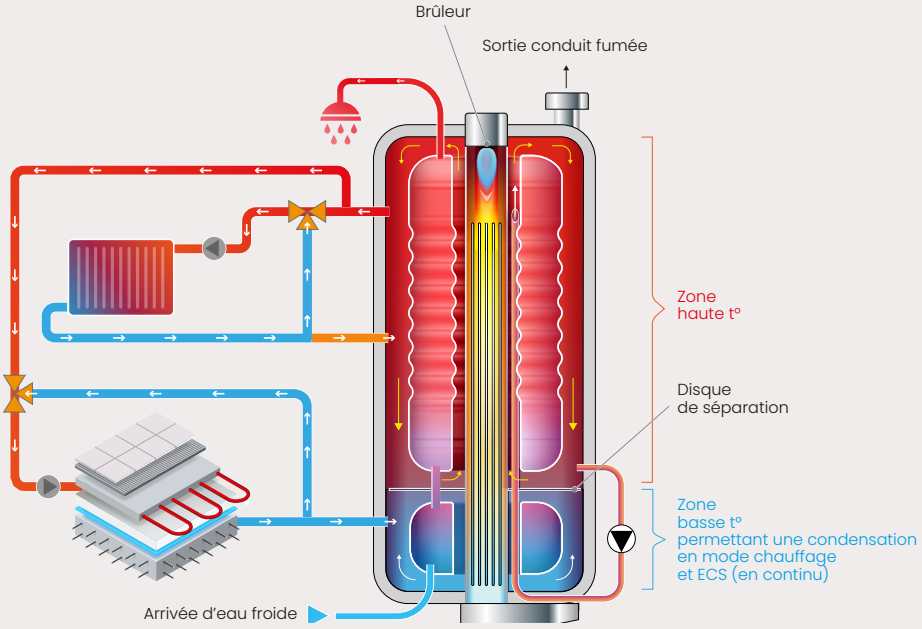
- **Condense en mode chauffage et en continu en ECS :** jusqu'à 108,7 % de rendement PCI tout au long de l'année.
- **Gain de place :** un seul appareil pour chauffage + ECS, encombrement réduit (0,4 à 0,6 m², largeur passe-porte), le partenaire idéal en hybridation chauffage avec une PAC.
- **Installation simplifiée :** un seul produit pour deux usages, pas de découplage hydraulique à prévoir.
- **Hygiène & durabilité :** ballon interne en acier inoxydable, sans anode et garantie 10 ans.
- **Polyvalence éprouvée :** du petit tertiaire aux établissements de santé et hôteliers.

Applications types

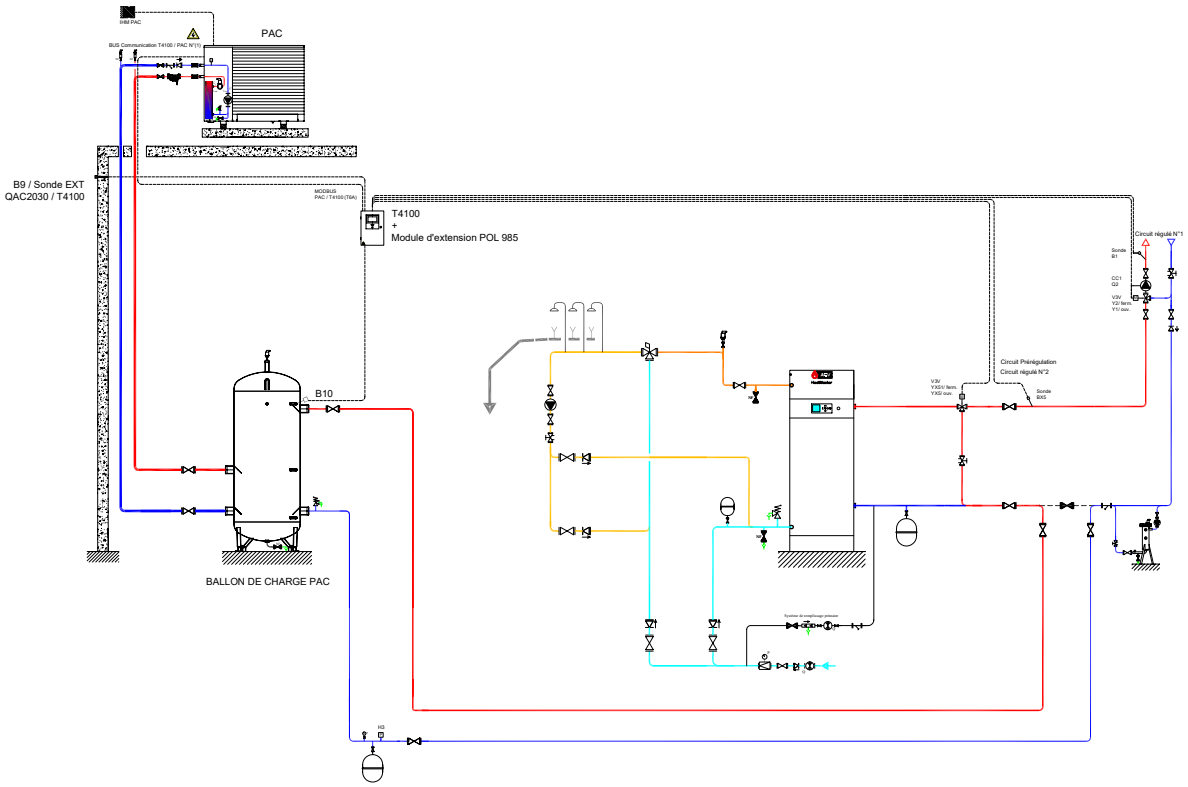
- **Rénovation collective :** idéal en hybridation chauffage avec PAC, fort gain de place.
- **Tertiaire :** écoles, bureaux, santé, sport : fort besoin ECS + chauffage en simultané.
- **Hôtellerie / résidences.**

tank IN tank

Tank-in-Tank double service : HeatMaster



Exemple d'intégration d'une hybridation chauffage et production ECS avec HeatMaster



HEATMASTER EVO 2

Générateurs gaz ECS et chauffage
monobloc à condensation
avec ballon ECS intégré.



LES + PRODUIT

PERFORMANCE
- Condensation totale et continue tant en chauffage qu'en production ECS
- Rendement hautement performant jusqu'à 108,7% sur PCI
- Produit double service compact avec ballon ECS intégré

DURABILITÉ
- Cuve et échangeur en acier inoxydable
- Garantie 10 ans

INSTALLATION ET MAINTENANCE SIMPLIFIÉES
- Ultra-compact, manipulation au diable et passage de portes 80 cm pour tous les modèles
- Compatible Modbus
- Pas d'anode

6 modèles
de 25 à 115 kW

GAZ VERT COMPATIBLE

H_2 20%

Applicables sur les modèles de 25 à 70

Fournitures

Cuve sanitaire en acier inoxydable
- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- Socle métallique permettant la manipulation au transpalette
- Pression de service maximum ECS 8,6 bar et primaire 3 bar

Brûleur et échangeur
- Convertible en propane
- Echangeur en inox
- Taux de modulation de 20 à 100%

Régulation ACV Max
- Tableau de commande comprenant une interface avec écran digital rétro-éclairé
- Compatible Modbus
- Horloge intégrée

Accessoires
- Élément de mesure (obligatoire)
- Accessoires de fumisterie (page 80)
- Accessoires de régulation (page 82 à 85)
- Soupape primaire 3 bar (fournie)
- Soupape sanitaire 7 bar à prévoir

Spécificités
- Raccordement cheminée B23 et B23p, raccordement ventouse C13, C33, C53.
- Livré réglé au gaz naturel G20/G25 et compatible propane G31 avec accessoire fourni
- Indice de protection électrique IP 20
- 2 ou 3 piquages

Colisage
- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie
- Cuve : 10 ans
- Brûleur et équipement électrique : 2 ans

Services en option :
- Mise en service HM 25 - 35 - 45 Evo 2 : **Ref. 788 668 - 286 € HT**
- Mise en service HM 70 - 85 - 120 Evo 2 : **Ref. 788 669 - 439 € HT**
- Appareil supplémentaire : **Ref. 788 670 - 143 € HT**
- Mise en service régulation Room Unit ou Control Unit : **Ref. 788 672 - 215 € HT**

TARIFS

DÉSIGNATION					
MODÈLES	PUISSANCE (kW)	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
HeatMaster 25 Evo 2	25	96	100	554 252	8 891
HeatMaster 35 Evo 2	34,9	96	100	554 253	9 894
HeatMaster 45 Evo 2	45,6	96	100	554 254	11 597
HeatMaster 70 Evo 2	69,9	190	125	554 255	19 112
HeatMaster 85 Evo 2	85	190	125	554 256	21 104
HeatMaster 120 Evo 2	115	190	125	554 257	24 752

Montant éco-participation à ajouter : 7,00 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 29,00 € HT

ACCESSOIRES	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
OBLIGATOIRES		
Élément de mesure (pour 25 > 45 Evo)	786 203	157
Élément de mesure (pour 70 > 120 Evo)	786 265	154
EN OPTION		
Neutraliseur de condensat gaz sol 25/35 kW	788 570	431
Neutraliseur de condensat gaz sol 45/70 kW	788 571	502
Neutraliseur de condensat gaz sol 85/120 kW	788 569	832
Compact Mix 20 - 3/4" - 1/2"	786 662	1 019
Compact Mix 25 - 1" - 3/4"	786 663	1 425
Compact Mix 32 - 1" 1/4 - 3/4"	786 664	1 491

PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

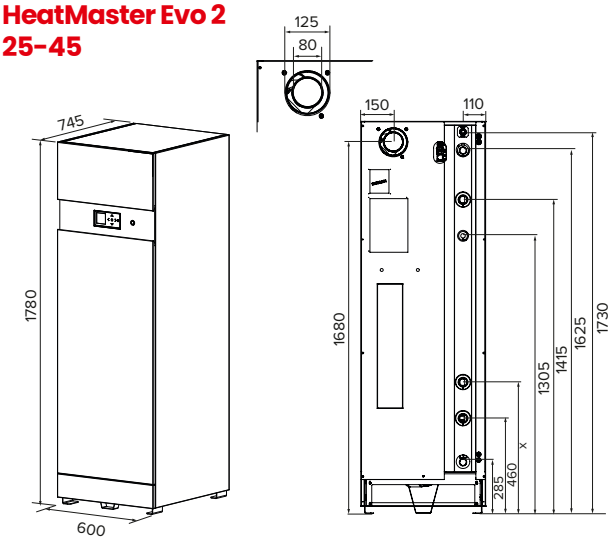
		UNITÉS	MODÈLES					
			25	35	45	70	85	120
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT À 80°C, EAU FROIDE SANITAIRE À 10 °C								
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	788	1104	1390	2087	2534	3402
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	676	946	1192	1789	2172	2928
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	473	662	820	1252	1520	1754
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	361	408	471	716	783	900
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	301	339	373	592	646	676
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	183	197	224	348	371	440
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	1018	1328	1610	2455	2895	3620
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	865	1127	1366	2083	2456	3098
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	577	749	894	1391	1638	1847
Temps de recharge de 10°C à 80°C		min	35	26	23	27	24	23
Rendement sanitaire à ΔT = 30 K		%	105,4	105,4	103,1	103,9	103,9	102,2

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

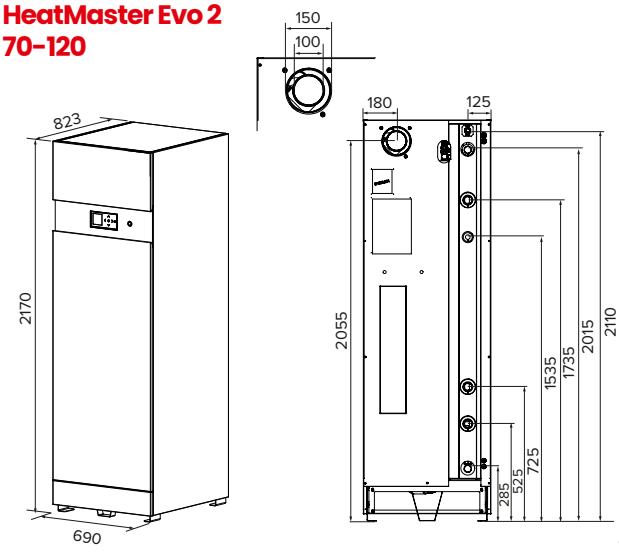
		UNITÉS	MODÈLES					
			25	35	45	70	85	120
Puissance calorifique G20/G25 (entrée- PCI)	max	kW	25	34,9	45,6	69,9	85	115
	min	kW	5	7	9	21,5	21	23,2
Débit calorifique G31 (entrée- PCI)	max	kW	25	34,9	45,6	69,9	85	115
	min	kW	5	7	9	21,5	21	23,2
Rendement à 30% de charge		%	108,9	109,5	109	109	108	108
Capacité primaire		L	100	100	100	125	125	125
Capacité eau chaude sanitaire		L	96	96	96	190	190	190
Perte de charge (circuit primaire) (ΔT = 20 K)		mbar	3	6	10	9	14	27
Débit du circuit primaire		L/h	1100	1500	1900	3000	3600	4900
Raccordement primaire		Ø"	1 F	1 F	1 F	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F
Raccordement sanitaire		Ø"	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
Raccordement gaz		Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Débit de gaz G20/G25 (puissance max)	20 mbar	m^3/h	2,66	3,64	4,67	7,2	8,6	12
	25 mbar	m^3/h	2,96	4,23	5,6	8,3	10	14
Débit de gaz G31 (puissance max)	30/37/50 mbar	m^3/h	0,98	1,4	1,77	2,77	3,37	4,68
		Kg/h	1,9	2,7	3,5	5,4	6,6	8,9
Raccordement à la cheminée		Ømm	80/125	80/125	80/125	100/150	100/150	100/150
Poids à vide		kg	177	177	177	298	298	298
Limite de fonctionnement Température maximale (primaire)		°C	87	87	87	87	87	87
Limite de fonctionnement Température maximale (sanitaire)		°C	75	75	75	75	75	75
Pression de service maximale Circuit primaire		bar	3	3	3	3	3	3
Pression de service maximale Circuit ECS		bar	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Tension nominale		V	230	230	230	230	230	230
Protection IP			20	20	20	20	20	20
Puissance électrique consommée max.		W	95	110	126	210	266	327
Profil de soutirage déclaré			XXL	XXL	XXL	XXL	XXL	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière			A	A	A	A	N/A	N/A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (A⁺ ➔ F)			A	A	A	A	N/A	N/A

DIMENSIONS(mm)

HeatMaster Evo 2 25-45



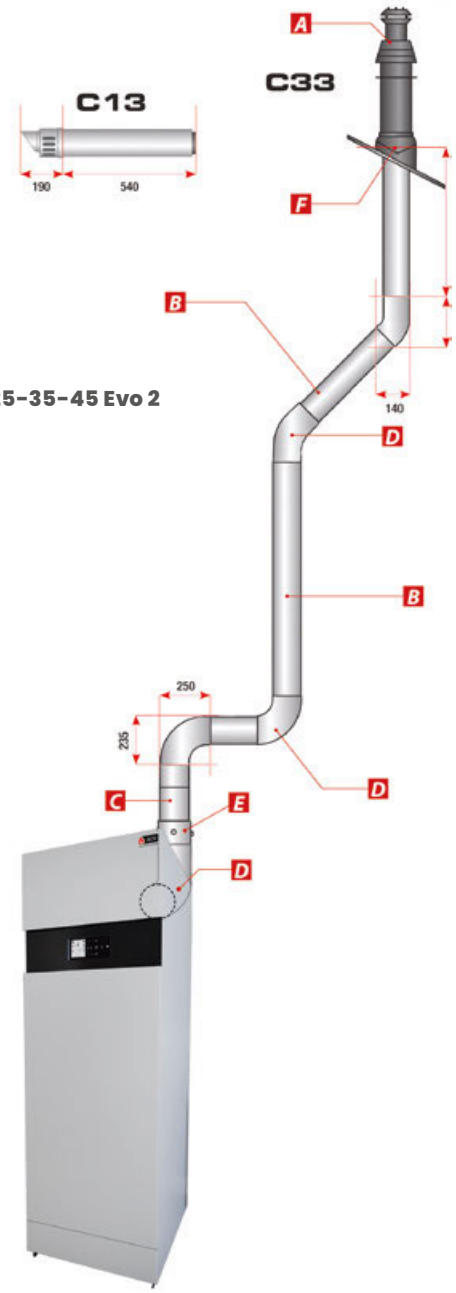
HeatMaster Evo 2 70-120



HEATMASTER EVO 2

ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT VENTOUSE

PP - GALVA Ø 80/125 MM



• **HeatMaster 25-35-45 Evo 2**

A Terminaux

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Terminal vertical	1300	786 195	197
Terminal horizontal avec plaques murales	730	786 196	197

B Conduits

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Longueur 250 mm	210	786 197	78
Longueur 500 mm	460	786 198	95
Longueur 1000 mm	960	786 199	100

C Conduit coulissant

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Conduit coulissant. Rallonge une longueur droite de 50 à 160 mm		786 200	91

D Coudes

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Coude 43° - 45°		786 201	80
Coude 87° - 90°		786 202	81

E Mesure (obligatoire)

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Elément de mesure	110	786 203	157

F Accessoires

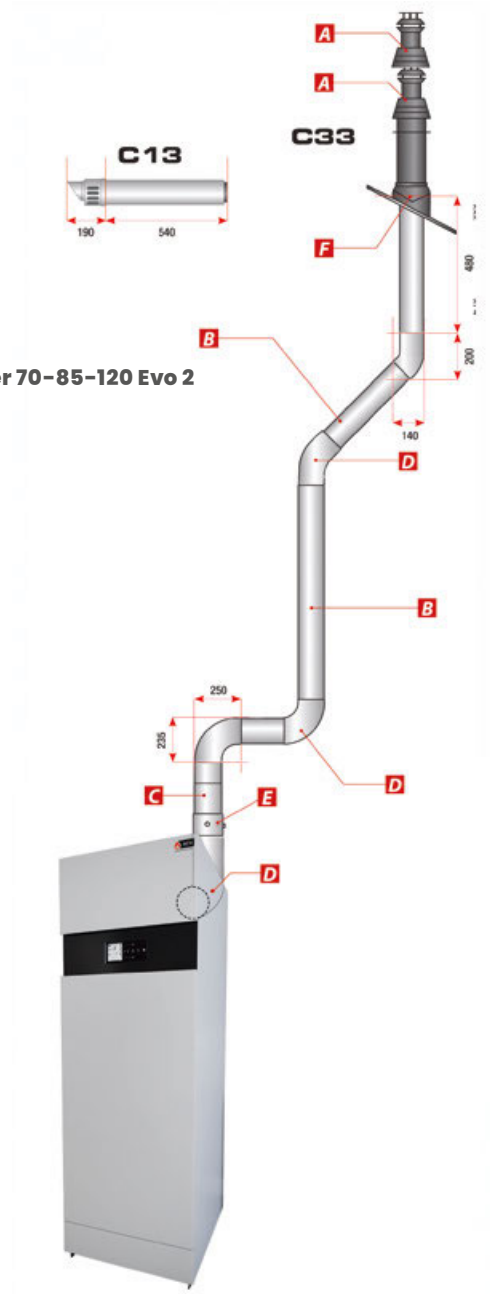
DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Solin toit plat (Ø 390 mm)		786 204	59
Solin réglable		786 193	99
Fixation Ø 125 mm		786 194	13

PERTES DE CHARGE EN Pa	MODÈLES		
	25	35	45
CONDUIT VENTOUSE CONCENTRIQUE Ø 80/125 mm			
Perte de charge maximale (Pa)	95	130	130
Elément de mesure	1.5	3	4.6
Conduite droite de 250 à 1000 mm	1.5	3	4.6
Conduit coulissant	1.5	3	4.6
Coude 90°	2.5	5.1	7.8
Coude 45°	1.3	2.6	4
Terminal vertical	6.6	13.5	20.8
Terminal horizontal	4.5	9.1	14

Ne pas oublier de prévoir l'élément de mesure.

Le fournisseur pouvant adapter sans préavis les caractéristiques de son matériel, les dimensions des éléments de cheminée sont données à titre purement indicatif. Les cotes représentent l'encombrement de la pièce lorsque celle-ci est placée dans le montage. Consultez toujours le manuel technique de la chaudière et respectez les normes en vigueur. Les dessins sont illustratifs. Exécution à réaliser dans les règles de l'art.

PP - GALVA Ø 100/150 MM



- **HeatMaster 70-85-120 Evo 2**

A Terminaux

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Terminal vertical	1515	786 257	384
Terminal horizontal avec plaques murales	795	786 258	270

B Conduits

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Longueur 250 mm	210	786 259	98
Longueur 500 mm	460	786 260	131
Longueur 1000 mm	960	786 261	163

C Conduit coulissant

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Conduit coulissant. Rallonge une longueur droite de 50 à 160 mm		786 262	123

D Coudes

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Coude 43° - 45°		786 263	133
Coude 87° - 90°		786 264	123

E Mesure (Obligatoire)

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Elément de mesure	120	786 265	154

F Accessoires

DÉSIGNATION			
MODÈLES	ENCOMBR.	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Solin toit plat (Ø 430 mm)		786 214	61
Solin réglable 25°-45°		786 215	104
Fixation Ø 150 mm		786 216	15

PERTES DE CHARGE EN Pa	MODÈLES		
	70	85	120
CONDUIT VENTOUSE CONCENTRIQUE Ø 100/150 mm			
Perte de charge maximale (Pa)	110	160	170
Elément de mesure	4.6	7.4	14.8
Conduite droite de 250 à 1000 mm	4.6	7.4	14.8
Conduit coulissant	4.6	7.4	14.8
Coude 90°	13.1	20.9	41.6
Coude 45°	6.2	9.8	19.6
Terminal vertical	23.4	37.4	74.5
Terminal horizontal	23.4	37.4	74.5

Ne pas oublier de prévoir l'élément de mesure.

Le fournisseur pouvant adapter sans préavis les caractéristiques de son matériel, les dimensions des éléments de cheminée sont données à titre purement indicatif. Les cotes représentent l'encombrement de la pièce lorsque celle-ci est placée dans le montage. Consultez toujours le manuel technique de la chaudière et respectez les normes en vigueur. Les dessins sont illustratifs. Exécution à réaliser dans les règles de l'art.

HEATMASTER EVO 2

ACCESSOIRES DE RÉGULATION

CF-0132-1: HEATMASTER 25 - 35 - 45 - 70 - 85 - 120 EVO 2

CIRCUITS		
DIRECT	MÉLANGÉ	SANITAIRE
-	1	HeatMaster

Gestion par ACVMax intégré d'1 circuit régulé jusqu'à 80°C maxi.

- Gestion du circuit régulé (mélangé) en fonction de la température extérieure.
- Programmation horaire du circuit régulé possible via un thermostat d'ambiance programmable.
- Production ECS en priorité, paramétrage possible en parallèle au chauffage ou à durée restreinte.
- Le bornier ACV est intégré pour le raccordement électrique de la pompe et le servomoteur 3 points du circuit régulé ainsi que la pompe d'un circuit direct haute température 80/60°C (non représentée dans cette application).

Avec les appareils de type HeatMaster,
la régulation des circuits de chauffe (radiateurs et planchers chauffants) doit impérativement se faire par le biais d'une vanne mélangeuse à 3 voies.
Seul le circuit à haute température constante (80/60°C) peut être raccordé en direct.

	RÉGULATION			
	MODÈLES	RÉFÉRENCE	#	PRIX EN € HT
	**Sonde extérieure NTC 12 kΩ**	786 806	1	**74**
	**Sonde de contact 12 kΩ. Pour départ circuit régulé**	786 554	1	**139**
	**Thermostat d'applique RAM 5109. Obligatoire pour protéger les planchers chauffants**	784 357	+	**115**

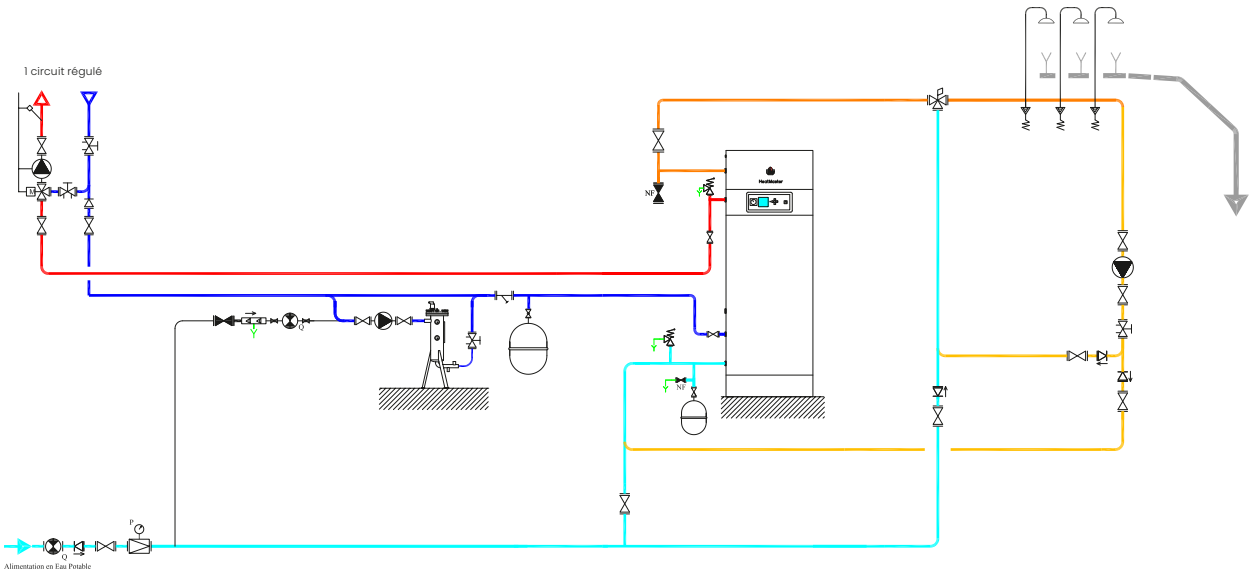
LÉGENDE

Quantité requise pour cette application.

+ En option.

***** Aquastat de sécurité obligatoire en cas de circuit chauffage par le sol.

Montant éco-participation à ajouter : 0,07 € HT



CF-0134-1: HEATMASTER 25 - 35 - 45 - 70 - 85 - 120 EVO 2

CIRCUITS		
DIRECT	MÉLANGÉ	SANITAIRE
-	1	HeatMaster

Gestion par ACVMax intégré d'1 circuit régulé jusqu'à 80°C maxi.

- Gestion du circuit régulé (mélangé) en fonction de la température extérieure.
- Le Room Unit idéalement placé permet une prise en compte de la température ambiante du circuit régulé. Cette prise en compte peut être désactivée dans le cas où celui-ci est placé en chaufferie.
- Possibilité de générer une programmation horaire pour la production d'eau chaude sanitaire et/ou les circuits de chauffage.
- Mode sanitaire en priorité ECS, parmi plusieurs modes sanitaires possibles dont le mode parallèle permettant la production ECS simultanément au chauffage.
- Le module ZMC2 est le boitier de raccordement électrique permettant d'alimenter la pompe et le servomoteur 3 points du circuit régulé, ainsi que la pompe d'un circuit direct haute température 80/60°C (non représentée dans cette application).

Avec les appareils de type HeatMaster,
la régulation des circuits de chauffe (radiateurs et planchers chauffants) doit impérativement se faire par le biais d'une vanne mélangeuse à 3 voies.
Seul le circuit à haute température constante (80/60°C) peut être raccordé en direct.

RÉGULATION			
MODÈLES	RÉFÉRENCE	#	PRIX EN € HT
Room Unit RSC Theta. Livré avec sonde extérieure 12 kΩ. Gestion à distance chaudière, sanitaire, circuits de chauffe. Affiche informations sur système. Diverses fonctions de chauffe. 3 programmes horaires (chauffage et ECS). Clip-in obligatoire	784 412	1	**588**
Interface Clip-in ACVMax	784 511	1	**189**
Module ZMC-2 - 230 V. Inclus sonde de contact 2 kΩ 784 363	784 424	1	**441**
Thermostat d'applique RAM 5109. Obligatoire pour protéger les planchers chauffants	784 357	*	**115**

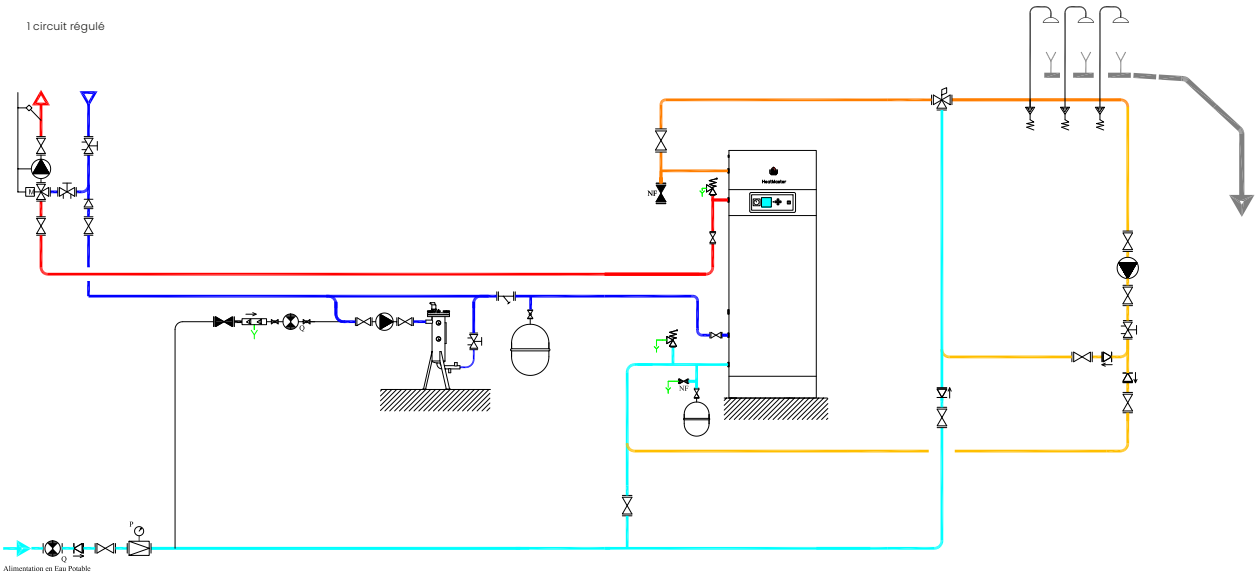
LÉGENDE

Quantité requise pour cette application.

+ En option.

***** Aquastat de sécurité obligatoire de circuit chauffage par le sol.

Montant éco-participation à ajouter : 0,07 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 0,12 € HT



Pots à boues | Vases d'expansion | Mitigeurs

HEATMASTER EVO 2

ACCESSOIRES DE RÉGULATION

CF-0137-1: HEATMASTER 25 - 35 - 45 - 70 - 85 - 120 EVO 2

CIRCUITS		
DIRECT	MÉLANGÉ	SANITAIRE
-	2	HeatMaster

Gestion par ACVMax intégré de 2 circuits régulés jusqu'à 80°C maxi.

- Gestion des circuits régulés (mélangés) en fonction de la température extérieure.
- Le Room Unit idéalement placé permet une prise en compte de la température ambiante (à l'un des deux circuits régulés), cette prise en compte peut être désactivée dans le cas où celui-ci est placé en chaufferie.
- Possibilité de générer une programmation horaire pour la production d'eau chaude sanitaire et/ou les circuits de chauffage.
- Mode sanitaire en priorité ECS, parmi plusieurs modes sanitaires possibles dont le mode parallèle permettant la production ECS simultanément au chauffage.
- Le module ZMC2 est un boitier de raccordement électrique permettant d'alimenter la pompe et le servomoteur 3 points d'un circuit régulé. Il y en a donc 2 dans cette application. Le module ZMC2 peut aussi alimenter la pompe d'un circuit direct haute température 80/60°C (limité avec le Room Unit à un seul circuit direct haute T° 80/60°C, non représenté, pour cette application).

Avec les appareils de type HeatMaster,
la régulation des circuits de chauffe (radiateurs et planchers chauffants) doit impérativement se faire par le biais d'une vanne mélangeuse à 3 voies.
Seul le circuit à haute température constante (80/60°C) peut être raccordé en direct.

RÉGULATION			
MODÈLES	RÉFÉRENCE	#	PRIX EN € HT
 **Room Unit RSC Theta. Livré avec sonde extérieure 12 kΩ. Gestion à distance chaudière, sanitaire, circuits de chauffe. Affiche informations sur système. Diverses fonctions de chauffe. 3 programmes horaires (chauffage et ECS). Clip-in obligatoire**	784 412	1	588
 **Interface Clip-in ACVMax**	784 511	1	189
 **Module ZMC-2 - 230 V. Inclus sonde de contact 2 kΩ 784 363**	784 424	2	441
 **Thermostat d'applique RAM 5109. Obligatoire pour protéger les planchers chauffants**	784 357	*	115

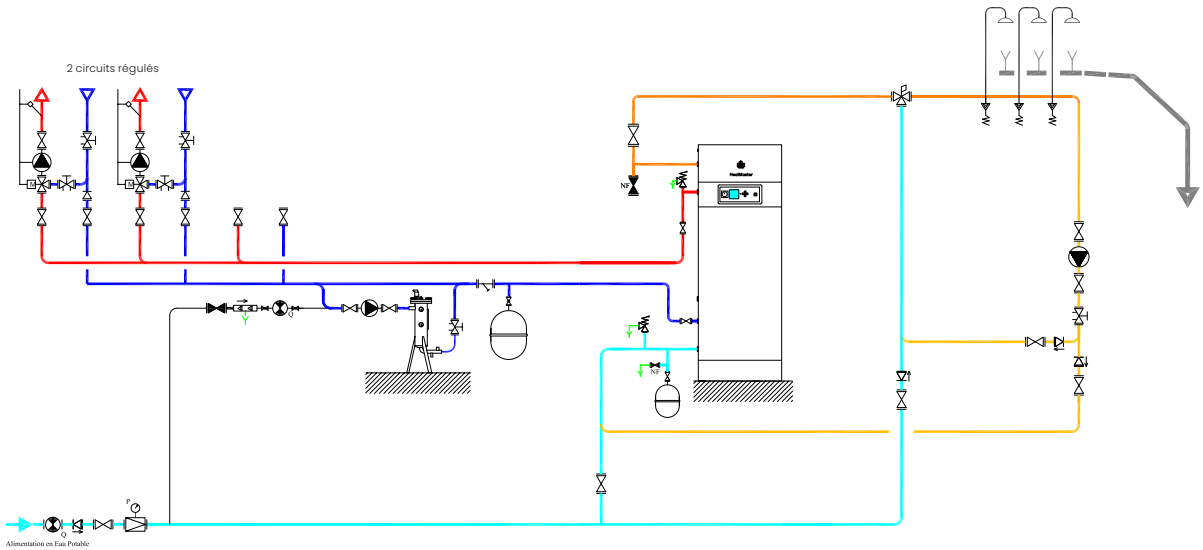
LÉGENDE

Quantité requise pour cette application.

+ En option.

***** Aquastat de sécurité obligatoire en cas de circuit chauffage par le sol.

Montant éco-participation à ajouter : 0,07 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 0,12 € HT



Pots à boues | Vases d'expansion | Mitigeurs

CF-0144-1: HEATMASTER 25 - 35 - 45 - 70 - 85 - 120 EVO 2

CIRCUITS		
DIRECT	MÉLANGÉ	SANITAIRE
1	2	2 HeatMaster

Gestion par Control unit. Circuit direct uniquement haute température 80/60 °C

- Possibilité de mise en cascade jusqu'à 7 générateurs (mettre autant d'interfaces que de générateurs).
- Gestion des circuits régulés (mélangés) en fonctionde la température extérieure.
- Possibilité de générer une programmation horaire pour la production d'eau chaude sanitaire et/ou les circuits de chauffage.
- Mode sanitaire en priorité ECS, parmi plusieurs modes sanitaires possibles dont le mode parallèle permettant la production ECS simultanément au chauffage.
- Dans cette application le Control Unit permet le raccordement de deux circuits régulés, ainsi qu'un circuit direct haute température 80/60°C.

Avec les appareils de type HeatMaster,
la régulation des circuits de chauffe (radiateurs et planchers chauffants) doit impérativement se faire par le biais d'une vanne mélangeuse à 3 voies.
Seul le circuit à haute température constante (80/60°C) peut être raccordé en direct.

1. RÉGULATION

	MODÈLES	RÉFÉRENCE	#	PRIX EN € HT
	Control Unit Theta livré avec : - une sonde extérieure AF200 (784 381) - une sonde doigt de gant 2 kΩ (784 362)	784 411	1	1349
	Boîter mural WG500 pour Control Unit	240 107	1	816
	Interface Clip-in ACVMax	784 511	2	189
	Sonde de contact 2 kΩ VF202 Pour départ circuit régulé. Inclus dans 784 424 ZMC2.	784 363	3	89
	Zone Unit RS Theta Commande à distance + sonde d'ambiance. Communique avec le Control Unit.	784 413	+	625
	Sonde d'ambiance RFF Communique avec le Control Unit.	784 383	+	314
	Thermostat d'applique RAM 5109. Obligatoire pour protéger les planchers chauffants	784 357	*	115

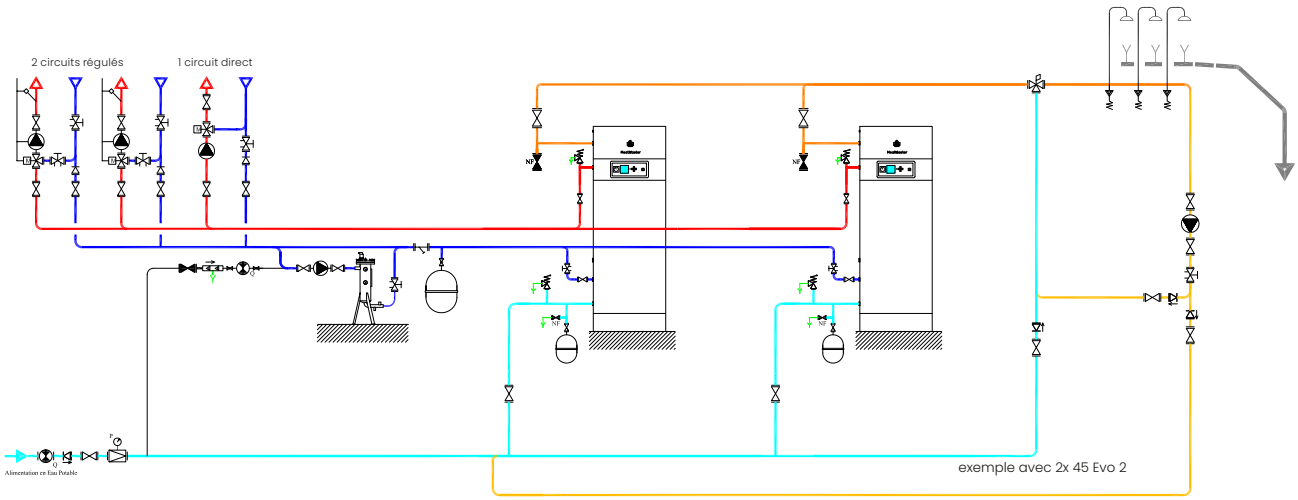
2. HYDRAULIQUE

	MODÈLES	RÉFÉRENCE	#	PRIX EN € HT
	Kit circuit direct DN25 (Puissance max: 40 kW) avec pompe économique (P02.05)	784 466	1	1340

LÉGENDE

\# Quantité requise pour cette application.
\+ En option.
* Aquastat de sécurité obligatoire en cas de circuit chauffage par le sol.

Montant éco-participation à ajouter : 0,07 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 0,12 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 0,50 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 1 € HT



Pots à boues | Vases d'expansion | Mitigeurs

7.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES

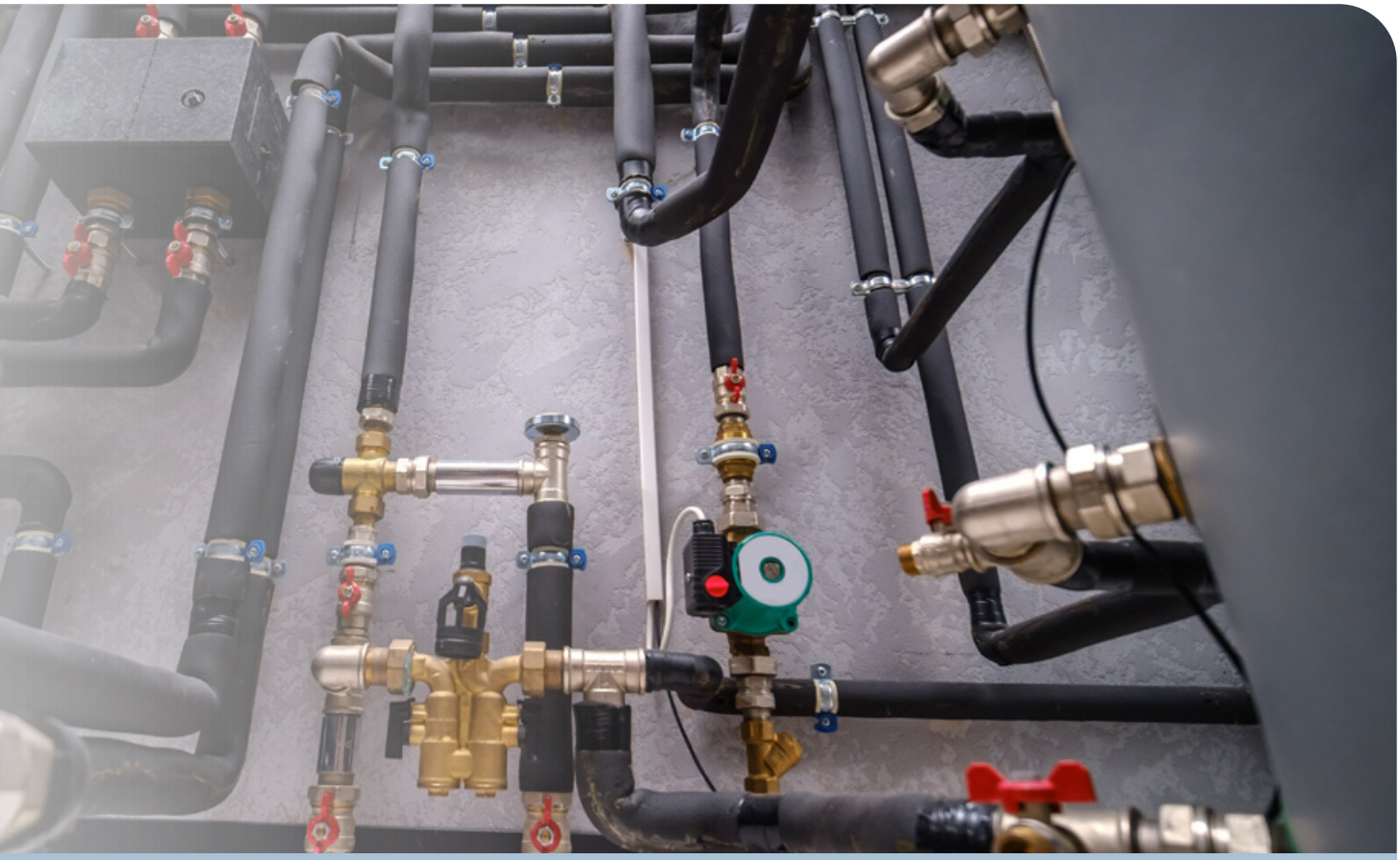


P.88

Delta Pro S

- Générateurs ECS et chauffage monobloc à équiper d'un brûleur gaz/fioul
- Ballon sanitaire intérieur en acier inoxydable
- Système Tank-in-Tank
- Anti-légionelle
- Puissance : de 28,3 à 58,7 kW





P.90

HeatMaster N

- Générateurs ECS et chauffage monobloc à équiper d'un brûleur gaz
- Ballon sanitaire intérieur en acier inoxydable
- Système Tank-in-Tank
- Anti-légionelle
- Puissance : de 69,9 à 154 kW



DELTA PRO S

Générateurs double service monobloc
à équiper d'un brûleur gaz/fioul



LES + PRODUIT

- **Générateurs ECS et chauffage monobloc**
- **Ballon sanitaire intérieur en acier inoxydable**
- **Système Tank-in-Tank**
- **Anti-légionelle : température de stockage > 60°C**

3 modèles
de 28,3 à 58,7 kW

Fournitures

- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- **Pression de service maximum ECS 8,6 bar et primaire 3 bar**
- La chaudière est revêtue d'un habillage en acier soumis à un procédé de dégraissage et de phosphatation avant d'être peint par projection de peinture et cuit au four à 220°C
- Le corps de chauffe contenant le fluide primaire est réalisé en acier STW 22 de forte épaisseur
- Ballon sanitaire intérieur en acier inoxydable
- Les tubes de fumée : les différents modèles Delta Pro S comportent, selon la puissance, 4 ou 8 tubes de fumée en acier d'un diamètre intérieur de 64 mm. Chacun des tubes est équipé d'un turbulateur en acier spécial destiné à améliorer l'échange thermique et à réduire la température des fumées

Options & accessoires

- Kit Car Wash (pour stations de lavage)
- Brûleur gaz livré avec kit de transformation propane
- Brûleur fioul

Spécificités

- Pour application industrielle uniquement
- La chaudière peut être équipée d'un brûleur fioul ou gaz en option
- La chambre de combustion des modèles Delta Pro S est entièrement refroidie par eau
- Raccordement à la cheminée : B23 - B23P

Colisage

- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Garantie

- Corps de chauffe : 5 ans
- Pièces amovibles: 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
Delta Pro S 25	75	83	784 161	**3 763**
Delta Pro S 45	65	63	784 162	**4 640**
Delta Pro S 55	83	68	784 163	**5 389**

Montant éco-participation à ajouter : 7,00 € HT

ACCESSOIRES	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
EN OPTION		
Kit Car Wash(1)	784 429	**436**
Brûleur gaz BG 2000-S/25	785 744	**1 787**
Brûleur gaz BG 2000-S/45	785 745	**1 844**
Brûleur gaz BG 2000-S/55	785 746	**1 870**
Brûleur fioul BMV1 (Delta Pro S 25 - 45)	785 697	**1 136**
Brûleur fioul BMV2 (Delta Pro S 55)	785 698	**1 136**

(1) Uniquement pour les stations de lavage, le Kit Car Wash permet une adaptation fumisterie pour une sortie verticale (Ø 130 mm)

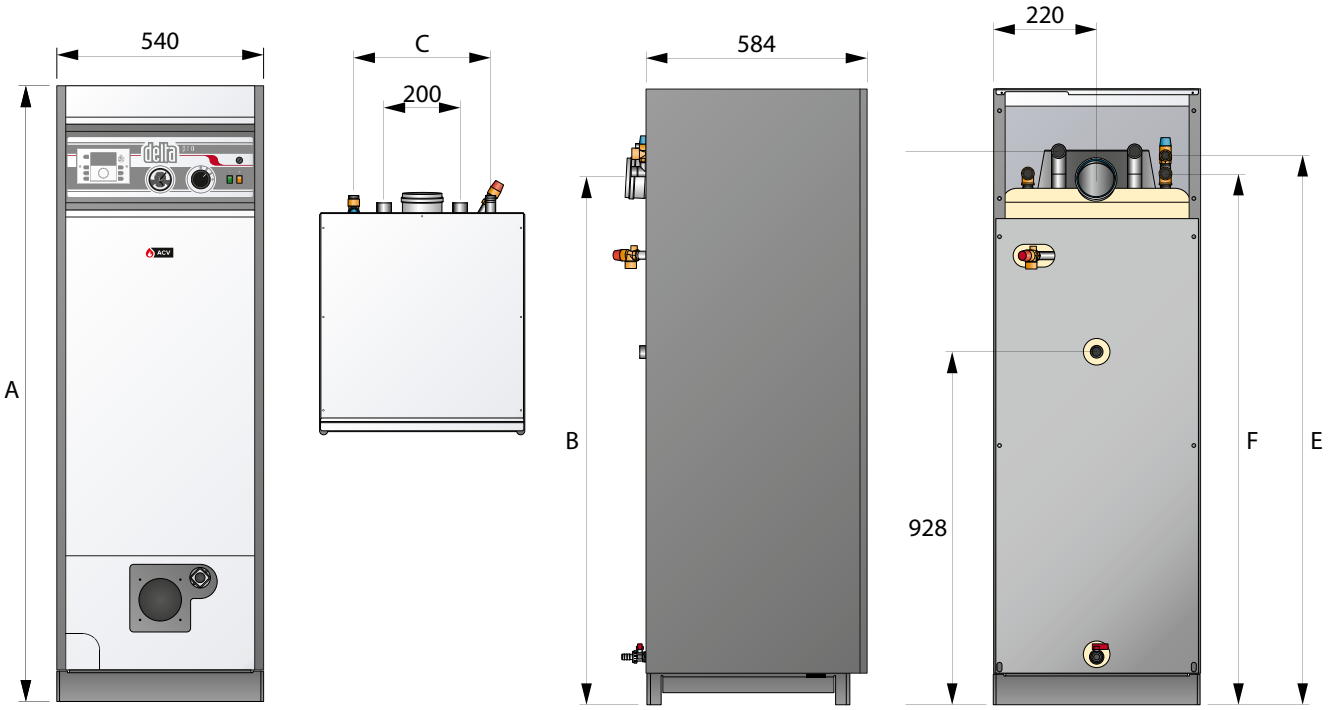
PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

	UNITÉS	MODÈLES		
		25	45	55
RÉGIME DE FONCTIONNEMENT À 80°C, EAU FROIDE SANITAIRE À 10 °C				
Débit continu à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	645	1161	1405
Débit de pointe à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	268	316	362
Débit de pointe 1ère heure à 40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	806	1284	1533

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	UNITÉS	MODÈLES		
		25	45	55
Puissance calorifique max (entrée) - PCI	kW	28,3	49,4	58,7
Puissance utile au régime max (80/60°C)	kW	25	44,9	56
Rendement (puissance max) 80/60°C	%	91,9	89,8	91,8
Capacité totale	L	158	128	151
Capacité primaire	L	83	63	68
Raccordement chauffage	Ø"	1 F	1 F	1 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	3/4 M	3/4 M
Perte de charge hydraulique chaudière à Δt = 20°C	mbar	15	25	37
Raccordement à la cheminée	Ømm	100	100	100
Dimension A	mm	1615	1615	1760
Dimension B	mm	1386	1386	1586
Dimension C	mm	360	390	390
Dimension D	mm	1445	1445	1645
Dimension E	mm	1445	1445	1645
Dimension F	mm	1400	1400	1600
Poids à vide	kg	145	168	200
Température maximale de fonctionnement	°C	90	90	90
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6
Tension	V	230	230	230

Delta Pro S



HEATMASTER N

Générateurs double service monobloc
à équiper d'un brûleur gaz



HeatMaster N 60



HeatMaster N 70 - 100



HeatMaster N 200

LES + PRODUIT

- **Générateurs ECS et chauffage monobloc**
- **Réservoir interne en acier inoxydable**
- **Système Tank-in-Tank**
- **Anti-légionelle : température de stockage > 60°C**

4 modèles
de 69,9 à 154 kW

Fournitures

- Système Tank-in-Tank (voir page 4)
- **Pression de service maximum ECS 8,6 bar et primaire 3 bar**
- Corps totalement isolé en mousse de polyuréthane rigide
- Le circuit primaire interne est équipé d'une pompe de charge (2 pour le HM 200), vase d'expansion, soupape de sécurité chauffage et sécurité manque d'eau
- Tableau de commande complet

Options & accessoires

- Brûleur gaz livré avec kit de transformation propane

Spécificités

- Pour application industrielle uniquement
- Les HeatMaster peuvent fonctionner en configuration cheminée (B23) avec tous les brûleurs agrées qui sont disponibles sur le marché
- Les HeatMaster 60 à 100 sont livrables avec le brûleur BG 2000-S gaz naturel (convertible propane) en option.
 Ils peuvent ainsi fonctionner en configuration cheminée (B23)
- Le HeatMaster 200 est toujours livré sans brûleur, et avec l'habillage séparé afin de pouvoir passer par une porte de 800 mm

Colisage

Modèles 60 - 70 - 100 : 1 colis

- Produit fixé sur palette avec protections d'angle en carton alvéolé, emballé sous film thermorétractable

Modèle 200 : 3 colis

- Produit fixé sur socle, emballé sous film thermorétractable
- Jaquette emballée dans une caisse en bois
- Réduction de cheminée emballé dans un carton

Garantie

- Corps de chauffe : 5 ans
- Pièces amovibles: 2 ans

TARIFS

DÉSIGNATION				
MODÈLES	CAPACITÉ ECS (L)	CAPACITÉ PRIMAIRE (L)	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
HeatMaster 60 N	80	82	786 814	**11 078**
HeatMaster 70 N	131	108	786 816	**14 995**
HeatMaster 100 N	200	130	786 817	**16 186**
HeatMaster 200 N	400	241	786 818	**25 398**

Montant éco-participation à ajouter : 7,00 € HT
Montant éco-participation à ajouter : 29,00 € HT

ACCESSOIRES	RÉFÉRENCE	PRIX EN € HT
BG 2000 S GAZ NATUREL - LIVRÉ AVEC KIT DE TRANSFORMATION PROPANE		
BG 2000-S/60 GN	785 747	**3 986**
BG 2000-S/70 GN	785 749	**3 986**
BG 2000-S/100 GN	785 750	**4 777**

PERFORMANCES EAU CHAUDE SANITAIRE

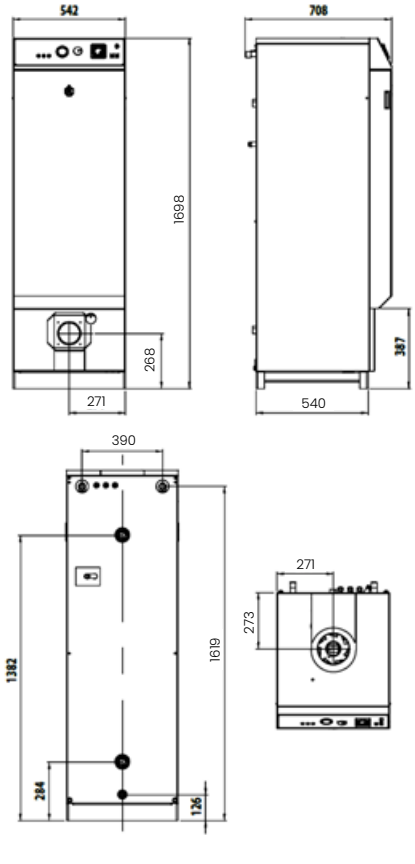
		UNITÉS	MODÈLES			
			60	70	100	200
FLUIDE CHAUFFANT À 90°C, EAU FROIDE À 10 °C, TEMPÉRATURE ECS ÉLEVÉ : JUSQU'À 90°C						
Débit continu à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/h	1835	1835	2776	4020
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/h	1573	1573	2379	3446
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/h	1101	1101	1665	2412
Débit de pointe à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/10'	474	646	898	1570
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/10'	378	543	774	1350
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/10'	245	346	510	915
Débit de pointe 1ère heure à	40 °C [ΔT = 30 K]	L/60'	2046	2133	3168	4920
	45 °C [ΔT = 35 K]	L/60'	1777	1794	2676	4221
	60 °C [ΔT = 50 K]	L/60'	1206	1219	1811	2925

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

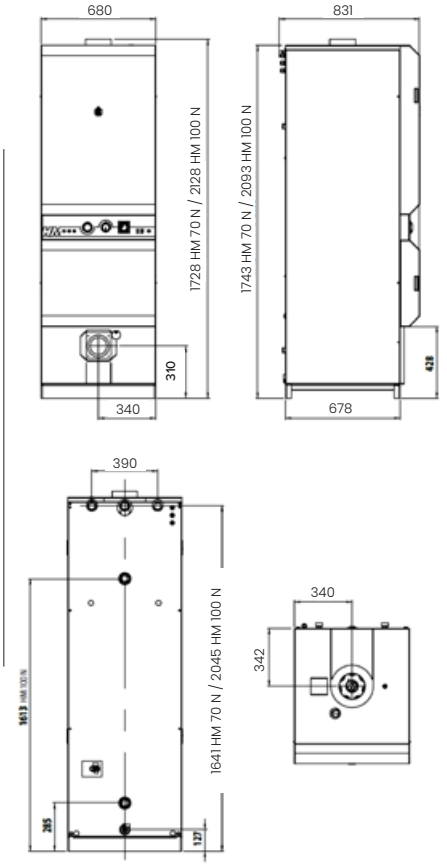
	UNITÉS	MODÈLES			
		60	70	100	200
Combustible		Gaz/Fioul	Gaz/Fioul	Gaz/Fioul	Gaz/Fioul
Puissance calorifique max (entrée) - PCI	kW	69,9	69,9	107	154
Puissance utile au régime max (80/60°C)	kW	63	63	96,3	141,7
Capacité totale	L	162	239	330	641
Capacité primaire	L	82	108	130	241
Raccordement chauffage	Ø"	1 1/2 F	1 1/2 F	1 1/2 F	2 F
Raccordement sanitaire	Ø"	3/4 M	1 M	1 M	2 M
Perte de charge hydraulique chaudière à Δt = 20°C	mbar	54	46	83	118
Raccordement à la cheminée	Ømm	150	150	150	250
Poids à vide	kg	220	285	320	628
Température maximale de fonctionnement	°C	87	87	87	87
Pression max de service (primaire)	bar	3	3	3	3
Pression max de service (ECS)	bar	8,6	8,6	8,6	8,6
Tension	V	230	230	230	230
Protection IP		30	30	30	30

DIMENSIONS

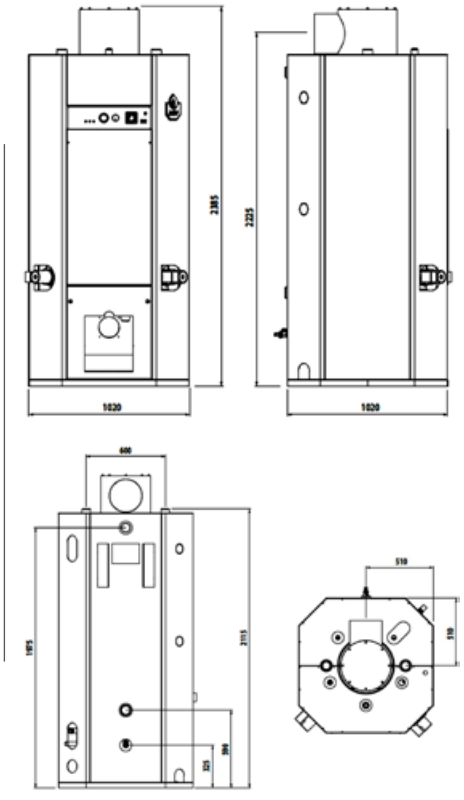
HeatMaster N 60



HeatMaster N 70 - 100



HeatMaster N 200



CONVERGENCE ACV × ATLANTIC SYSTÈMES

RETROUVEZ LA CORRESPONDANCE DES RÉFÉRENCES

Depuis le 1er janvier 2026, les réseaux Atlantic Systèmes et ACV ont convergé :

- Conservation de l'intégralité des gammes Atlantic Systèmes
- Les produits communs aux deux marques sont désormais proposés uniquement sous Atlantic Systèmes (ex. Izea/APTAE, Aneto/Varfree...)
- Pour chaque référence ACV concernée, la référence Atlantic correspondante est indiquée dans le tableau ci-après
- ACV conserve ses gammes historiques : ballons préparateurs (Comfort, Smart, HR), accumulateurs ECS gaz (WaterMaster), générateurs double service gaz (HeatMaster) et chaudières électriques (E-Tech).

CATÉGORIES	ACV	ATLANTIC
Ballons de stockage et préparateurs ECS	LCT P Plus	Corprimo
	LCT P Max	Corflex Effi
	LCT 300	Cortex
	LCT	Corhydro
	Elara 1	Neofirst
	Elara 1 Plus	Neoflow
	LCT 1 (150 -> 300)	Conforto S
	Elara 1	Neofirst
Échangeurs équipés	HeatSwitch 2	Rubis Evo
Pompes à chaleur	Izea	APTAE
Chaudières gaz	Aneto	Varfree EVO
	Cadenso	Condensinox

PAC & SOLUTIONS ENR

PAC & SOLUTIONS ENR	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
IZEA		
IZEA 15	090 950	**090 839**
IZEA 15 AC	090 951	**090 840**
IZEA 18	090 952	**090 841**
IZEA 18 AC	090 953	**090 842**
IZEA 23	090 954	**090 843**
IZEA 23 AC	090 955	**090 844**
IZEA 27	090 956	**090 845**
IZEA 27 AC	090 957	**090 846**
IZEA 40	090 958	**090 847**
IZEA 40 AC	090 959	**090 848**
IZEA 50	090 960	**090 849**
IZEA 50 AC	090 961	**090 850**
IZEA 65	090 989	**090 988**
ACCESSOIRES		
Kit dgt gant retour PAC 1"1/4	030 497	**030 497**
Kit dgt gant retour PAC 2"1/2	030 498	**030 498**
Kit dgt gant retour PAC 3"	030 499	**030 499**
Support PAC sur-étanchéité S	030 527	**030 527**
Support PAC sur-étanchéité M	030 528	**030 528**
Support PAC sur-étanchéité L	030 529	**030 529**
Support PAC sous-étanchéité S	030 530	**030 530**
Support PAC sous-étanchéité M	030 531	**030 531**
Support PAC sous-étanchéité L	030 532	**030 532**
Collecteur 2 PAC DN65	030 795	**030 795**
Collecteur 3 PAC DN65	030 796	**030 796**
Collecteur 2 PAC DN100	030 797	**030 797**
Collecteur 3 PAC DN100	030 798	**030 798**
Support PAC sur-étanchéité XL	030 803	**030 803**

PAC & SOLUTIONS ENR	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
Support PAC sous-étanchéité XL	030 804	**030 804**
Relais temporisé	074 976	**074 976**
Vanne de réglage châssis S	074 977	**074 977**
Vanne de réglage châssis M	074 978	**074 978**
Vanne de réglage châssis L	074 979	**074 979**
Régulateur T3100	090 851	**091 474**
Régulateur T4100	090 901	**090 964**
Kit 3 circuits V3V supp. T4100	090 965	**090 965**
Sonde extérieure T4100	090 966	**090 966**
Bouton marche forcée	091 471	**091 471**
Grilles esthétiques PAC 65KW	091 659	**091 659**
Plots anti-vibratiles PAC 65KW	091 661	**091 661**
Kit racc. hydro chassis L	092 000	**092 000**
Kit racc. hydro chassis S	092 038	**092 038**
Kit racc. hydro chassis M	092 039	**092 039**
Kit racc. hydro chassis L	092 040	**092 040**
Kit recalibrage R290	092 041	**092 041**
Résistance blindée 6KW PAC chauff	788 758	**030 332**
Résistance blindée 15KW PAC chauff	788 759	**029 844**
Résistance blindée 30KW PAC chauff	788 760	**029 845**
Kit AVS75 armoire B3100 T3100	788 824	**059 775**
MISE EN SERVICE		
Mise en service Izea	880 720	**880 620**
Mise en service Izea supplémentaire	880 721	**880 621**
Pré-visite installation Izea	880 722	**880 622**
Assistance à l'installation Izea	880 723	**880 623**

BALLONS DE STOCKAGE ET PRÉPARATEURS

BALLONS DE STOCKAGE ET PRÉPARATEURS	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
LCT		
LCT 500 TP M1	065 227	520 434
LCT 750 TP M1	065 228	520 435
LCT 900 TP M1	065 229	520 650
LCT 1000 TP ST M1	065 230	520 436
LCT 1000 TP M1 - Taille Basse	065 231	520 437
LCT 1500 TP M1	065 232	520 480
LCT 1500 TP M1 - Taille Basse	065 233	520 439
LCT 2000 TP M1	065 234	520 440
LCT 2500 TP M1	065 235	520 441
LCT 2500 TP M1 - Taille Basse	065 236	520 442
LCT 3000 TP M1	065 237	520 443
LCT 3000 TP M1 - Taille Basse	065 238	520 444
LCT 500 TP ST M1	065 239	520 434
LCT 750 TP ST M1	065 240	520 435
LCT 900 TP ST M1	065 241	520 650
LCT 500 TP M0	065 242	520 446
LCT 750 TP M0	065 243	520 447
LCT 900 TP M0	065 244	520 652
LCT 1000 TP M0 - Taille Basse	065 245	520 449
LCT 1500 TP M0 - Taille Basse	065 246	520 451
LCT 2500 TP M0 - Taille Basse	065 247	520 454
LCT 3000 TP M0 - Taille Basse	065 248	520 456
LCT 500 TP ST M0	065 249	520 446
LCT 750 TP ST M0	065 250	520 447
LCT 900 TP ST M0	065 251	520 652
LCT 750 TH M1	065 252	520 610
LCT 900 TH M1	065 253	520 651
LCT 1000 TH M1	065 254	520 611
LCT 1000 TH TB M1	065 255	520 612
LCT 1500 TH M1	065 256	520 654
LCT 1500 TH TB M1	065 257	520 614
LCT 2000 TH M1	065 258	520 615
LCT 2500 TH M1	065 259	520 616
LCT 2500 TH TB M1	065 260	520 617
LCT 3000 TH M1	065 261	520 618
LCT 3000 TH TB M1	065 262	520 619
LCT 750 TH M0	065 263	520 620
LCT 900 TH M0	065 264	520 653
LCT 1000 TH M0	065 265	520 621
LCT 1000 TH TB M0	065 266	520 622
LCT 1500 TH M0	065 267	520 655
LCT 1500 TH TB M0	065 268	520 624
LCT 2000 TH M0	065 269	520 625
LCT 2500 TH M0	065 270	520 626
LCT 2500 TH TB M0	065 271	520 627
LCT 3000 TH M0	065 272	520 628
LCT 3000 TH TB M0	065 273	520 629
LCT 300 TP	065 393	896 235
LCT P PLUS		
LCT P Plus 500	065 488	510 354
LCT P Plus 750	065 489	510 355
LCT P Plus 900	065 490	510 381
LCT P Plus 1000	065 491	510 356
LCT P Plus 1000 - TB	065 492	510 357
LCT P Plus 1500	065 493	520 727
LCT P Plus 1500 - TB	065 494	510 359
LCT P Plus 2000	065 495	510 360
LCT P Plus 2500	065 553	510 361
LCT P Plus 2500	065 554	510 362
LCT P Plus 3000	065 555	510 363
LCT P Plus 3000 TB	065 556	510 364
LCT P Plus 4000	065 557	510 377
LCT P Plus 5000	065 558	510 378
LCT P Plus 2500 piqu.	065 559	510 428
LCT P Plus 2500 - TB piqu.	065 560	510 429
LCT P Plus 3000 piqu.	065 561	510 430
LCT P Plus 3000 - TB piqu.	065 562	510 432
LCT P Plus 4000 piqu.	065 563	510 433
LCT P Plus 5000 piqu.	065 564	510 434

BALLONS DE STOCKAGE ET PRÉPARATEURS	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
LCT P MAX		
Bouteille P Max 100L	520 274	043 806
Bouteille P Max 200L	520 275	043 807
LCT P Max 0B 500L SM1	520 351	520 345
LCT P Max 0B 900L SM1	520 372	520 369
LCT P Max 3B 500L SM1	520 403	520 346
LCT P Max 2B 900L SM1	520 404	520 347
LCT P Max 2B 1500L SM1	520 405	520 348
LCT 1		
LCT 1 150	065 394	027 962
LCT 1 200	065 395	027 963
LCT 1 300	065 396	027 964
ELARA		
Elara 1 500 TP SM1	950 109	930 108
Elara 1 750 TP SM1	950 110	930 109
Elara 1 900 TP SM1	950 111	930 110
Elara 1 1000 TP SM1	950 112	930 111
Elara 1 1500 TP SM1	950 113	930 112
Elara 1 2000 TP SM1	950 114	930 113
Elara 1 Plus 500 TP SM1	950 116	930 120
Elara 1 Plus 750 TP SM1	950 117	930 121
Elara 1 Plus 900 TP SM1	950 118	930 122
Elara 1 Plus 1000 TP SM1	950 119	930 123
Elara 1 Plus 1500 TP SM1	950 120	930 124
Elara 1 Plus 2000 TP SM1	950 121	930 125
Elara 1 Plus 2500 TP SM1	950 122	930 126
Elara 1 Plus 3000 TP SM1	950 123	930 127
Elara 1 750 TH SM1	950 132	930 156
Elara 1 900 TH SM1	950 133	930 157
Elara 1 1000 TH SM1	950 134	930 158
Elara 1 1500 TH SM1	950 135	930 159
Elara 1 2000 TH SM1	950 136	930 160
Elara 1 Plus 750 TH SM1	950 142	930 166
Elara 1 Plus 900 TH SM1	950 143	930 167
Elara 1 Plus 1000 TH SM1	950 144	930 168
Elara 1 Plus 1500 TH SM1	950 145	930 169
Elara 1 Plus 2000 TH SM1	950 146	930 170
Elara 1 Plus 2500 TH SM1	950 147	930 171
Elara 1 Plus 3000 TH SM1	950 148	930 172
RÉCHAUFFEURS DE BOUCLE		
RB 75L - 3KW	065 274	165 117
RB 75L - 6KW	065 275	165 118
RB 75L - 15KW	065 276	165 119
RB 75L - 30KW	065 277	165 120
ACCESSOIRES		
Thermostat de réglage	029 007	029 007
Kit blindée TP 5 kW	065 285	029 405
Kit blindée TH 5 kW	065 286	029 726
Kit blindée TP 10 kW	065 287	029 406
Kit blindée TH 10 kW	065 288	029 727
Kit blindée TP 15 kW	065 289	029 407
Kit blindée TH 15 kW	065 290	029 728
Kit blindée TP 25 kW	065 291	029 408
Kit blindée TH 25 kW	065 292	029 729
Kit blindée TP 30 kW	065 293	029 419
Kit blindée TH 30 kW	065 294	029 730
Kit stéatite 4,8 kW	065 295	029 715
Kit stéatite 9 kW	065 296	029 716
Kit 4x doigt de gant 1/2"	065 577	029 998
Kit 4x doigt de gant 1/2"	065 578	029 999
Kit stéatite 2,4 kW - DN82	074 739	074 739
Kit électrique stéatite 3 kW	074 740	074 740
Kit électrique blindé TP 3 kW	900 580	900 580

ÉCHANGEURS ÉQUIPÉS

ÉCHANGEURS ÉQUIPÉS	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
HEATSWITCH 2 - INSTANTANÉS		
HeatSwitch 2 12-06-10	058 000	057 000
HeatSwitch 2 12-10-10	058 001	057 001
HeatSwitch 2 12-14-10	058 002	057 002
HeatSwitch 2 12-18-10	058 003	057 003
HeatSwitch 2 12-22-10	058 004	057 004
HeatSwitch 2 12-26-10	058 005	057 005
HeatSwitch 2 12-30-10	058 006	057 006
HeatSwitch 2 32-08-10	058 007	057 007
HeatSwitch 2 32-12-10	058 008	057 008
HeatSwitch 2 32-16-10	058 009	057 009
HeatSwitch 2 32-20-10	058 010	057 010
HeatSwitch 2 32-24-10	058 011	057 011
HeatSwitch 2 32-28-10	058 012	057 012
HeatSwitch 2 12-06-20	058 013	057 031
HeatSwitch 2 12-10-20	058 014	057 032
HeatSwitch 2 12-14-20	058 015	057 033
HeatSwitch 2 12-18-20	058 016	057 034
HeatSwitch 2 12-22-20	058 017	057 035
HeatSwitch 2 12-26-20	058 018	057 036
HeatSwitch 2 12-30-20	058 019	057 037
HeatSwitch 2 32-08-20	058 020	057 038
HeatSwitch 2 32-12-20	058 021	057 039
HeatSwitch 2 32-16-20	058 022	057 040
HeatSwitch 2 32-20-20	058 023	057 041
HeatSwitch 2 32-24-20	058 024	057 042
HeatSwitch 2 32-28-20	058 025	057 043
HeatSwitch 2 32-32-10	058 065	057 013
HeatSwitch 2 32-36-10	058 066	057 014
HeatSwitch 2 32-40-10	058 067	057 015
HeatSwitch 2 32-32-20	058 068	057 044
HeatSwitch 2 32-36-20	058 069	057 045
HeatSwitch 2 32-40-20	058 070	057 046
HeatSwitch 2 40-20-10	058 481	057 016
HeatSwitch 2 40-24-10	058 482	057 017
HeatSwitch 2 40-28-10	058 483	057 018
HeatSwitch 2 40-32-10	058 484	057 019
HeatSwitch 2 40-36-10	058 485	057 020
HeatSwitch 2 40-40-10	058 486	057 021
HeatSwitch 2 50-20-10	058 487	057 022
HeatSwitch 2 50-24-10	058 488	057 023
HeatSwitch 2 50-28-10	058 489	057 024
HeatSwitch 2 50-32-10	058 490	057 025
HeatSwitch 2 50-36-10	058 491	057 026
HeatSwitch 2 50-40-10	058 492	057 027
HeatSwitch 2 50-44-10	058 493	057 028
HeatSwitch 2 50-48-10	058 494	057 029
HeatSwitch 2 50-52-10	058 495	057 030
HeatSwitch 2 40-20-20	058 496	057 047
HeatSwitch 2 40-24-20	058 497	057 048
HeatSwitch 2 40-28-20	058 498	057 049
HeatSwitch 2 40-32-20	058 499	057 050
HeatSwitch 2 40-36-20	058 500	057 051
HeatSwitch 2 40-40-20	058 501	057 052
HeatSwitch 2 50-20-20	058 502	057 053
HeatSwitch 2 50-24-20	058 503	057 054
HeatSwitch 2 50-28-20	058 504	057 055
HeatSwitch 2 50-32-20	058 505	057 056
HeatSwitch 2 50-36-20	058 506	057 057
HeatSwitch 2 50-40-20	058 507	057 058
HeatSwitch 2 50-44-20	058 508	057 059
HeatSwitch 2 50-48-20	058 509	057 060
HeatSwitch 2 50-52-20	058 510	057 061
HEATSWITCH 2 - SEMI-INSTANTANÉS		
HeatSwitch 2 12-06-11	058 026	057 062
HeatSwitch 2 12-10-11	058 027	057 063
HeatSwitch 2 12-14-11	058 028	057 064
HeatSwitch 2 12-18-11	058 029	057 065
HeatSwitch 2 12-22-11	058 030	057 066
HeatSwitch 2 12-26-11	058 031	057 067
HeatSwitch 2 12-30-11	058 032	057 068
HeatSwitch 2 32-08-11	058 033	057 069
HeatSwitch 2 32-12-11	058 034	057 070
HeatSwitch 2 32-16-11	058 035	057 071
HeatSwitch 2 32-20-11	058 036	057 072
HeatSwitch 2 32-24-11	058 037	057 073
HeatSwitch 2 32-28-11	058 038	057 074
HeatSwitch 2 12-06-21	058 039	057 093
HeatSwitch 2 12-10-21	058 040	057 094
HeatSwitch 2 12-14-21	058 041	057 095
HeatSwitch 2 12-18-21	058 042	057 096
HeatSwitch 2 12-22-21	058 043	057 097

ÉCHANGEURS ÉQUIPÉS	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
HeatSwitch 2 12-26-21	058 044	057 098
HeatSwitch 2 12-30-21	058 045	057 099
HeatSwitch 2 32-08-21	058 046	057 100
HeatSwitch 2 32-12-21	058 047	057 101
HeatSwitch 2 32-16-21	058 048	057 102
HeatSwitch 2 32-20-21	058 049	057 103
HeatSwitch 2 32-24-21	058 050	057 104
HeatSwitch 2 32-28-21	058 051	057 105
HeatSwitch 2 12-06-22	058 052	057 124
HeatSwitch 2 12-10-22	058 053	057 125
HeatSwitch 2 12-14-22	058 054	057 126
HeatSwitch 2 12-18-22	058 055	057 127
HeatSwitch 2 12-22-22	058 056	057 128
HeatSwitch 2 12-26-22	058 057	057 129
HeatSwitch 2 12-30-22	058 058	057 130
HeatSwitch 2 32-08-22	058 059	057 131
HeatSwitch 2 32-12-22	058 060	057 132
HeatSwitch 2 32-16-22	058 061	057 133
HeatSwitch 2 32-20-22	058 062	057 134
HeatSwitch 2 32-24-22	058 063	057 135
HeatSwitch 2 32-28-22	058 064	057 136
HeatSwitch 2 32-32-11	058 071	057 075
HeatSwitch 2 32-36-11	058 072	057 076
HeatSwitch 2 32-40-11	058 073	057 077
HeatSwitch 2 32-32-21	058 074	057 106
HeatSwitch 2 32-36-21	058 075	057 107
HeatSwitch 2 32-40-21	058 076	057 108
HeatSwitch 2 32-32-22	058 077	057 137
HeatSwitch 2 32-36-22	058 078	057 138
HeatSwitch 2 32-40-22	058 079	057 139
HeatSwitch 2 40-20-11	058 281	057 078
HeatSwitch 2 40-24-11	058 282	057 079
HeatSwitch 2 40-28-11	058 283	057 080
HeatSwitch 2 40-32-11	058 284	057 081
HeatSwitch 2 40-36-11	058 285	057 082
HeatSwitch 2 40-40-11	058 286	057 083
HeatSwitch 2 50-20-11	058 287	057 084
HeatSwitch 2 50-24-11	058 288	057 085
HeatSwitch 2 50-28-11	058 289	057 086
HeatSwitch 2 50-32-11	058 290	057 087
HeatSwitch 2 50-36-11	058 291	057 088
HeatSwitch 2 50-40-11	058 292	057 089
HeatSwitch 2 50-44-11	058 293	057 090
HeatSwitch 2 50-48-11	058 294	057 091
HeatSwitch 2 50-52-11	058 295	057 092
HeatSwitch 2 40-20-21	058 296	057 109
HeatSwitch 2 40-24-21	058 297	057 110
HeatSwitch 2 40-28-21	058 298	057 111
HeatSwitch 2 40-32-21	058 299	057 112
HeatSwitch 2 40-36-21	058 300	057 113
HeatSwitch 2 40-40-21	058 301	057 114
HeatSwitch 2 50-20-21	058 302	057 115
HeatSwitch 2 50-24-21	058 303	057 116
HeatSwitch 2 50-28-21	058 304	057 117
HeatSwitch 2 50-32-21	058 305	057 118
HeatSwitch 2 50-36-21	058 306	057 119
HeatSwitch 2 50-40-21	058 307	057 120
HeatSwitch 2 50-44-21	058 308	057 121
HeatSwitch 2 50-48-21	058 309	057 122
HeatSwitch 2 50-52-21	058 310	057 123
HeatSwitch 2 40-20-22	058 311	057 140
HeatSwitch 2 40-24-22	058 312	057 141
HeatSwitch 2 40-28-22	058 313	057 142
HeatSwitch 2 40-32-22	058 314	057 143
HeatSwitch 2 40-36-22	058 315	057 144
HeatSwitch 2 40-40-22	058 316	057 145
HeatSwitch 2 50-20-22	058 317	057 146
HeatSwitch 2 50-24-22	058 318	057 147
HeatSwitch 2 50-28-22	058 319	057 148
HeatSwitch 2 50-32-22	058 320	057 149
HeatSwitch 2 50-36-22	058 321	057 150
HeatSwitch 2 50-40-22	058 322	057 151
HeatSwitch 2 50-44-22	058 323	057 152
HeatSwitch 2 50-48-22	058 324	057 153
HeatSwitch 2 50-52-22	058 325	057 154
ACCESSOIRES		
Kit eco et performance	055 044	069 484
Kit surveillance bouclage	055 045	069 989
Kit surveillance du service	055 046	069 994
MISE EN SERVICE		
Mise en service HeatSwitch	788 687	880 881
Mise en service HeatSwitch avec chaudière	788 688	881 030

CHAUDIÈRES GAZ

CHAUDIÈRES GAZ	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
ANETO		
Aneto 35	082 806	082 605
Aneto 40	082 807	082 606
Aneto 60	082 808	082 607
Aneto 70	082 809	082 608
Aneto 80	082 810	082 609
Aneto 100	082 811	082 610
Aneto 120	082 812	082 611
Aneto 150	082 813	082 612
Kit thermostat ambiance QAA55	090 968	090 967
Coude gaz 45 degré D100 C53	788 813	059 780
Rallonge air 0,25m D100 C53	788 814	059 781
Rallonge air 1m D100 C53	788 815	059 782
Coude air 45 degré D100 C53	788 816	059 783
Coude air 90 degré D100 C53	788 817	059 784
Kit AGU 2.550 pour B3100	788 821	082 734
Kit OCI 351	788 822	082 733
Kit AGU 2.551 pour B3100	788 826	082 735
Conduit fumées PPTL 1m (D 160)	788 836	041 425
Conduit fumées PPTL 1m (D 200)	788 837	041 499
Kit fumée duo 35-70 kW	788 838	083 813
Kit fumée duo 80-100 kW	788 839	083 814
Kit fumée duo 120-150 kW	788 840	083 815
Kit fumée trio 35-70 kW	788 841	083 816
Kit fumée trio 80-120 kW	788 842	083 818
Kit fumée trio 150 kW	788 843	083 847
Kit fumée quatro 35-60 kW	788 844	083 819
Kit fumée quatro 70 kW	788 845	083 820
Kit fumée quatro 80-100 kW	788 846	083 821
Kit fumée quatro 120-150 kW	788 847	083 822
Ventouse v dissociée noir C53	788 860	040 951
Ventouse v dissociée ocre C53	788 861	040 952
Ventouse v dissociée noir C53	788 862	040 999
Rallonge gaz 0,32m D100 C53	788 883	059 777
Rallonge gaz 1,07m D100 C53	788 884	059 778
Coude gaz 87 degré D100 C53	788 885	059 779
Kit hydrau murale 35-60	788 894	083 808
Kit hydrau murale 70-100	788 895	083 809
Kit hydrau murale 120	788 896	083 810
Kit hydrau murale 150	788 897	083 811
Chassis ap murale seule 35-150	788 898	083 812
Pack casc murale duo 60	788 899	083 784
Pack casc murale duo 70-100	788 900	083 787
Pack casc murale duo 120	788 901	083 790
Pack casc murale duo 150	788 902	083 793
Pack casc murale trio 35-60	788 903	083 785
Pack casc murale trio 70-100	788 904	083 788
Pack casc murale trio 120	788 905	083 791
Pack casc murale trio 150	788 906	083 794
Pack casc murale quatro 35-60	788 907	083 786
Pack casc murale quatro 70-100	788 908	083 789
Pack casc murale quatro 120	788 909	083 792
Pack casc murale quatro 150	788 910	083 795
Isolation duo murale	788 911	002 605
Isolation trio murale	788 912	002 606
Isolation quatro murale	788 913	002 607
Kit 2 contre-b casc mura DN100	788 914	082 323
Iso kit 2 contre-brides DN100	788 915	002 608
CADENSO		
Cadenso 40	041 871	041 600
Cadenso 60	041 872	041 601
Cadenso 70	041 873	041 624
Cadenso 80	041 874	041 602
Cadenso 100	041 875	041 603

CHAUDIÈRES GAZ	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
ACCESSOIRES		
Régulateur externe	040 941	040 941
Régulateur externe	040 943	040 943
Grille de protection	788 818	040 996
Régulateur externe	788 819	059 516
Régulateur externe	788 820	059 517
Interface de communication	788 823	059 833
Interface de pilotage	788 825	059 751
Interface de communication	788 827	059 752
Sonde QAD 36	788 828	059 592
Sonde extérieure QAC 34	788 829	059 260
Sonde à câble QAZ 36	788 830	059 261
Kit neutraliseur condensats	788 833	059 563
Pompe de relevage AH-300	788 834	059 566
Kit régulateur de pression gaz	788 835	059 772
Adaptateur B23P 40/60	788 848	040 945
Kit adaptation cheminée D110	788 849	041 096
Adaptation cheminée	788 850	040 940
Kit composé cheminée	788 851	041 052
Kit cheminée B23 ou B23P	788 852	041 051
Kit cheminée B23 ou B23P	788 853	041 050
Kit coude 90° + terminal H	788 854	040 946
Kit coude 90° + terminal H	788 855	040 987
Terminal vertical noir C33	788 856	040 947
Terminal vertical ocre C33	788 857	040 948
Terminal vertical noir C33	788 859	040 988
Rallonge ventouse 80/125	788 863	059 399
Rallonge ventouse 80/125	788 864	059 400
Rallonge ventouse 80/125	788 865	059 401
Coude à 90° 80/125	788 866	059 402
Coude à 45° 80/125	788 867	059 403
Grille de protection	788 868	059 409
Conduit telescopique	788 869	059 404
Solin ardoise 25° - 45°	788 870	059 405
Solin plomb naturel 25° - 45°	788 871	059 406
Solin plomb 25° - 45°	788 872	059 407
Solin noir 20° à 45°	788 873	059 408
Solin pour toit plat D125mm	788 874	041 085
Rallonge 1 m D100/150	788 875	040 991
Rallonge 0.5m D100/150	788 876	040 992
Rallonge 0.25m D100/150	788 877	040 993
Coude 90° pour racc ventouse	788 878	040 994
Coude 45° pour racc ventouse	788 879	040 995
Solin ardoise noir de 25°-45°	788 880	040 998
Solin plomb de 25°-45°	788 881	040 997
Solin pour toit plat D150mm	788 882	041 086
Pack duo Cadenso	788 916	043 746
Pack duo Cadenso	788 917	043 747
Kit collecteur hydraulique	788 918	040 965
Kit collecteur hydraulique	788 919	041 061
Kit de fumées duo Cadenso	788 920	040 955
Kit fumée pour 2 chaudières	788 921	041 055
MISE EN SERVICE		
Mise en service Aneto sans régulation	880 453	880 824
Mise en service Aneto supplémentaire sans régulation	880 454	880 314
Mise en service Aneto avec régulation	880 455	880 825
Mise en service Aneto supplémentaire avec régulation	880 456	880 315
Mise en service Cadenso avec régulation	881 131	880 833
Mise en service Cadenso sans régulation	881 135	880 832
Mise en service Cadenso supplémentaire avec régulation	881 156	880 316
Mise en service Cadenso supplémentaire sans régulation	881 157	880 317

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFERIE

ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFERIE	RÉFÉRENCE ACV	ÉQUIVALENCE ATLANTIC
CleanPipe 07	055 272	069 212
CleanPipe 11	055 273	069 213
CleanPipe Plus 07	055 278	069 159
CleanPipe Plus 11	055 279	069 160
Kit 5 filtres CleanPipe	059 168	069 168
Kit 5 filtres CleanPipe	059 169	069 169

Conditions générales de vente
Atlantic Systèmes, PAC, chaufferies & sous-stations

1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente ("CGV") régissent les relations contractuelles entre SCGA, Réseau Atlantic Systèmes PAC, **Chaufferies et Sous-Stations**, S.A.S. au capital de 130 000 000 €, 44 bd des Etats-Unis, 85000 La Roche-sur-Yon, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le n°538 485 384 (ci-après le "Vendeur") et ses clients professionnels (ci-après l'"Acheteur") pour la vente de ses produits (ci-après "Produits").

Elles constituent le socle unique de toute négociation avec l'Acheteur. Toutes les clauses imprimées sur les commandes de l'Acheteur et contraires aux présentes CGV ne peuvent être opposées au Vendeur sauf accord écrit préalable.

Toute négociation particulière avec l'Acheteur fera l'objet d'une convention écrite, reprenant notamment les services éventuellement réalisés par l'Acheteur, dans le but de favoriser la commercialisation des Produits lors de leur revente et les autres obligations favorisant la relation avec l'Acheteur. Le règlement des services s'effectuera à 30 jours fin de mois le 15 à compter de la date d'émission de la facture, sur présentation par l'Acheteur d'une facture correspondante et des justificatifs attestant de la réalisation de ces services.

2 - COMMANDE

a) La remise d'une commande implique de la part de l'Acheteur l'acceptation des présentes CGV.

b) Toute commande doit comporter la désignation exacte des Produits.

c) Une commande n'est parfaite et définitive qu'après envoi d'une confirmation du prix, des quantités et du délai de livraison par le Vendeur. Les offres de prix et les engagements pris par ses commerciaux ne sont valables qu'après envoi par le Vendeur de cette confirmation.

d) L'emballage des Produits n'est ni repris, ni échangé.

e) Les Produits peuvent être modifiés, voire remplacés, à tout moment, moyennant un délai d'information préalable d'un mois. Cependant, dans un souci d'amélioration permanente de ses Produits, le Vendeur se réserve le droit d'en modifier sans préavis leurs caractéristiques techniques. Dans l'hypothèse où un Produit ferait l'objet d'un arrêt de fabrication, l'Acheteur se verra proposer le modèle de la gamme le plus proche de celui figurant sur la commande, à son prix catalogue.

f) L'annulation d'une commande n'est plus possible passé le délai de 4 jours après l'émission de la confirmation de commande, sans accord du Vendeur et moyennant la facturation d'un forfait de gestion de 815 € HT.

g) Toute livraison conforme au bon de commande présentée au jour convenu ne peut être refusée par l'Acheteur et ferait l'objet de frais de relivraison et de stockage.

3 - LIVRAISON

a) Sauf accord préalable du Vendeur, la livraison est réputée effectuée dans les usines, plateformes logistiques ou dépôts du Vendeur et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'Acheteur dès la mise à disposition, l'expédition ou l'enlèvement, même en cas de vente stipulée franco ou avec réserve de propriété.

b) L'Acheteur est tenu de garantir au Vendeur l'accessibilité du lieu de livraison. À défaut, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée dans l'hypothèse où il serait impossible de livrer les Produits.

c) Les Produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur qui doit, en en prenant possession, les vérifier, et qui doit s'il y a avarie, manquant ou substitution le mentionner sur le bon de livraison du transporteur et prendre l'initiative de toutes les mesures préconisées par l'article L 133-3 du Code de commerce avec confirmation des réserves LRAR au transporteur dans les 72 heures.

d) Les délais de livraison figurant sur les accusés de réception de commande ou sur courriers distincts sont donnés à titre indicatif. Les retards ou manquants ne peuvent en aucun cas donner droit au paiement de dommages et intérêts ou pénalités. La responsabilité du Vendeur ne saurait être mise en cause pour tout retard dû aux aléas de transport. Toute demande d'un report de livraison confirmé dans un accusé réception de commande devra faire l'objet d'un accord préalable entre les parties. L'Acheteur s'interdit de déduire d'office du montant des factures du Vendeur, des pénalités ou rabais pour non-respect d'un délai de livraison ou d'une non-conformité des Produits.

e) Le Vendeur se réserve le droit d'annuler les commandes ou de modifier les conditions de règlement si, depuis la commande, il a des motifs sérieux de craindre un défaut partiel ou total de paiement au terme. Il ne pourrait être dérogé à cette disposition que par un accord écrit du Vendeur.

f) En cas de report de livraison du fait de l'Acheteur au-delà de 4 semaines, le Vendeur se réserve le droit de facturer à l'Acheteur des frais de stockage.

g) Les expéditions des Produits destinés au marché Collectif sont réalisées en France continentale et franco de port non déchargé à partir d'un montant de 1000 € HT par commande pour une livraison le même jour et à la même adresse (hors chaudières LRB et commandes pack performance, contacter le Vendeur pour connaître les conditions de transport). Sont dus en supplément, frais de hayon : 119 € HT (Réf 080013), frais de livraison spéciale sur chantier (montagne, accès difficile, pile, Corse...) : prix sur demande.

h) Dans l'hypothèse où l'Acheteur ou la personne mandatée par ses soins, refuse de réceptionner une commande conforme, le Vendeur pourra facturer à l'Acheteur les coûts de transport qu'il a supportés.

4 - PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

a) Le tarif est établi par le Vendeur sous sa seule responsabilité et sert de base à toute négociation commerciale avec l'Acheteur. Il s'applique pour la période indiquée, sauf évolution tarifaire telle que décrite ci-après.

b) Le tarif est déterminé sur la base de conditions juridiques et économiques en vigueur.

I Le Vendeur peut mentionner la durée de validité sur le tarif lui-même ou tout autre document ou support. En dehors des évolutions tarifaires prévues à l'article 4b) II, le Vendeur peut appliquer son nouveau tarif annuel 60 jours après l'avoir porté à la connaissance de l'Acheteur.

II Le tarif pourra évoluer en cours d'année en cas d'évolution règlementaire ou d'élément extérieur, telles que la variation du coût des matières premières, de l'énergie, des transports, la modification des droits de douane ou du cours des devises, pouvant perturber l'équilibre de ses relations commerciales. Dans ce cas, le Vendeur informera l'Acheteur de l'évolution tarifaire correspondante dans un délai de 4 semaines avant sa mise en œuvre.

Toute commande effectuée par l'Acheteur afin d'anticiper une hausse des prix ne pourra être prise en compte que si cette commande correspond à une quantité habituellement commandée par l'Acheteur sur une période équivalente.

c) Dans tous les cas, toute commande de l'Acheteur effectuée sur la base du tarif transmis formalisera son accord sur ce dernier.

d) Les prix s'entendent hors taxes, hors contributions ou frais relatifs à la mise en conformité des Produits avec toute législation ou règlementation en vigueur, notamment celle sur la prévention et la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Les coûts, liés à la mise en œuvre de la réglementation DEEE et PMCB sont facturés en sus du prix des Produits. Toute évolution de ces coûts pourra entraîner une modification tarifaire à tout moment.

e) Les factures du Vendeur sont payables à Merville (59), nonobstant toute clause contraire, effet de commerce ou litige.

f) Les factures du Vendeur sont payables au plus tard 30 jours fin de mois le 15 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Ce délai de paiement maximal s'applique à toutes factures, qu'elles soient d'acompte ou récapitulatives.

En cas de paiement par lettre de change, l'Acheteur s'engage à retourner la lettre de change acceptée dans un délai maximal de 7 jours à compter de sa réception.

g) La compensation conventionnelle n'est pas autorisée.

h) Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes CGV, ou sur la facture émise par le Vendeur.

i) Tout versement à la commande est un acompte définitivement acquis par le Vendeur.

j) Aucun acompte de ristourne ne sera réglé avant fin juin. De tels acomptes sont établis sur la base du CA HT réel des périodes considérées sur les Produits concernés. À défaut, ils seront systématiquement réévalués voire suspendus en cas de baisse du chiffre d'affaires ou des volumes de commandes sur les Produits concernés.

k) Le règlement des BFA et leurs acomptes, ainsi que des rémunérations des services, ne sera effectif qu'une fois toutes les factures échues de l'Acheteur réglées.

l) Le défaut de paiement à l'échéance indiquée sur la facture entraînera de plein droit :

- la déchéance du terme de toutes les factures restantes dues au Vendeur, sans mise en demeure préalable,
- la facturation d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage,
- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros et lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire, sur justification.

m) À compter du 1er septembre 2026, le Vendeur est soumis aux nouvelles règles imposant l'émission de ses factures et avoirs par voie électronique. Ainsi, à compter de cette date, l'Acheteur devra utiliser une plateforme de dématérialisation partenaire de l'administration et devra transmettre au Vendeur les identifiants nécessaires à la réception des factures et avoirs. Sans ces informations, le Vendeur se réserve le droit de bloquer et refuser les commandes de l'Acheteur.

5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

a) Le Vendeur conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication des Produits.

b) L'Acheteur assume néanmoins à compter de la livraison, les risques de perte ou de détérioration des Produits ainsi que la responsabilité des dommages qu'ils pourraient occasionner.

c) L'Acheteur est autorisé à revendre les Produits à condition qu'il informe ses acquéreurs qu'ils sont grevés d'une clause de réserve de propriété et s'engage, à première demande à communiquer au Vendeur les noms et adresses du ou des sous-acquéreurs et à lui céder, dans le cas où il serait défaillant, les créances relatives aux Produits revendus.

d) Les Produits en possession de l'Acheteur au moment de la revendication et correspondant à ceux figurant sur les avis d'expédition du Vendeur seront présumés concernés par la présente clause.

6 - GESTION DES DÉCHETS

En tant que producteur de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) ménagers et professionnels, de Produits et Matériaux de construction du Bâtiment (PMCB) et de déchets « papier », le Vendeur a procédé à son enregistrement au Registre National des Producteurs et adhéré aux éco-organismes suivants afin de s'acquitter de ses obligations légales et réglementaires :

DEEE ménagers et professionnels, Ecosystem, IDU : FR043963_055QAJ

REP PMCB, Valdelia, IDU : FR043963_04GEXW

Papiers, Citeo, IDU : FR210219_03WWOH

La part du coût unitaire que le Vendeur supporte pour la gestion des déchets d'EEE et de PMCB est intégralement répercutée à l'Acheteur du Produit sans possibilité de réfaction, étant précisé que ceux des DEEE ménagers (éco-participation) doivent être répercutés jusqu'au consommateur final. L'éco-participation DEEE ménagers et les écocontributions DEEE pro et REP PMCB n'entrent pas dans l'assiette de calcul de remises ou ristournes.

Barème d'écocontribution PMCB de la catégorie 2, applicable au 1er janvier 2026

Produits et matériaux de construction relevant des familles suivantes :

Montant de l'écocontribution en € HT/Kg :

2a1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,04
2a2	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,02
2f1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PVC souple	0,03
2f4	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de plastique dur (PP/PE/ABS)	0,06

Méthode de calcul pour un produit Eco-contribution PMCB = Poids x Montant code barème.
Exemple : Poids produit = 10,035 kg, Barème 2a1 = 0,04 €/kg => REP PMCB = 0,4014 €

Ce tarif est mentionné à titre indicatif étant susceptible d'évolution par l'éco-organisme.

7 - GARANTIE

a) Généralités

Les Produits sont garantis contre tous défauts de fabrication ou vice de matière dans les conditions et durées décrites ci-après et selon l'Accord Intersyndical du 02/07/1969 entre l'U.C.H. et les constructeurs de matériel de chauffage et notamment son Annexe n°2 qui rappelle les règles de l'art et les prescriptions techniques à respecter.

La garantie est limitée à la fourniture de la pièce remplaçant celle reconnue défectueuse par le Vendeur et à la prise en charge des frais de transport, à l'exclusion de tous frais de main-d'œuvre ou déplacements (notamment ceux inhérents au démontage et au remontage) et de toute autre indemnités. La pièce de remplacement pourra être neuve ou reconditionnée (échange standard) et sera également garantie et reconnue conforme par le Vendeur de sorte que le Produit reste conforme à la définition du produit par le Vendeur.

La garantie ne s'applique pas à une installation composée de plusieurs Produits du catalogue du Vendeur mais à chacun des composants pris de façon individuelle.

En cas de défaut de fabrication ou vice de matière (il appartient toujours à l'Acheteur d'en faire la preuve) établi et reconnu par le Vendeur, la responsabilité de ce dernier est limitée dans les conditions décrites ci-après.

L'Acheteur est informé de la compatibilité et de l'interopérabilité des Produits du Vendeur sur les différents supports de communication des Produits concernés.

b) Durées

Les durées de garantie décrites s'entendent à compter de la date de mise en service du Produit ou, à défaut, de la date de facturation à l'Acheteur sans toutefois excéder la durée de garantie majorée de 6 mois au maximum à compter de la date de fabrication. Le remplacement des pièces et Produits pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de garantie des Produits.

1. **Composants électriques, hydrauliques, gaz ou régulation, brûleurs : 2 ans.**
 - **Vases d'expansion de l'offre solaire : 5 ans.**
2. **Échangeur ou corps de chauffe :**
 - **Hydrapac 2, Hydramax Gaz 2, Hydragreen 3 : 2 ans.**
 - **Condensinox, Varblok, Varfree EVO, FBG, Varmax 2, Varprim, Varfit, Varmega Evo, Totaleco, Totaleco Turbo fonctionnant au fioul domestique : 3 ans (sauf condenseurs Totaleco Gaz et Totaleco Turbo Gaz : 10 ans).**
 - **Varino Grande : 5 ans.**
 - **LR, LRK LRR, LRP-NT-Plus et Condenseco : 3 ou 10 ans (selon la référence Produit choisie à la commande).**
 - **LR, LRR, LRP-NT-Plus et FBG fonctionnant au biogaz : 3 ans (après accord préalable et enregistrement par le service avant-vente du Vendeur).**
 - **Produits fonctionnant au fioul lourd : consulter le service Avant-Vente du Vendeur.**
 - **LRB : 3 ans (extension de garantie : consulter le service Avant-Vente du Vendeur)**
 - **ACV HeatMaster et WaterMaster : 10 ans**
3. **Pompe à chaleur air - eau :**
 - **Hydramax EFFIPAC, EFFIPAC, EFFIPAC Hybride, et APTAE : 2 ans**
4. **Modules Thermiques d'Appartement DOMEA : 2 ans**
5. **Échangeurs à plaques, ballons eau chaude sanitaire, primaire et solaire (hors composants cf. §1) :**
 - **Cuve des réchauffeurs/surchauffeurs de boucle RSB 75L RB ACV : 2 ans.**
 - **Bâtis et plaques (hors joints) des Rubis Evo, Hygiatherm, Flexiplak, Brasiplak : 3 ans**
 - **Cuve des Sanigaz Evo : 5 ans**
 - **Cuve des ballons Cortek, Corsi, Conforto S, Corflinox : 5 ans.**
 - **Cuve des ballons Corprimo, Corhydro, Corflow, Corflex, Corfirst, Corsun 2, Corsolo, Neofrist, Neoflow, Neomix : 5 ou 10 ans (sous réserve d'avoir pris l'option lors de la commande).**
 - **Cuve des ballons Corklim : 2 ans**
 - **Cuve des ballons ACV Inox Smart, Comfort, HR : 10 ans**
 - **Préparateur d'eau chaude sanitaire : 5 ans**
6. **Capteurs, stations solaires Solerio Large (hors composants cf. §1) :**
 - **Capteurs Solar Plan 230V, Solerio F3-1Q : 5 ou 10 ans (selon la référence Produit choisie à la commande).**
 - **Capteurs Solar Plan 500V et 1000 V : 10 ans.**
 - **Stations solaires Solerio Bloc et Solerio Transfert : 3 ans.**
7. **Équipements de chaufferie (hors composants cf. §1) :**
 - **Mag'net evo, Mag'protect, Module de remplissage REM, Module Panoplie adoucisseur PAD, Mag'sam 70, Mag'gs et Mag'xipress : 2 ans.**
 - **Bâches du Mag'sam 70 et du Mag'gs : 5 ans.**
8. **Chaudières électriques :**
 - **ACV E-Tech M, P et W : corps de chauffe 5 ans, autres composants 2 ans**
 - **ACV E-Tech S : corps de chauffe 10 ans, autres composants 2 ans**
9. **Interventions de chaudronnerie**

La garantie est limitée à l'intervention du chef soudeur pour la réparation et si nécessaire aux démontages et remontages, pour une durée de :

 - **Chaudières FBG, Totaleco et Totaleco Turbo fonctionnant au fioul domestique : 3 ans (sauf condenseurs des Totaleco Gaz et Totaleco Turbo Gaz : 10 ans).**
 - **Varino Grande : 5 ans.**
 - **Chaudières LR, LRK et LRR, LRP-NT-Plus et Condenseco : 3 ou 10 ans (selon la référence Produit choisie à la commande).**
 - **LRB : 3 ans (extension de garantie : consulter le service Avant-Vente du Vendeur).**

Nota : Les engins et appareillages nécessaires à ces interventions, ainsi que toute main d'œuvre complémentaire, ne sont pas pris en charge par la garantie.

10. **SKID-IT : 3 ans (équipements électriques : 2 ans)**
11. **Modules hydrauliques préfabriqués : 2 ans**
12. **Pièces d'usure**

Les pièces décrites ci-après n'entrent pas dans le cadre de la garantie : électrodes, joints, filtres à air, filtres à gaz, fusibles, turbulateurs, anodes, ouvreaux réfractaires, gicleurs, siphons d'évacuation des condensats, garnitures mécaniques, filasse, bande d'étanchéité, tamis filtrant, et autres pièces d'usures).

c) L'application des conditions de garantie est toujours subordonnée:

1/ Au respect des conditions d'installation définies par : les règles de l'art, l'Accord Intersyndical précité, les différents règlements, normes et D.T.U. en vigueur, le Vendeur.

2/ Au respect des conditions de mise en service définies par le Vendeur (figurant sur les notices ou tout autre document fourni avec les Produits).

3/ À la prise en charge des Produits aussitôt après la mise en service, par une société spécialisée et qualifiée pour les opérations de maintenance.

4/ Au bon respect des conditions d'utilisation et d'entretien : se reporter aux notices relatives à chacun des Produits ou à tout autre document transmis avec le Produit.

5/ La garantie ne s'applique pas pour les incidents dus : à des cas fortuits ou de force majeure, aux remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, aux détériorations ou accidents provenant de négligence, de transformation, au défaut d'installation, de surveillance ou d'entretien et à l'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions et notices du Vendeur sur ses Produits.

Le Vendeur ne saurait être engagé par une quelconque extension de garantie octroyée par un Acheteur à ses clients.

d) Retours au titre de la garantie

Les retours de Produits ou de pièces de rechange effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part du Vendeur, PAR ECRIT, matérialisé par le formulaire d'autorisation de retour pour expertise numéroté. Le Produit (ou la pièce) retourné devra impérativement être accompagné de cette autorisation fournie par le SAV du Vendeur dûment complétée. Tout retour de Produit arrivant à l'usine du Vendeur sans autorisation de retour pour expertise sera systématiquement refusé et renvoyé à l'expéditeur. Concernant les pièces de rechange retournées sans l'accord du Vendeur, elles seront mises à disposition pendant 30 jours à compter du refus du Vendeur avant d'être détruites.

8 - RESPONSABILITÉ

a) Le Vendeur est tenu de réparer les dommages matériels directs causés à l'Acheteur qui résulteraient de fautes imputables au Vendeur dans l'exécution du contrat.

b) De ce fait, le Vendeur n'est pas tenu de réparer ni les conséquences dommageables des fautes de l'Acheteur ou des tiers, ni les dommages résultant de l'utilisation faite par le Vendeur des documents techniques ou données fournis ou dont l'emploi est imposé par l'Acheteur et comportant des erreurs non détectées par le Vendeur. En aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu à indemniser les dommages immatériels et/ou indirects tels que notamment les dommages esthétiques, les pertes d'exploitation, de profit, le préjudice commercial etc., la responsabilité du Vendeur étant limitée au montant de la commande dans les conditions des présentes. Le Vendeur ne saurait être tenu responsable de la non-exécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations lorsque cette inexécution résulte d'un cas de force majeure et/ou d'évènement indépendant de la volonté du Vendeur tels que les pandémies, les mouvements sociaux d'ampleur nationale, guerre, réquisition, incendie, inondation, les pénuries de composants et de matières premières, les difficultés d'approvisionnement, la hausse du coût des matières premières, des transports, la modification des droits de douane ou du cours des devises.

c) Le choix des Produits, leur dimensionnement et leur installation relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Acheteur. Les éventuels schémas théoriques, plans, tracés, études de dimensionnement, etc., établis par le Vendeur ou résultant de logiciels d'aide à la sélection et au dimensionnement selon les informations fournies par l'Acheteur ne constituent en aucune manière une étude réglementaire et ne sauraient se substituer aux études complètes réalisées par les bureaux d'études (BE) compétents. En acceptant l'offre du Vendeur, l'Acheteur reconnaît que les Produits proposés par le Vendeur sont conformes à ses besoins tels qu'il les a exprimés et qu'il a reçu les informations nécessaires à son consentement avant la passation de la commande.

d) L'échange d'un Produit sous garantie n'entraîne aucune reconnaissance de responsabilité de la part du Vendeur. Il est d'ailleurs rappelé que dans l'hypothèse d'un sinistre, le Produit potentiellement concerné doit être conservé chez le sinistré pour expertise contradictoire. Il reviendra à l'Acheteur d'assumer les conséquences de la reprise sous garantie d'un Produit, dans l'hypothèse où le Vendeur n'aurait pas été préalablement informé de l'éventuelle mise en cause de ce Produit dans un sinistre.

9 - PIÈCES DE RECHANGE

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation des Produits, appelées pièces de rechange, est assurée pendant une durée de 10 ans à compter de la date de fabrication de ces derniers sauf indisponibilité pour motifs légitimes. Toute demande de reprise de pièces de rechanges, obligatoirement effectuée auprès du service après-vente dans les trois mois suivant la date de facturation du Vendeur, sera soumise à un accord exprès et écrit du vendeur. Les reprises de pièce pour une valeur inférieure à 25€ HT sont refusées. Après accord, la pièce devra être renvoyée dans son emballage initial et en parfait état. La pièce ne doit présenter aucun signe de démontage, d'installation ou d'utilisation. Le remboursement portera sur le seul prix d'achat HT de la pièce de rechange déduction faite d'une décote de 20%. Les pièces de rechange spécifiques (telles que les cartes électroniques ou automates programmées, les sous-ensembles, les fabrications spéciales) ainsi que celles qui ne sont plus commercialisées ou qui ne sont pas des références stockées, ne peuvent en aucun cas être reprises ni échangées.
À défaut d'accord préalable ou passé le délai prévu, les pièces seront refusées, mises à disposition pendant 30 jours et ensuite détruites.
Conditions de franco de port France continentale : pour toute commande standard supérieure à 125 € HT, et pour toute commande passée via EDI ou via le site internet Espace SAV Atlantic.
Pour toute commande standard inférieure à 125€ HT, facturation de 25 € HT de frais de port.
Les pièces de rechange commercialisées par le Vendeur bénéficient d'une garantie d'un an à compter de leur date de facturation (Cf. conditions et procédure de retour décrite à l'article 7 - Garantie).

10 - REPRISE DE PRODUITS

Il peut être procédé, exceptionnellement, à la reprise de Produits en cas d'erreur de commande commise par l'Acheteur et ce dans un délai de 2 mois après la date de facture et selon les conditions suivantes : tout retour/reprise de Produits ne sera accepté que s'il a fait l'objet d'un accord préalable, PAR ECRIT, matérialisé par le formulaire d'autorisation de retour émis par le Vendeur. Le Produit retourné devra impérativement être renvoyé dans son emballage d'origine et accompagné de l'autorisation de retour collée sur le colis. Tout retour arrivant à l'usine du Vendeur sans autorisation de retour sera systématiquement refusé et renvoyé à l'expéditeur à ses frais. Les reprises acceptées subiront un abattement de 20% lors de l'établissement d'un éventuel avoir. Le Vendeur se réserve le droit d'appliquer une décote supplémentaire en cas de retour de Produit détérioré. En cas de refus de cette décote supplémentaire, le Produit sera mis à la disposition de l'Acheteur à l'usine du Vendeur. En cas de non-récupération dans les 30 jours du ou des Produits, ces derniers seront automatiquement détruits et aucun avoir ne pourra alors être demandé. Pourront être repris : Produits figurant sur le catalogue du Vendeur en cours. Ne pourront être repris les Produits hors catalogue, les Produits personnalisés, les Produits arrêtés et les accessoires.

11 - PRESTATIONS DE SERVICE

Le Vendeur peut effectuer des prestations de service pour les Produits qu'il commercialise, telles que l'assistance à la mise en service, la mise en service, la fourniture de services numériques, l'assistance, l'entretien ou le dépannage. Ces services font l'objet de conditions particulières avec l'Acheteur. Le Vendeur intervient en présence du professionnel en charge de l'installation. Il est rappelé que le Vendeur ne procède pas à la préconisation, au dimensionnement ou à l'installation des Produits. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour le non-respect des règles de l'art et normes en vigueur par l'Acheteur ou le professionnel en charge de l'installation. Tout déplacement sur chantier réalisé vainement pour une cause non imputable au Vendeur donnera lieu à facturation par le Vendeur au tarif en vigueur.

12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Acheteur est autorisé, à titre précaire, à utiliser la marque, le nom commercial, l'enseigne, les éléments graphiques, les autres signes distinctifs ainsi que toute donnée concernant les Produits aux seules fins de permettre leur identification et leur promotion et dans l'intérêt exclusif du Vendeur. Ce droit d'utilisation ne confère aucun droit de propriété à l'Acheteur. L'Acheteur s'engage à ne pas déposer et à ne pas être titulaire de marques, modèles, noms de domaines, brevets, enseignes, noms commerciaux, références produits et autres signes distinctifs appartenant au Vendeur ou qui pourraient prêter à confusion avec les siens. Concernant les éléments graphiques du Vendeur (logos, photographies…) ou les données (descriptifs Produits, argumentaires de vente, …) l'Acheteur s'engage à ne les utiliser et les reproduire, qu'en respectant strictement leur qualité et leur format. L'Acheteur s'interdit de les modifier ou utiliser de telle manière que cela pourrait dégrader l'image de marque du Vendeur ou celle de ses Produits. L'accès aux données du Vendeur étant tarifé, l'Acheteur s'interdit de transférer (partiellement ou totalement) à tout tiers les données qui lui ont été transmises par le Vendeur.
Le droit de l'Acheteur d'utiliser les marques, noms commerciaux, autres signes ou données distinctifs du Vendeur cesse immédiatement lorsque les relations commerciales avec le Vendeur cessent pour quelque raison que ce soit. De même que le non-respect par l'Acheteur des conditions d'utilisation décrites dans le présent article pourra entraîner la fin de ce droit d'utilisation à tout moment par simple courrier.

13 - DONNÉES PERSONNELLES

Au titre de l'achat de produits par l'Acheteur, ce dernier est informé que certaines données à caractère personnel le concernant pourront être collectées et traitées par le Vendeur, en tant que responsable de traitement, aux fins de gérer les commandes effectuées par l'Acheteur. Sans les données requises, il est impossible au Vendeur de traiter les commandes de l'Acheteur. Ces données sont conservées tout au long de la relation commerciale entre les Parties et au maximum pour une durée de 6 années à compter de la dernière commande de l'Acheteur sauf lorsque des obligations légales imposent une durée plus longue. Ces données sont susceptibles d'être transmises à tous contractants ou entités du groupe du Vendeur, pour les besoins de l'exécution de ses activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés, l'Acheteur peut exercer ses droits relativement à ces données le concernant, notamment ses droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition en contactant le Vendeur par e-mail à : dpo@groupe-atlantic.com

14 - PRODUITS INSTALLÉS HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE - CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

En raison des législations, réglementations et normes différentes, le Vendeur décline toute responsabilité et n'assurera aucune garantie pour les Produits, livrés ou installés hors France métropolitaine.
L'Acheteur ne doit pas vendre, exporter ou réexporter directement ou indirectement les produits achetés à Atlantic en violation des réglementations nationales et internationales applicables en matière de contrôle des (ré)exportations et de sanctions économiques. Il s'interdit notamment de mettre les produits à disposition de toute personne ou entité qui est située dans un pays (tel que Cuba, Iran, Corée du Nord, Russie...) soumis à un contrôle des (ré)exportations imposé notamment par l'Union européenne ou les Etats-Unis.
L'Acheteur devra immédiatement informer Atlantic de toute difficulté qu'il rencontrerait quant au respect de cette interdiction. Atlantic se réserve le droit de demander à l'Acheteur tout élément de preuve permettant de justifier du respect de cette interdiction. En cas de violation de cette interdiction, Atlantic mettra fin immédiatement et sans préavis à la relation commerciale avec l'Acheteur et annulera les commandes en cours, sans que ce dernier ne puisse réclamer une quelconque indemnité et sans préjudice des dommages et intérêts qu'Atlantic se réserve le droit de réclamer.

15 - RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Depuis 2009, le Groupe Atlantic est engagé dans une démarche RSE et lutte contre la précarité énergétique avec son fonds de dotation "Chaleur Partagée". Cette démarche est partagée avec l'Acheteur via sa déclaration de performance extra-financière et son adhésion au réseau EcoVadis. L'évaluation EcoVadis tient lieu d'audit sur les pratiques environnementales, sociales et sociétales du Vendeur et peut être consultée par l'Acheteur sur simple demande.
Le Vendeur s'engage, au titre d'une obligation de moyens, à fournir les données nécessaires à l'élaboration du système de notation de l'Acheteur, qui demeurent la propriété exclusive du Vendeur, sous réserve que cette fourniture n'entraîne pas une charge disproportionnée, des coûts excessifs, et ne porte pas atteinte à ses intérêts légitimes. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser toute demande (I) si la divulgation des données contrevient à des obligations, (II) si les données demandées sont confidentielles, (III) si leur production ne semble pas légitime, (IV) si leur production pose des problèmes de robustesse ou de fiabilité. Les données seront mises à la disposition de l'Acheteur dans un format défini d'un commun accord. Les parties conviennent que l'absence de fourniture de données ne pourra en aucun cas entrainer de conséquences négatives sur le référencement des produits du Vendeur. L'Acheteur s'engage à : (I) faire preuve de transparence envers le Vendeur vis-à-vis de la gouvernance du système de notation; (II) informer le Vendeur des caractéristiques évaluées, ainsi que de l'ensemble des éléments permettant de générer et d'actualiser la note donnée au(x) produit(s) ; (III) veiller à la solidité de la méthode ; (IV) veiller à la fiabilité des données utilisées ; (V) mettre en place un mécanisme efficace et transparent de correction et de mises à jour ;(VI) garantir une égalité de traitement entre tous les fournisseurs. L'Acheteur s'engage à fournir au Vendeur, sur simple demande écrite et dans un délai raisonnable, toutes les informations permettant de vérifier le respect de ses obligations relatives à son système de notation. L'Acheteur assume l'entière responsabilité des informations et données découlant du système de notation, en particulier de la conformité de ces informations aux réglementations applicables en matière d'allégations environnementales.
L'Acheteur doit respecter les réglementations applicables en termes d'éthiques des affaires. Les échanges entre les parties ne doivent pas donner lieu à des comportements ou faits pouvant être qualifiés de corruption, de trafic d'influence ou de favoritisme. L'Acheteur s'interdit notamment de proposer ou d'offrir à tout collaborateur du Vendeur, tout cadeau, invitation, acte de complaisance, ou tout autre avantage susceptible de corrompre, d'influencer ou d'entraver l'intégrité, le jugement ou l'objectivité dudit collaborateur dans ses relations avec l'Acheteur. Afin d'assurer un maximum d'efficacité à sa lutte contre la corruption, le Vendeur met également en place une adresse email dédiée à la lutte contre la corruption : compliance@groupe-atlantic.com. L'Acheteur est invité à signaler au Vendeur via cette adresse tout comportement du Vendeur qu'il jugerait non conforme à l'éthique des affaires. L'ensemble des informations échangées via cette adresse email sera traité de manière confidentielle par le Vendeur. L'Acheteur doit refuser toute action susceptible de fausser le libre jeu de la concurrence et d'enfreindre les règles du droit de la concurrence.
Les Parties s'engagent à exclure tout comportement abusif ou illicite, toutes pratiques restrictives de concurrence ou toutes pratiques anti-concurrentielles.

16 - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

À défaut d'accord amiable, tout différend au sujet des présentes CGV, des contrats de vente ou de prestation de service conclus avec le Vendeur ou du paiement du prix, sera porté exclusivement devant le Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon, statuant selon le droit français, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Conditions techniques d'installation, de mise en service, d'utilisation et d'entretien
Atlantic Systèmes

POMPES À CHALEURS, CHAUFFERIES & SOUS-STATIONS

Le bénéfice de la garantie des Produits est subordonné au respect des conditions techniques décrites ci-après.
Ces conditions complètent les conditions définies par les règles de l'art, l'Accord Intersyndical du 02/07/1969 entre l'U.C.H. et les constructeurs de matériel de chauffage, le guide technique UNICLIMA/SYPRODEAU sur la qualité de l'eau des installations de chauffage dans les bâtiments tertiaires et les immeubles d'habitation, les différents règlements, normes et D.T.U. en vigueur, les notices ou tout autre document fourni avec les Produits.

1/ Installation et mise en service :

- Pour les **Condensinox**, **Varblok**, **Varfree EVO**, **Varmax 2**, **Varmax Twin**, **Varprim**, **Varmega EVO**, **Varfit** et **Varino Grande** ainsi que les systèmes **Solerio Large :**
 - À la mise en service par le Vendeur ou une société déléguée par le Vendeur ou un professionnel qualifié selon les indications fournies dans la notice d'installation et attesté par un procès-verbal,
 - Au maintien des réglages et contrôles portés sur le rapport de mise en service inclus dans la notice d'installation du Produit et/ou le cahier de chaufferie.
- Pour les **EFFIPAC**, **EFFIPAC Hybride**, **APTAE** et **Hydragreen 3 :**
 - À la mise en service effectuée par le Vendeur ou une société déléguée par le Vendeur,
 - À la conformité des installations aux référentiels techniques Produits,
 - Au maintien des réglages et contrôles portés sur le rapport de mise en service inclus dans la notice d'installation du Produit et/ou le cahier de chaufferie,
 - EFFIPAC et APTAE (hors application hybride): Dans l'éventualité où la pompe à chaleur est pilotée par un signal 0-10V, celui-ci doit être représentatif d'une échelle de température et non de puissance. Le pilotage de la PAC par un signal tout ou rien n'est pas autorisé.
- Pour les **Condensinox**, **Varblok**, **Varfree EVO**, **Varmax 2**, **Varprim**, **Varfit**, **Varmega EVO** et **Varino Grande :**
 - À une production d'eau chaude sanitaire autre que le mode instantané sans ballon primaire. Le dimensionnement de ce dernier doit permettre d'éviter un nombre de cycles marche/arrêts excessifs des générateurs,
 - À la conformité des installations aux référentiels techniques produit,
 - Dans l'éventualité où la chaudière est pilotée par un signal 0 – 10 V, celui-ci doit être représentatif d'une échelle de température et non de puissance. Le pilotage de la chaudière par un signal tout ou rien n'est pas autorisé.

2/ L'utilisation des **Totaleco Gaz** et **Totaleco Turbo Gaz** pour un fonctionnement au fioul est interdite.

3/ L'exploitation des **Totaleco**, **Totaleco Turbo**, **Condenseco** et **LRK** fonctionnant au fioul domestique devra être conforme aux prescriptions mentionnées dans la notice fournie avec le Produit.

4/ Seule l'exploitation des **LR, LRR, LRP-NT-Plus, FBG** au biogaz est autorisée après accord préalable et enregistrement par le service avant-vente du Vendeur, et conformément aux prescriptions mentionnées dans la notice fournie avec le Produit.

5/ Pour les chaudières **FBG**, **LRP-NT-Plus**, **LR**, **LRR**, **LRB**, **Condenseco** limiter les variations de pression hydraulique à 0,5 bar.

6/ Produits fonctionnant au fioul lourd : consulter le service Avant-Vente du Vendeur.

7/ Pour les installations solaires **Solerio Large** : l'ensemble des composants est couvert par la garantie y compris le vitrage, à l'exclusion de la teinte des paracloses et des pièces périphériques. La garantie est exclue en cas de dommage dû à l'utilisation d'un fluide autre que celui fourni par le Vendeur, ou d'une installation qui ne serait pas purgée et protégée par un dispositif de limitation de pression de service du capteur.

Les capteurs SP 500V et 100V livrés sur palettes non gerbables doivent être stockés sur leur palette avec l'emballage d'origine ou stockés en dehors de l'emballage d'origine avec une inclinaison comprise entre 25° et 75° par rapport à l'horizontale.

8/ Vérifier la présence d'une sonde de dérogation protégeant le générateur des condensations intempestives lorsqu'il est prévu des abaissements de température (à la première mise en service et après chaque régime transitoire), **sauf pour Condensinox**, **HeatMaster**, **Varblok**, **Varfree EVO**, **Varmax 2**, **Varmax Twin**, **Varprim**, **Varmega EVO**, **Varfit** et **Varino Grande**.

9/ Au respect de la schémathèque hydraulique et du référentiel technique préconisés par le Vendeur (ces documents sont disponibles sur le site www.atlantic-pros.fr).

MODÈLE	DÉBIT MINI en m³/h (P=puissance utile nominale maxi en th/h)	DÉBIT MAXI en m³/h
Condensinox	Aucun	P/7
Varfree Evo / Varfit	P/30	P/10
	Aucune contrainte avec kit hydraulique fourni en option[1]	
Varblok	P/20	P/10
Varmax 2 / Varprim	Échangeur principal : aucun dans le respect de la schémathèque Atlantic[2] **Condenseur :** aucun	P/10 (échangeur principal et condenseur)
Varino Grande	Aucun	P/10
FBG	P/45	P/5
LRP NT+	Aucun[3]	P/10
Condenseco	**Échangeur principal :** aucun[3] **Condenseur :** suivant raccordement hydraulique[4]	P/10
LRK	P/45 (échangeur principal) Condenseur : consulter la notice	P/15 (échangeur principal) Condenseur : consulter la notice
LR / LRR	P/45	P/15
Totaleco / Totaleco Turbo	Consulter la notice de l'appareil	
LRB	P/20[5]	P/5
LRB	P/20[5]	P/5
VARMEGA EVO	consulter la notice	consulter la notice

(1) Ou avec bouteille de découplage hydraulique dimensionnée selon les règles de l'art
(2) Respecter un débit mini de P/30 (P=Puissance en th/h fournie à l'instant t) pour toute installation non encadrée par la schémathèque ATLANTIC SYSTEMES, PAC, Chaufferies et Sous-stations
(3) Si utilisation d'un système de régulation Navistem B2000/ B4000 ou équivalent assurant les fonctions de pilotage brûleur, la gestion de l'ensemble des circuits secondaires chauffage et ECS et la surveillance de la température départ. Dans le cas contraire, respecter un débit de P/45 minimum
(4) Pas de débit mini imposé sur le condenseur en configuration 2/3 piquages. En configuration 4 piquages : consulter la notice du Produit
(5) Possibilité de débit inférieur avec schémathèque spécifique, nous consulter.

MODÈLE	T° DÉPART MINI GAZ	T° RETOUR MINI GAZ	T° DÉPART MINI FIOUL*	T° RETOUR MINI FIOUL*	T° MINI FUMÉES GAZ	T° MINI FUMÉES FIOUL*
Condensinox	Aucune contrainte	Aucune contrainte	N/A	N/A	Aucune contrainte	N/A
Varmax 2/ Varprim	Aucune contrainte	Aucune contrainte	N/A	N/A	Aucune contrainte	N/A
Varfree EVO / Varfit	Aucune contrainte	Aucune contrainte	N/A	N/A	Aucune contrainte	N/A
Varfree EVO	Aucune contrainte	Aucune contrainte	N/A	N/A	Aucune contrainte	N/A
Varino Grande	Aucune contrainte	Aucune contrainte	N/A	N/A	Aucune contrainte	N/A
FBG	-	60 °C	-	50 °C	95 °C	120 °C

MODÈLE	T° DÉPART MINI GAZ	T° RETOUR MINI GAZ	T° DÉPART MINI FIOUL*	T° RETOUR MINI FIOUL*	T° MINI FUMÉES GAZ	T° MINI FUMÉES FIOUL*
LRP NT+ avec système Pyroflow	60°C(1)	15°C(1)	50°C(1)	15°C(1)	95°C	120°C
LRP NT+ / Condenseco (échangeur principal)	-	60°C	-	50°C	95°C	120°C
Condenseco avec système pyroflow	60°C (échangeur principal) Condenseur aucune contrainte(1)	15°C (échangeur principal) Condenseur aucune contrainte(1)	50°C (échangeur principal) Condenseur aucune contrainte(1)	15°C (échangeur principal) Condenseur aucune contrainte(1)	95°C (échangeur principal)	120°C (échangeur principal)
LRB	-	60°C	-	50°C	95°C	120°C
LR / LRR	-	60°C	-	50°C	95°C	120°C
LRK	-	60°C (échangeur principal)	-	50°C (échangeur principal)	95°C (échangeur principal)	120°C (échangeur principal)
VARMEGA EVO	voir notice	voir notice	N/A	N/A	voir notice	N/A

* : Fioul domestique. (1) Si utilisation d'un système de régulation Navistem B2000/B4000 ou équivalent assurant les fonctions de pilotage brûleur, la gestion de l'ensemble des circuits secondaires chauffage et ECS et la surveillance de la température départ.

10/ Pour tous Produits, il est impératif d'intégrer:

- **Un dégazage efficace et permanent des générateurs.**
- **Un niveau d'eau et une pression statique suffisante (cf. notice du Produit).**
- **Un dispositif mécanique permettant de capter les boues de l'installation (idéalement par décantation et aimantation).**
- **Un dispositif de filtration (idéalement un filtre à tamis) monté en amont des générateurs ou chaudières et pompes à chaleur pour l'élimination des particules en suspension dans l'installation.**
- **Une régulation secondaire en accord avec la régulation primaire, en particulier on veillera à l'harmonisation des vitesses de modulation pour éviter des coupures en pleine charge.**

11/ Pour le chauffage et les modules SKID-IT, aux conditions suivantes:

• Qualité de l'eau :

Il est rappelé que la durée de vie de chaque chaudière ainsi que de l'ensemble de l'installation de chauffage est influencée par la composition de l'eau. Les coûts liés au traitement de l'eau sont dans tous les cas inférieurs à la résolution de dommages sur l'installation de chauffage.

• Préparation du circuit d'eau avant mise en service de la chaudière :

Pour toute installation (neuve ou rénovation), un nettoyage minutieux des conduites du réseau d'eau doit être opéré. Ce nettoyage préalable à la mise en service a pour but l'élimination des germes et résidus à l'origine de la formation de dépôts. En particulier, dans une **installation neuve**, les résidus de graisses, de métal oxydé ou encore les micro-dépôts de cuivre nécessitent un retrait. Quant aux **installations en rénovation**, le nettoyage est destiné à supprimer les boues et les produits de corrosion formés lors de la période de fonctionnement précédente.
Il existe deux types de nettoyage/désembouage : une approche «coup de poing» réalisée en quelques heures et une approche plus progressive qui peut prendre plusieurs semaines. Dans le premier cas, il est impératif d'effectuer ce nettoyage avant le raccordement de la nouvelle chaudière, dans le second cas, la mise en place d'un filtre sur le retour de la chaudière permettra de capter les dépôts décollés.

Le nettoyage précédant la mise en service de l'installation contribue à améliorer le rendement de l'installation, à réduire la consommation énergétique et à lutter contre les phénomènes d'entartrage et de corrosion. Cette opération nécessite l'intervention d'un professionnel (traitement d'eau).

• Protection de l'installation contre l'entartrage :

L'eau contient naturellement et sous forme dissoute les ions calcium et carbonates à l'origine de la formation du tartre (carbonate de calcium). Ainsi, pour éviter tout dépôt excessif assurer la pérennité et maintenir les performances de l'installation, des précautions sont à respecter. **Eau de remplissage : TH < 10 °f**

Pendant la durée de vie de la chaudière, des appoints d'eau peuvent être requis. Ces derniers sont à l'origine des apports de tartre dans le circuit. Le volume total de l'ensemble de l'eau introduite dans l'installation (remplissage + appoint) **ne doit pas dépasser le triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage**. De plus, la dureté de l'eau d'appoint nécessite d'être maîtrisée.

Eau d'appoint : TH < 5 °f.

- Un apport important d'eau non traitée entraîne systématiquement un apport important de tartre. Pour surveiller ce paramètre et détecter toute anomalie, **l'installation d'un compteur d'eau d'alimentation du circuit est obligatoire**. En cas de non-respect de ces consignes (somme de l'eau de remplissage et de l'eau d'appoint supérieure au triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage), un nettoyage complet (désembouage et détartrage) est nécessaire.
- Afin de protéger l'installation, des précautions complémentaires sont nécessaires:

- Lorsqu'un adoucisseur est présent sur l'installation, un contrôle de l'équipement conforme aux préconisations du fabricant est requis afin de vérifier qu'il ne rejette pas dans le réseau une eau riche en chlorures : la concentration en chlorures doit toujours rester inférieure à 50 mg/litre.
- Lorsque l'eau du réseau ne présente pas les qualités souhaitées (ex : dureté élevée), un traitement est requis. Ce traitement doit s'opérer sur l'eau de remplissage comme à tout nouveau remplissage ou appoint ultérieur. Un suivi périodique de la qualité d'eau conforme aux préconisations du fournisseur de traitement d'eau est nécessaire.
- Pour éviter la concentration des dépôts de tartre (notamment sur les surfaces d'échange), la mise en service de l'installation doit être progressive, en débutant par un fonctionnement à puissance mini et en assurant au minimum le débit d'eau nominal de l'installation avant la mise en marche du brûleur.
- Les installations composées de plusieurs chaudières nécessitent une mise en marche simultanée des chaudières à puissance minimale. Une telle mise en marche évite que le tartre contenu dans l'eau se dépose sur les surfaces d'échange de la première chaudière.
- Lors de travaux sur l'installation, une vidange complète est à proscrire et seules les sections requises du circuit sont à vidanger.

• Protection des chaudières en acier et en acier inoxydable et modules SKID-IT contre la corrosion :

Le phénomène de corrosion qui peut toucher ces matériaux utilisés dans les chaudières et installations de chauffage est directement lié à la présence d'oxygène dans l'eau de chauffage. L'oxygène dissous qui pénètre dans l'installation lors du premier remplissage réagit avec les matériaux de l'installation et disparaît ainsi rapidement. Sans renouvellement d'oxygène via des apports d'eau importants, l'installation ne subit aucun dommage. Cependant, il est important de respecter les règles de dimensionnement et de fonctionnement de l'installation visant à empêcher toute pénétration continue d'oxygène dans l'eau de chauffage. Si ce point est respecté, l'eau du circuit présente les caractéristiques nécessaires à la pérennité de l'installation : **8,2 < pH < 9,5 pour les chaudières en inox, 8,2 < pH < 12,5 pour les chaudières en acier et concentration en oxygène dissous < 0,1 mg/litre, pour les modules SKID-IT 8,2<pH<10,5**.

Dans le cas où des risques d'entrée d'oxygène existent, il faut prendre des mesures de protection supplémentaires. Le Vendeur conseille de faire appel aux sociétés spécialisées sur les questions de traitement d'eau ; elles seront à même de proposer :
- le traitement approprié en fonction des caractéristiques de l'installation,
- un contrat de suivi et de garantie de résultat.

Dans le cas d'installation pour lesquelles **l'eau se trouve en contact avec des matériaux hétérogènes**, par exemple, en présence de cuivre, d'aluminium, un traitement approprié est recommandé pour assurer la pérennité de l'installation. Il est conseillé de se rapprocher de spécialistes du traitement de l'eau.
L'usage d'eau glycolée est interdit pour les chaudières Condensinox, Varblok, Varfree EVO, Varmax 2, Varprim, Varmega EVO, Varfit, Varino Grande, et LRB.

• Suivi de l'installation :

Il convient de procéder annuellement à une analyse de la qualité de l'eau de l'installation qui donne les informations sur : pH, TH, conductivité, TAC, MES, métaux dissous et éventuels traitements. En cas de dérive des caractéristiques, mettre en place des actions correctives adaptées.

• Mise en place d'un échangeur de séparation :

Dans les cas où les préconisations exposées ci-dessus ne peuvent pas être respectées, la mise en place d'un échangeur au plus près des générateurs, séparant le circuit primaire du circuit secondaire permet de protéger la chaudière contre les phénomènes indésirables.

• Air de combustion :

Pour un bon fonctionnement des chaudières, l'air comburant provenant de l'extérieur doit nécessairement être exempt de poussières. Des corrosions importantes peuvent être provoquées par de l'air pollué (contenant des chlorures par exemple) par des produits stockés à proximité (peinture, produits d'entretien, solvants, colle, etc..). L'air comburant doit être exempt d'halogène (chlore, brome, fluor) et de sel marin.

• Ramonage des corps de chauffe :

Se référer aux notices d'entretien des Produits.

• Protection de la chaudière pendant l'arrêt prolongé :

En cas d'interruption de fonctionnement de plusieurs mois, le Vendeur recommande d'enlever le conduit de raccordement des fumées reliant la chaudière à la cheminée, de fermer la buse de la chaudière avec un tampon et de fermer la porte du foyer en assurant une parfaite étanchéité pour éviter toute entrée d'air.
Il est conseillé de procéder à une visite périodique (tous les six mois ou tous les ans) de tous les joints d'étanchéité de la chaudière ainsi qu'au contrôle de l'état des réfractaires.

12/ Pour l'eau chaude sanitaire, aux conditions suivantes:

Pour les régions où l'eau est entartrante (TH > 20 °f), l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux Règles de l'Art, vérifié et entretenu régulièrement. **La dureté de l'eau doit rester supérieure à 10 °f.**

• Pour l'Hydragreen 3 et Hydramax EFFIPAC et EFFIPAC et APTAE :

La dureté de l'eau ne doit pas dépasser 15 °f. Si tel est le cas, l'installation et le maintien d'un adoucisseur réglé entre 10 et 15 °f est obligatoire.

L'entretien et le nettoyage doivent être effectués une fois par an.

En outre, l'application des conditions de garantie est subordonnée à :

- Vérification annuelle (ou plus fréquente en fonction de la qualité de l'eau) de(s) anode(s) Magnésium
- Un contrôle spécifique du groupe de sécurité doit être réalisé au moins une fois par mois en vérifiant le bon écoulement de l'eau lors de son fonctionnement. Pendant quelques secondes, mettre le groupe de sécurité en position Vidange. Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue obstruer la soupape du groupe de sécurité. Le non-respect de cette règle peut entraîner une détérioration de la cuve.
- Si le préparateur ECS doit rester sans fonctionner l'hiver dans un local où il y a risque de gel, il faut impérativement le vidanger.

Un dysfonctionnement ou une détérioration dus à une présence excessive de tartre ne sera pas pris sous garantie.

• Pour le Sanigaz Evo

- La dureté de l'eau ne devra pas dépasser TH < 35 °f
- Le pH de l'eau devra être situé entre 6,5 et 8 et sa teneur en chlorures inférieure à 150 mg
- La conductivité de l'eau sanitaire devra être supérieure à 100 µS/cm

• Pour l'APTAE :

Il est impératif de recalibrer le détecteur R290 (propane) intégré aux produits 50/60.

13/ Pour l'eau chaude sanitaire produite par les Modules Thermique d'Alimentation, aux conditions suivantes :

Pour les régions où l'eau est entartrante (TH > 20 °f), l'utilisation d'un adoucisseur est conseillée pour se prémunir des problèmes d'entartrage des échangeurs à plaques et n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux Règles de l'Art, vérifié et entretenu régulièrement. Il est possible de traiter l'eau pour ECS sous réserve que le consommateur final dispose également d'une eau froide non soumise à ce traitement complémentaire, selon le code de la santé. La dureté de l'eau doit rester supérieure à 8 °f et son pH supérieur ou égal à 7. La concentration maximale des composants chlorés du fluide ne doit pas excéder 150 mg/l. Un dysfonctionnement ou une détérioration dus à une présence excessive de tartre ne sera pas pris sous garantie.

14/ Pour l'eau chaude sanitaire Solaire (Solerio Large), aux conditions suivantes :

- À la protection de l'installation contre le gel,
- À l'intégration d'un dégazage efficace et permanent, d'un vase d'expansion sur le circuit solaire, d'organes d'équilibrage ou de réglage de débit sur le circuit capteurs, de soupapes de sécurité, etc.,
- À l'équilibrage hydraulique de l'ensemble de l'installation solaire,
- À l'utilisation de composants et matériaux spécifiques solaires, notamment le vase d'expansion, les organes d'équilibrage, la tuyauterie, les isolants, les soupapes de sécurité, etc.,
- Au bon dimensionnement de l'installation selon les règles de l'art,
- À la mise en place d'un système de décharge pour les installations pouvant avoir des périodes prolongées sans fonctionnement continu.

Ainsi qu'aux conditions suivantes :

- Au rinçage de l'installation avant le remplissage,
- À l'utilisation et au remplissage de l'installation uniquement avec le fluide caloporteur fournis par le fabricant,
- À la purge complète de l'installation avant la mise en service,
- Au raccordement des capteurs à une protection contre la foudre,
- À une épreuve d'étanchéité avant la mise en service,
- À une pression d'installation à l'état froid de 3 bar environ,
- Au bon dimensionnement du vase d'expansion solaire,
- Au contrôle annuel de la bonne qualité du fluide caloporteur,
- À la mise en place d'un volume tampon quand le volume de fluide contenu dans la tuyauterie entre les capteurs et le vase d'expansion est inférieur à celui des capteurs.

15/ En particulier, et d'une manière non limitative, sont exclus de la garantie:

- Défectuosités résultant d'une utilisation anormale, d'un défaut de surveillance et d'entretien, de détérioration ou accidents provenant de négligence ou d'intervention de tiers.
- Détériorations provoquées par le gel, la foudre, un dégât des eaux, un tirage défectueux, une mauvaise ventilation du local, et en général, toute cause reconnue à caractère exceptionnel.
- Présence de vapeurs agressives (chlore, solvants, etc..).
- Détériorations provoquées par les gaz de combustion sur les bâtiments et l'environnement extérieur.
- Configuration gaz de la chaudière non adapté à la nature du gaz.
- Détériorations provoquées par l'utilisation de pièces de rechange non spécifiées par le Vendeur.
- Alimentations électriques provoquant des surtensions importantes.
- Raccordements électriques défectueux non conformes à la norme d'installation C 15.100.
- **Pour les chaudières :**

- Détérioration dû à un fonctionnement sans eau,
- Attaques de corrosion sulfurique constatées sur le parcours des gaz de combustion,
- Teneur en sédiments et autres métaux lourds qui généreraient une abrasion mécanique importante patente à l'intérieur des tubes de fumées,
- Attaques de corrosion provenant d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais entretien du Produit (fréquence des ramonages insuffisante),
- Détériorations survenues à la suite d'entartrage ou d'embouage.

- **Pour les préparateurs d'eau chaude sanitaire :**

- Absence, montage ou dimensionnement incorrect d'un groupe de sécurité neuf ou non conforme à la norme NF EN 1487, modification du réglage du groupe après violation du plombage,
- Non-entretien ou dysfonctionnement accidentel du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions,
- Non-montage ou absence de montage des anodes magnésium, suivi périodique des anodes magnésium non réalisé
- Mise en fonctionnement du Produit sans remplissage préalable (chauffe à sec),
- Non-raccordement du système ACI,
- Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer cuivre),
- Entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.

- Alimentation en eau sanitaire présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux (DTU Plomberie 60.1, Additif 4).
- **Pour les préparateurs d'eau chaude sanitaire solaire** et, plus particulièrement, les capteurs solaires, la garantie ne couvre pas les dégâts causés par :

- Le stockage des capteurs non réalisé à l'abri de l'humidité et des intempéries, ou réalisé à l'horizontale,
- Des chutes d'objets sur la vitre, grêle par exemple,
- Une couche de neige trop importante, l'inclinaison des capteurs doit permettre de limiter la couche restant sur les capteurs,
- Mauvaise qualité du fluide caloporteur,
- Appoint d'eau dans le circuit solaire,
- Une fixation des supports ne respectant pas les préconisations du Vendeur dans les notices d'installation et notices techniques (notamment le respect de la position des points d'ancrage, la modification du support de fixation ou l'utilisation d'un support autre que celui fourni par le Vendeur),
- La corrosion du caisson des capteurs dû à une exposition à un air particulièrement agressif (bord de mer, proximité usines),
- Nombre maximum de capteurs par champ non respecté,
- Champs de capteurs SP 230 V ou Solerio F3-1Q de plus de 10 capteurs si les entrées / sorties sont sur des côtés différents (montage de type Tichelmann) et de 5 capteurs si les entrées / sorties sont sur le même côté,
- Champs de capteurs SP 500 V et SP 1000 V non raccordés en Tichelmann ou avec entrée et sortie hydraulique du même côté.

- **Pour les produits ACV :**

La garantie ne comprend pas les défauts dus :

- Au défaut partiel ou total d'irrigation des échangeurs inox à condensation causés par la présence de boues, une pompe de circulation inadaptée, une conception hydraulique inappropriée.
- À la surpression entraînant la déformation et/ou la fissuration des réservoirs d'eau chaude sanitaire pouvant avoir comme origine :

- Une pression de distribution de l'eau trop élevée
- L'absence de soupape de sécurité 7 bars.
- Le réchauffement du réservoir sanitaire avec un accessoire positionné entre le réservoir et la soupape de sécurité 7 bars pouvant entraver la circulation de l'eau pour la décharge (vanne d'isolement, clapet anti-retour, filtres, etc...etc...).
- Le dimensionnement inadéquat de la soupape de sécurité 7 bars.
- Le positionnement et le raccordement inadaptés de la soupape de sécurité 7 bars.
- De brusques variations de la vitesse de circulation de l'eau chaude sanitaire communément appelées "coups de bélier" et occasionnées par des robinets, des vannes et des électrovannes à ouverture et fermeture instantanées.

Conditions particulières – Intégration de composants

1/ DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Les présentes conditions particulières régissent les rapports entre ATLANTIC et le Client en cas de demande par ce dernier d'intégration d'un ou de composant(s) appartenant au Client ou à ses sous-traitants dans le Produit (ci-après le(s) « Composant(s) »).

L'acceptation par le Client de l'offre émise par ATLANTIC par tous moyens (bon de commande, signature de l'offre ou d'un contrat, etc.) entraîne son adhésion aux présentes conditions qui prévalent sur tout autre document qui serait en contradiction avec les présentes.

2/ OBJET

Les conditions particulières définissent les conditions dans lesquelles ATLANTIC réalise pour le Client l'intégration des Composants dans le Produit (ci-après la « Prestation »), dans les conditions définies dans son offre.

Les présentes sont régies, pour toutes les autres stipulations, et dans l'ordre de prévalence suivant en cas de contradiction, par le contrat conclu entre les Parties (dont l'offre) et les Conditions Générales de Vente d'ATLANTIC.

3/ OFFRE ET CONDITIONS D'INTERVENTION

Avant le début de la Prestation, le Client devra réunir et transmettre les données nécessaires à l'intégration des Composants sous la forme qui lui sera demandée par ATLANTIC. Les modalités pratiques de la Prestation pourront, si ATLANTIC l'estime nécessaire, être définies au cours d'une réunion entre les Parties et consignées par écrit.

4/ OBLIGATIONS DU CLIENT

Dans le cadre de son obligation de coopération, le Client s'engage à :

- Fournir le Composant libre de droits et garantir ATLANTIC contre toute action engagée par des tiers en revendication de droits sur le Composant ;
- Informer ATLANTIC des contraintes liées au stockage du Composant ;
- Fournir toutes les données, documentations, programmes et informations nécessaires à ATLANTIC pour la bonne exécution de la Prestation ;
- Fournir, par ses propres moyens et à ses frais les Composants à ATLANTIC dans le délai convenu entre les parties, ou permettant à ATLANTIC d'exécuter la Prestation et de fournir le Produit dans les délais contractuels ;
- Désigner un interlocuteur unique qui devra centraliser les interrogations d'ATLANTIC en cours de réalisation, et l'informer de toutes les difficultés rencontrées ;
- Lorsque l'exécution de la Prestation le rend nécessaire, laisser le personnel envoyé par ATLANTIC accéder au site du Client, lequel étant conforme aux normes et réglementations en vigueur ;
- Obtenir toute autorisation administrative nécessaire à l'utilisation des Produits et/ou des Composants installés et garantir ATLANTIC contre tout recours de ce fait.

5/ OBLIGATIONS D'ATLANTIC

ATLANTIC s'engage à:

- Apporter tout le soin nécessaire à la réalisation de la Prestation définie dans son offre ;
- Définir les moyens matériels et humains nécessaires à la Prestation. Le Client n'exercera aucune autorité hiérarchique sur le personnel d'ATLANTIC ;
- Informer le Client de l'avancement de la Prestation et des difficultés éventuellement rencontrées ;
- Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité sur le site du Client le cas échéant.

6/ RESPONSABILITÉ

Le Produit n'est pas garanti en cas de dysfonctionnement lié au Composant.

ATLANTIC ne saurait être tenu responsable des dommages directs et indirects du fait des Composants, du Client ou de ses sous-traitants (notamment les retards de livraison, les non-conformités, etc.) : le Client garantit ATLANTIC contre toute action engagée par un tiers du fait du Composant.

En cas de retard pris dans l'exécution de la Prestation du fait du Client ou de son sous-traitant, les Parties aménageront le planning d'exécution du contrat en conséquence, sans que le Client ne puisse se prévaloir de quelque indemnité ou pénalité que ce soit.

En cas de dommage sur le Composant causé par ATLANTIC, ATLANTIC indemnisera le Client à hauteur de la valeur HT dudit Composant à l'exclusion de tout autre frais associé.

7/ CONSÉQUENCES DE L'INTÉGRATION SUR LE PRODUIT

Suite à l'intégration du/des Composant(s), le Produit vendu par ATLANTIC doit être considéré comme un produit sur-mesure. Par conséquent, le Client ne peut se rétracter ni annuler la commande du Produit et de la Prestation associée, pour quelque cause que ce soit, sauf à indemniser ATLANTIC à hauteur du prix total HT de cette commande.

Dès lors que la Prestation est conforme aux préconisations du Client, ATLANTIC ne peut se porter garant des résultats in situ en termes d'efficience et de sécurité qui seraient indépendants de la qualité du Produit.

Notes

Notes

Notes

Notes

GROUPE ATLANTIC

groupe-atlantic.fr



HIGH LOWELL CAR BEING BON

CONCILIER LES BESOINS DE BIEN-ÊTRE DE CHACUN ET LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE TOUS.

GROUPE ATLANTIC répond à des besoins essentiels grâce à des solutions de plus en plus bas carbone: chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, traitement de l'air, destinées à des millions de clients dans l'habitat et le tertiaire. D'origine française, présent sur 4 continents, GROUPE ATLANTIC est fondé sur des valeurs familiales fortes : confiance, responsabilité, engagement long terme.
Chiffres clés du GROUPE ATLANTIC fin 2025: 12000 collaborateurs ; 30 sites industriels ; 2,8Mds€ net de CA.

atlantic ideal HEATING Thermor Sauter AE Austria Email ACV GLEDHILL YGNIS THERMIC ENERGY

Hamworthy ORCON Triangle Tube lazzarini erensan Keston BY IDEAL HEATING edesa thercon

L'ECS au cœur de vos projets tertiaires et collectifs !



Des services sur mesure basés en France



Avant-Vente
Études techniques et chiffrages.
01 41 98 30 00

Commandes et livraisons
Délais, prix et livraisons.
03 85 35 21 21

Après-Vente
Assistance, pièces de rechange et garanties.
03 51 42 70 03

Espace SAV
Pièces de rechange, garanties, documentations, vidéos...

www.acv.com
Rubrique « ESPACE PRO »

Formations
Bénéficiez de formations en présentiel ou à distance pour développer vos compétences.

04 72 10 27 69
www.atlantic-pros.fr / Rubrique « FORMATION »

SCGA, société par actions simplifiée au capital de 130 000 000 € – RCS 538 485 384 – Boulevard des Etats-Unis 85000 La Roche-sur-Yon – GMP 6836 – DOUBLE EMPLOI
Crédits photos : © iStockphoto / Getty Images / Shutterstock / Adobe Stock - Mars 2026 – Sous réserve d'erreurs typographiques et de changements techniques.

PEFC
PEFC/14-38-00015
www.pefc.es

ACV
Par atlantic systèmes